

# **POSSIBLES**

VOLUME 42. NUMÉRO 2. AUTOMNE 2018

**Quand la finance pirate l'économie**

# POSSIBLES

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE,  
Dominique Caouette, Pav. Lionel Groulx, Université de Montréal C.P. 6128,  
Succursale Centre-ville, Montréal (Québec), H3C 3J7  
SITE INTERNET : [www.redtac.org/possibles](http://www.redtac.org/possibles)

RESPONSABLE DU NUMÉRO : André Thibault

COMITÉ DE RÉDACTION : Anna Agueb-Porterie, Christine Archambault, Grégoire Autin, Dominique Caouette, Camille Caron Belzile, Régis Coursin, Gabriel Gagnon, Nadine Jammal, Maud Emmanuelle Labesse, Claire Lengaigne, Bochra Manai, Anatoly Orlovsky, Jean-Claude Roc, Maïka Sondarjee, Geneviève Talbot, André Thibault et Maxime Thibault-Vézina

COORDINATION : Dominique Caouette

RESPONSABLES DE LA SECTION POÉSIE/CRÉATION : Anatoly Orlovsky et Claudine Vézina

RESPONSABLE DE LA SECTION DOCUMENTS : Régis Coursin

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION : Adrien Vallat

CONCEPTION GRAPHIQUE : François Fortin  
Couverture créée à partir du dessin intitulé The Crimson Permanent Assurance par AceNos, sur [www.deviantart.com](http://www.deviantart.com)

CORRECTION, RÉVISION et TRADUCTION : Christine Archambault, Régis Coursin, Janie Lavoie, Anatoly Orlovsky et Yves Rochon

MEMBRES FONDATEURS : Gabriel Gagnon, Roland Giguère, Gérald Godin, Gilles Hénault, Gaston Miron, Marcel Rioux

La revue POSSIBLES est membre de la SODEP et ses articles sont répertoriés dans Repères. Les textes présentés à la revue ne sont pas retournés.

IMPRESSION : Le Caïus du livre

Ce numéro : 15\$ La revue ne perçoit pas la TPS ni la TVQ.  
DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Québec : D775 027  
DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Canada : ISSN : 0707-7139

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Éditorial : « L'intendant malhonnête », version corporative contemporaine.....</b>	<b>6</b>
André Thibault	

### SECTION I Quand la finance pirate l'économie

<b>La financiarisation - un terme barbare pour une réalité qui ne l'est pas moins.....</b>	<b>12</b>
Paul Dembinski	
<b>Du capital fictif.....</b>	<b>27</b>
Lauren Goldner	
<b>Le système financier contre les sociétés.....</b>	<b>36</b>
François L'Italien	
<b>La financiarisation des sociétés vue par un juriste - Expression, conséquences et réactions du droit.....</b>	<b>44</b>
Ivan Tchoutourian	
<b>Vincent Bolloré, l'autocrate brutal.....</b>	<b>63</b>
Michel Diard	
<b>Entreprise et gouvernance : quel projet de société ?.....</b>	<b>83</b>
Corinne Gendron, Marie Langevin, Lovasoa Ramboarisata	
<b>Printemps érable : photoreportage.....</b>	<b>98</b>
Sylvie Béland	

### SECTION II Poésie/Création

<b>Ouverture : économie lyrique de l'inexaucé.....</b>	<b>102</b>
Anatoly Orlovsky	
<b>Le cœur en fronde.....</b>	<b>107</b>
Vicki Laforce	
<b>Sans titre.....</b>	<b>108</b>
Merline B.	

<b>Ontogéologie des limites I - Entéléchies</b> .....	109
Anatoly Orlovsky	
<b>Jusqu'aux vertèbres</b> .....	112
Jean Patrak	
<b>Au temps des Zéros</b> .....	115
Edgar Bori	
<b>Dyptique Solidarité</b> .....	119
Danielle Lauzon	
<b>Ne pas s'en crisser</b> .....	121
David Goudreault	
<b>En dialoguant avec Heiner Müller (collage intertextuel autour de Hamlet-machine)</b> .....	123
Heiner Müller, Hélène Matte, Stève Michelin, Anatoly Orlovsky, Claudine Vézina	
<b>Ontogéologie des limites II - Extrusif</b> .....	130
Anatoly Orlovsky	
<b>Far West</b> .....	132
Claudine Vézina	
<b>Résurgence</b> .....	134
Anatoly Orlovsky	
<b>Vert</b> .....	138
Jean Barbe	

### SECTION III Documents

#### Partie 1 - Varia

<b>Les groupes de réflexion de droite : le pouvoir caché qui façonne notre société</b> .....	140
André Seleanu	

**L'accaparement des terres aux Philippines : la zone économique spéciale et zone franche d'Aurora.....**160  
Samantha Julien

## **Partie 2 - G7**

**Le G7 de Charlevoix et la couverture médiatique : du local au national.....**171  
Pascale Langlois

**Leurs mains (au Forum social mondial de 2015 en Tunisie).....**187  
Christine Archambault

**Femmes locales et enjeux globaux: qu'en est-il du G7 de Charlevoix?.....**188  
Kary-Anne Poirier

**« If it bleeds, it leads » : (Re)penser les pratiques dans la gestion des mobilisations transnationales.....**206  
Victor Morelle

**Editorial****« L'intendant malhonnête », version corporative contemporaine**

Par **André Thibault**

Nous, à gauche, maîtrisons bien la perception classique des rapports de classe dans le monde industriel. Le capital a le pouvoir de s'approprier une part disproportionnée de la plus-value générée par le travail des employés. Son intérêt étant de maximiser sans cesse ses gains, il va en réinvestir la portion nécessaire à la croissance... dont il compte bien continuer de tirer plus que sa juste part. Malgré le caractère injuste de cette répartition, les deux partenaires-adversaires ont un intérêt commun à ce que la production prospère. L'instrument permettant de mesurer cette prospérité, c'est le bilan comptable des ventes. Ou plutôt, c'était.

Or, les données statistiques ne confirment pas toujours les attentes basées sur la logique. Il y a environ une vingtaine d'années, la lecture d'un ennuyeux rapport sur le rendement des entreprises états-uniennes révélait qu'il n'y avait pas ou plus de relation mesurable entre la productivité et les profits. Des mesures plus récentes démontraient que la part prédominante des profits dans l'ensemble de leur économie provenait de transactions financières... et non de la production doit-on déduire. On a bien saisi : de transactions qui n'ajoutent rien au panier des biens et services.

Nous ne vivons donc pas tous sur la même planète. Vous et moi, notre utilisation de l'argent table sur l'accès qu'il nous permet ou nous permettra à des moyens d'améliorer notre qualité de vie ou celle d'autrui. L'argent n'a d'autre valeur qu'instrumentale. En ce sens, la productivité des entreprises est un bien commun car elle accroît, par la prospérité, le volume des biens et services dont peut jouir la population, tout inégale que soit sa distribution.

C'est ici que survient ce vocable bizarre de « financiarisation »; depuis l'annonce de la préparation d'un numéro de Possibles sur ce thème,

rarement un titre a-t-il suscité autant de réserve. Ça sonne technique et abstrait. On fantasme à propos d'un alignement d'équations sèches et ennuyeuses. De quoi ne passionner que les comptables. On risque d'oublier que cet argent fictif est prélevé sur de l'argent réel et soustrait à la logique de la production. Il ne sert à récompenser ni le travail, ni la mise de fonds initiale des investisseurs; il n'est pas consacré à une amélioration de la production; il n'offre pas de prix d'aubaine aux consommateurs. Il ne s'inscrit dans aucune stratégie économique sociétale.

On peut le résumer, et identifier le malaise qu'il provoque, par ces réactions extraites d'un périodique patronal : « La financiarisation de l'économie réelle tend à privilégier les profits à court terme et des résultats immédiats. Et c'est là que le dirigeant de demain pourra faire la différence. En convainquant ses actionnaires que la principale réserve de productivité se trouve dans une motivation durable des collaborateurs et dans l'émergence d'un nouveau 'savoir travailler ensemble' », L'IMPARTIAL, 1er juin 2016, p. 11.

Comme le formule d'entrée de jeu, dans le premier texte de ce numéro, Paul Dembinski, politologue à l'Observatoire français de la finance, « la financiarisation charrie avec elle une vision de l'être humain, donc une anthropologie ». On entre dans un univers fantasmatique où les stratégies s'ingénient à protéger les spéculateurs de la « tyrannie de l'économie réelle » (sic). Pas étonnant que des êtres humains normaux, comme vous, chers lecteurs, n'arrivent pas à trouver du sens à cet univers parasite à partir d'une observation empirique du monde industriel ou tout simplement de l'économie quotidienne. Nos petites épargnes visent d'éventuels achats de biens et de services, c'est là leur « valeur d'usage » selon les termes de Marx. Mais les joueurs financiers sont ailleurs, leur argent sert essentiellement à générer plus d'argent. La quête d'efficacité se réduit à la « maximisation de la rentabilité du capital investi » et ne relève plus de la qualité de la production. L'économie cesse d'être un terrain de relation sociale « le lieu de la confiance, de la collaboration et donc de la créativité » (...) Les « ingénieurs financiers » développent des instruments et produits (notamment les dérivés) à l'intention d'une profession qui ne cesse de faire des adeptes : le « gestionnaire financier ».

Sa mission consiste à multiplier la fortune mobilière des clients (l'épargne spéculative dans la terminologie de Keynes) tout en la préservant des risques ». Bref, l'entreprise née pour produire se trouve à subordonner cette activité principale, ce qui pourrait bien être les limites internes et externes auxquelles la financiarisation est en train de se heurter.

Le texte suivant nous a été gracieusement fourni par Loren Goldner, intellectuel américain francophile qui se définit comme « marxiste libertaire » et publie les *Insurgent notes* (disponibles en ligne). Marx, qui de son propre aveu, n'était « pas marxiste », n'a abordé que dans le tome III du *Capital* les « titres papier permettant d'accumuler des richesses (actions, obligations, titres de propriété foncière) ». Il y a bien observé que le « capital (...) ne dépend pas simplement de la valeur excédentaire dégagée lors du "processus de production immédiat" ; il soutient aussi les titres papier d'accession à la richesse sous forme de profit, d'intérêt et de redevance foncière avec les intrants non rémunérés de l'accumulation primitive. Il pille effectivement « les petits producteurs du Tiers Monde (...) la nature en ne renouvelant pas ses ressources, et en ne régénérant pas les environnements épuisés par la production, (...) la force de travail salariée à l'intérieur du "système clos" en repoussant le salaire global de cette force de travail en dessous des coûts de reproduction. Parfois aussi, le capital pille ses propres infrastructures et usines fixes en les utilisant jusqu'à ce qu'elles rendent l'âme, bien après le délai d'amortissement normal, ou par d'autres machinations (Enron, World.com, Tyco). Toutes ces formes de pillage augmentent le total de valeur excédentaire disponible pour consolider les titres papier d'accession à la richesse des capitalistes au-dessus et au-delà de la valeur excédentaire produite dans le système clos par l'échange d'équivalents ». Ne vous frottez pas les yeux, vous avez bien lu. Il va jusqu'à scier la branche sur laquelle il est assis. Des exemples ? Ce sabotage de l'industrie par la finance n'est pas étranger à l'affaiblissement de l'industrie américaine et à l'insécurité d'emploi qui a jeté tant de petits travailleurs dans les bras de Donald Trump. « Ils appellent profit ce qui pourrait en fait n'être que le résultat de salaires non reproductifs, de l'érosion non reproductrice des usines et des infrastructures, du pillage de la nature, et de l'exploitation de la force de travail recrutée parmi les petits producteurs. Ils accepteraient comme "profit" les profits émanant de l'extraction à ciel ouvert hautement



mécanisée (et vraiment rentable localement), sans prendre en compte les coûts “collatéraux” provoqués par les inondations endémiques, la pollution engendrée par la combustion du charbon et le réchauffement planétaire ».

Mais tout n’est pas toujours aussi grossier et politiquement incorrect. Les causes écologiques peuvent être elles-mêmes des terrains de course au profit pour le profit. À défaut d’une réelle prise de responsabilité par les populations et les autorités publiques, on arrive à « mettre un prix sur la forêt primaire de Bornéo, la barrière de corail de Hawaï, ou à chiffrer le “service” de pollinisation accompli par les abeilles (200 milliards de dollars) ». <sup>1</sup> Où est le problème ? Dans les critères de la prise de décision. Si on veut réellement protéger les coraux, on va en réduire l’accès touristique et non pas convier le public payant à prouver sa conscience écologiste en se massant caméras en mains dans ces sites fragiles.

Le problème étant défini, quelle est son ampleur ? « Au cours des deux dernières décennies, le nombre de pays dont la taille du secteur financier dépasse le seuil “trop de finance” a augmenté ». <sup>2</sup>

Si on revient à l’objectif de de ce numéro, de rassembler des contributions, celle de François L’Italien nous livre à la fois la description détaillée des ravages du pouvoir financier dans une entreprise manufacturière québécoise, et un cadre d’analyse macroéconomique mettant en évidence la contribution de la grande finance mondialisée aux crises économiques des dernières décennies.

Le portrait élaboré que nous trace Ivan Tchotourian de la complexité des transactions financières internes aux entreprises a quelque chose d’hallucinant. Les grands actionnaires y font figure de joueurs compulsifs concentrés sur la rentabilité d’opérations purement monétaires, ne créant d’autres valeurs que spéculatives. Je me dis que pendant que ces

---

1 Virginie Félix “Nature, le nouvel eldorado de la finance” : dans les zones sombres de l’économie verte Télérama, 03/02/2015

2 Penizza, Ugo, Non-linéarité dans la relation entre finance et croissance.

actionnaires font de l'argent, les Coréens font des autos, incluant la majorité de celles qui sont stationnées dans ma rue.

De nombreux grands actionnaires ont ainsi abandonné le modèle de l'engagement financier au service de la mise en valeur d'un produit et sont passés dans le camp de l'argent qui produit de l'argent, ce qui peut inciter à découcher si ce genre d'opération semble plus rémunérateur dans la maison du voisin. Mais tout le monde n'est pas aussi raisonnable. Le monde du financement d'entreprises voit donc se développer un nouveau profil d'investisseur sans préférence pour un type particulier de production pourvu qu'on y spéculé allègrement. L'un d'entre eux, Vincent Bolloré, inspire un portrait que nous a fait partager Michel Diard, vétéran français du syndicalisme journalistique. Le nom de Bolloré vous dit vaguement quelque chose ? Il nous a fait l'honneur de pratiquer ses manigances au cœur d'un joyau de l'industrie montréalaise du jeu vidéo, l'entreprise Ubisoft. Sa tentative de faire déplacer vers des placements spéculatifs une partie des profits de l'entreprise lui a valu une vigoureuse opposition des propriétaires et du syndicat des employés lors de l'assemblée générale; après quoi il reprit ses cliques et ses claques et retourna vers la douce France.

Cette impasse de la financiarisation n'est donc pas inexorable. En fait foi l'article qui clôt ce dossier, signé par Corinne Gendron, Marie Langevin et Lovasoa Ramboarisata, toujours confiantes aux possibilités de la responsabilité sociétale des entreprises. On peut encore espérer que celles-ci endossent leur mission de contribuer par leurs biens et services à la qualité de vie commune. Si ce numéro favorise une prise de conscience à propos de l'absurdité de la financiarisation, on va améliorer au moins un peu les chances d'y parvenir.

## **SECTION I**

# **Quand la finance pirate l'économie**

# **La financiarisation - un terme barbare pour une réalité qui ne l'est pas moins**

Par **Paul Dembinski**

La financiarisation : Qu'est-ce que la crise nous a montré ? Qu'avons-nous appris ? Que faire ?

La crise économique et financière qui s'est ouverte en 2007 a fait entrer le terme de « financiarisation » dans le vocabulaire courant des principales langues de la planète. Bien que ce néologisme sonne mal, il rend compte de la transformation qualitative du mode de fonctionnement de l'économie que la crise a mise en lumière. La prise de conscience des avancées de la « financiarisation » a eu lieu bien après que ce processus ait effectivement commencé. Plus précisément, elle intervient au moment où le degré de financiarisation a atteint la cote d'alerte révélée par la crise.

Si tout un chacun n'a pas de peine à reconnaître dans son expérience propre certains aspects de la financiarisation, ces réalités multiples n'ont pas (encore ???) été mises bout à bout pour déboucher sur une analyse d'ensemble du processus qui serait à la fois cohérente et convaincante. Ainsi, les bribes d'observation forment une image éclatée, émergente, mouvante et parfois fuyante de l'ensemble du processus. Cet état de fait laisse à penser que la mise en rapport des divers constats et observations requiert une clé de lecture qui prendra – à ce stade – la forme d'une définition préliminaire, et qui servira ici d'hypothèse de travail. Elle sera, par la suite, confrontée à ce qui est directement observable. Pour être soit provisoirement adoptée soit rejetée.

Le processus de financiarisation peut ainsi être défini comme l'emprise croissante de la rationalité financière sur l'activité économique et sociale.

Cette manière de poser le problème débouche sur deux questionnements. Le premier est un questionnement factuel et analytique. Il porte sur les tenants et aboutissants observables du processus de financiarisation. Le second questionnement, quant à lui, relève plus de l'interprétation des faits observés : quels sont les risques et les opportunités dont la financiarisation est porteuse, quelles attitudes faut-il adopter face à elle et en vertu de quoi ?

Le présent texte se concentre essentiellement sur la première des deux interrogations pour n'aborder la seconde que dans la conclusion. Pour ce faire, il est structuré en trois sections. La première section aborde les facteurs intellectuels, techniques, socio-économiques et politiques qui ont contribué à déclencher le processus de financiarisation. Il s'agit donc d'un regard avant tout historique plongeant le regard jusqu'au milieu des années 1970. Dans la deuxième section, l'attention se portera sur les quatre axes le long desquels s'est opérée l'expansion du rôle de la finance dans l'économie contemporaine :

- l'axe spatial, notamment celui de la distance. En effet, la finance a été à bien des égards le fer de lance de la globalisation ;
- l'axe quantitatif : le poids de la finance, en tant que secteur spécifique des économies contemporaines n'a pas cessé d'augmenter. La multiplication des produits, des marchés et des techniques a nourri l'augmentation de la taille et de la complexité des principaux acteurs financiers au niveau de la planète ;
- l'axe qualitatif : constitue le cœur de la financiarisation car c'est dans cette dimension que s'opère la principale transformation qui a trait au mode de prise de décision, et à la nature (économique) de certains biens et services qui sont pris dans la tourmente financière et deviennent des « nouvelles classes d'actifs ». Cette transformation touche également des entreprises, celles qui sont cotées ou qui aspirent à l'être, qui l'amplifient par des transformations internes poussées.
- l'axe temporel : l'engouement pour les techniques financières a conduit à une accélération des processus économiques qui a eu comme contrepartie l'utilisation accrue de l'avenir comme gage des transactions.

La troisième étape et dernière section est consacrée à la dynamique qui a porté le processus, avec sa dimension systémique et paradigmatique. La financiarisation c'est aussi une manière de penser le monde, la société et – peut-être surtout – l'entreprise. En définitive, la financiarisation charrie avec elle une vision de l'être humain, donc une anthropologie. Cette partie sera aussi l'occasion d'évoquer ce qui pourrait bien être les limites internes et externes auxquelles la financiarisation est en train de heurter. La crise apparaît ainsi comme la conséquence de l'épuisement, voire du blocage de la logique qui a porté la financiarisation. La sortie de crise exige donc de retrouver la cohérence systémique autour d'une nouvelle logique.

### **Des « Trente glorieuses » au « Trente euphoriques »**

La première section aborde les facteurs intellectuels, techniques, socio-économiques et politiques qui ont contribué à déclencher le processus de financiarisation.

L'expression les « 30 glorieuses » a été forgée en 1979 par Jean Fourastié pour qualifier une période particulièrement sereine pour les économies occidentales, mais particulièrement européennes. Depuis la fin de la guerre jusqu'au milieu des années 1970, ces économies ont connu une période de croissance élevée, de faible chômage, de comptes publics et externes équilibrés et d'une inflation mesurée<sup>1</sup>. Cette période est parfois qualifiée dans le monde anglo-saxon de « Golden Age of Capitalism » pour les mêmes raisons. Cette phase particulière de l'histoire économique contemporaine s'est terminée durant la décennie '70 pour donner lieu, ensuite, à une longue période d'instabilité économique qui dure jusqu'à aujourd'hui. Du point de vue purement économique, les « Trente glorieuses » s'achèvent au moment où l'Europe a effacé l'empreinte économique de la guerre, où la demande des équipements domestiques commence à montrer des signes de saturation, où une épargne liquide – que Keynes qualifierait de spéculation - commence à croître.

Deux événements de portée historique ont marqué la fin des « Trente

---

1 Jean Fourastié (1979), *Les Trente Glorieuses, ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979, 300 p.

glorieuse » : l'abandon de l'étalon dollar-or suivi du démantèlement des changes fixes entre 1971 et 1973 et, la même année, le premier choc pétrolier suivi rapidement par le second vers la fin de la décennie. L'abandon des changes fixes par les Etats-Unis (15 août 1971) se résume, simplement, au changement unilatéral des règles du jeu décidé par la première puissance économique au moment où celles-ci menacent ses intérêts. Toutefois, cette décision n'est que la résultante d'une succession d'événements qui ont enrayé progressivement les rouages du système de changes fixes basé sur la parité dollar-or et mis au point à Bretton Woods en 1944. Quant aux chocs pétroliers subséquents, ils peuvent être interprétés comme la réévaluation du pétrole suite à la dévaluation du dollar par rapport à l'or. De cette manière, le pétrole serait devenu « l'or noir », le nouvel étalon de l'économie mondiale mais, cette fois, manipulable à volonté par les producteurs.

L'internationalisation des flux et transactions financières a sans doute grandement contribué à la chute du régime des changes fixes. Ce développement a été stimulé par la convergence de trois évolutions indépendantes les unes des autres- La première d'entre elles concerne les progrès des technologies d'information et de communication. Ces progrès ont réduit le coût et augmenté les possibilités de transmission d'information. « La mort de la distance »<sup>2</sup> a ouvert à l'activité financière des horizons insoupçonnés en termes de coûts et de fiabilité. La deuxième évolution concerne l'internationalisation progressive des grandes banques qui densifient leur réseau de filiales et succursales. Cette expansion a été facilitée par la technologie, mais surtout encouragée par l'atténuation progressive des contrôles de changes sur les transactions financières. Le troisième facteur enfin tient au fait que l'industrie financière a trouvé – dès le milieu des années 1960 – le moyen de tirer partie des vides juridiques existant aux confins des législations et surveillances bancaires nationales. Dans ces interstices a pu jaillir sans entraves le geyser des euro-dollars. Il s'agit d'une extraordinaire innovation financière qui a offert au monde une source, en théorie inépuisable, de dollars totalement

---

2 Frances Cairncross (1997), *The Death of Distance: how the communications revolution will change our lives*, Harvard Business Press School, Boston Mass., 300p

indépendante des autorités américaines. A ces trois évolutions, s'ajoutent deux autres : d'une part, l'ouverture progressive dès 1967 du marché de l'or monétaire aux transactions privées, d'autre part, les besoins croissants de financement des budgets publics. Ainsi, progressivement, la pression montait à l'intérieur de la marmite de la finance mondiale avant la lettre jusqu'à ce que le couvercle saute le 15 août 1971. Cette « victoire des marchés » sur la volonté politique a ouvert une brèche dans laquelle s'est engouffrée ce qui allait devenir la finance internationale.

La disparition des changes fixes crée, d'un seul coup, une myriade de nouveaux actifs financiers : l'or, désormais libéré de toute fonction officielle et les devises, affranchies du carcan de la politique des taux. Chacun de ces actifs a désormais ses caractéristiques propres pour ce qui est du risque (volatilité) et du rendement. Cette nouvelle offre d'actifs apparaît alors même que les meilleurs cerveaux de la planète ont fini de mettre au point des techniques radicalement nouvelles de gestion d'actifs financiers dont le maître mot est la diversification. Emmenés par les travaux de H. Markowitz, de W. Sharpe (Prix Nobel en 1990) et bien d'autres, les « ingénieurs financiers » développent des instruments et produits (notamment les dérivés) à l'intention d'une profession qui ne cesse de faire des adeptes : le « gestionnaire financier ». Sa mission consiste à multiplier la fortune mobilière des clients (l'épargne spéculative dans la terminologie de Keynes) tout en la préservant des risques. Les promesses de la finance sont immenses. Dotée à la fois d'une rationalité et d'une mission, d'instruments et de techniques, elle porte en elle une triple promesse digne des temps nouveaux :

- celle de la « vie sans risques », c'est-à-dire de la possibilité de se couvrir – à l'aide de contrats financiers appropriés des risques non-désirables ;
- celle de la « vie sans travail », c'est-à-dire généralisation à tous – notamment par les caisses de pension - de la possibilité de vivre sans travailler grâce au rendement des capitaux financiers ;
- celle de la vie « sans responsabilité », dans la mesure où, à la différence de la détention des actifs dits réels, la manipulation des actifs financiers n'implique pas de responsabilités par rapport au tiers.



La triple promesse de la finance, alors que les économies occidentales peinent à retrouver la sérénité perdue des « Trente glorieuses », ouvre une nouvelle période : celle des « Trente Euphoriques (de la finance) » dont la financiarisation en sera à la fois le vecteur et l'expression. Laissons la parole à l'une des étoiles de la théorie financière, Eric Briys, décrivait ainsi les nouvelles potentialités de la finance<sup>3</sup>:

*« Indeed, the tyranny of the real economy causes a lot of harm in many different places. It hampers the freedom of action of individuals. It forces them to cope with risks that jeopardise the well deserved rewards of their daily labour. It entails government intervention, which can be even more destructive. ...Today, the international financial economy removes the viscosity of the real economy. It puts economic agents in a position of responsibility by ensuring that they have the opportunity to accept those risks they are able to manage through the exercise of their particular skills. »* (p. 5 et 8)

*« The challenge is to circumvent the tyranny of the real economy and its trail of risks by creating and deploying a whole range of instruments yielding better risk-sharing opportunities. In other words, more financial markets are needed. »* (p.18)

Comment ces potentialités se sont-elles traduites dans la pratique ? Comment ont-elles affecté le comportement des acteurs économiques : entreprises, ménages et administrations publiques ? La section suivante a pour objectif d'explorer les quatre dimensions de l'expansion financière durant les « Trente euphoriques ».

### **L'euphorie en marche**

Durant les « Trente Euphoriques », la finance s'est développée dans quatre dimensions qui mises bout à bout donnent une idée des progrès de la financiarisation: dans l'espace (en long) ; en tant que secteur

---

3 Eric Briys & François de Varenne (2000), *The Fisherman and the Rhinoceros – How international finance shapes everyday life*, (titre original – La mondialisation financière : enfer ou paradis? , Wiley, Chichester & New York, 115p.

économique (en large) ; en tant que logique d'action et de décision (en profondeur) et finalement dans la dimension temporelle.

Plus haut, il a été question de l'apparition au début des années 1970 de devises en tant que nouvelle classe d'actifs financiers. Désormais, tout un chacun peut acheter une monnaie dont la première fonction est de servir de moyen paiement au quotidien, non pas en vue d'acquérir des biens ou des services, mais pour la revendre au moment propice en réalisant un « retour sur investissement ». De cette manière, toute monnaie nationale est devenue « le lieu » où s'entrechoquent deux enjeux : un enjeu interne qui se mesure à l'aune du taux d'inflation et un enjeu externe se traduisant au travers des variations des taux de change. En conséquence, les utilisateurs naturels de la monnaie se trouvent – indirectement – exposés aux fluctuations de taux de change déterminés sur les « marchés » et dont les utilisateurs sont entièrement tributaires. Désormais, deux logiques gouvernent la monnaie en question : le moyen de paiement des uns devient un actif financier pour les autres. La situation des deux parties est hautement asymétrique : l'une est captive du quotidien, l'autre est libre de déplacer ses pions vers un autre support de valeur. Ici, la financiarisation a consisté à faire d'un objet - qui a par ailleurs une raison d'être propre - un actif financier et de faire ainsi coexister ou de télescoper selon les moments, deux logiques différentes : une logique économique et une logique financière.

La première tentative de mesurer le volume des transactions de change au niveau mondial remonte à 1989. A partir de cette date, il est mesuré tous les trois ans. Ainsi, les dernières données portent sur 2010 : le volume journalier des transactions s'élevait à près de 4 000 milliards de dollars, soit 1 460 000 milliards par année, pour un produit mondial annuel de 65 000 milliards de valeur ajoutée et environ 200 000 de chiffre d'affaire de l'économie mondiale. En d'autres termes, le volume des transactions de change est sept fois plus élevé que le chiffre d'affaire « réel » de l'économie mondiale, 21 fois plus haut que la valeur ajoutée mondiale et 70 fois plus élevé que le chiffre d'affaires du commerce international mondial. Ces proportions n'ont cessé d'augmenter depuis les vingt ans que les statistiques existent ; elles étaient théoriquement inférieures à l'unité au début des années 1970. Ces niveaux et ces évolutions donnent

une idée du rapport entre le poids de la logique financière et de la logique « réelle ». Pour un pays comme le Canada, le rapport entre le volume des changes et le produit national s'élève à 24 – très proche du niveau mondial. Pour un petit pays à monnaie très internationalisée, comme la Suisse, ce rapport atteint 85, soit quatre fois plus que le monde et deux fois plus que les Etats-Unis avec le dollar (le ratio est de 43) qui continuent, tous les deux, à jouer un rôle à part dans l'économie mondiale !!<sup>4</sup> Les changes flottants effacent la distance, parce qu'ils exposent la même monnaie à un tiraillement permanent entre ce qui relève du local et ce qui découle du global. C'est l'une des quatre dimensions de la financiarisation.

La deuxième dimension de la financiarisation est plus prosaïque, elle concerne la croissance de la part de la finance en tant que secteur économique dans les pays les plus développés. Les définitions statistiques et les méthodes pour inscrire le secteur financier dans le produit national diffèrent. Ils n'en demeure pas moins, que la part de ce secteur s'est accru, plus ou moins fortement selon les pays. Dans les pays les plus développés, elle a en gros doublé entre 1970 et le début des années 2000. Par exemple, aux Etats-Unis – comme d'ailleurs au Canada - elle est passée d'environ 3,5 % à plus de 7 % ; dans les pays de l'Union Européenne, la croissance a été moins forte, de 4 à 6 % du produit national. Cela montre clairement que le développement des activités financières a été l'un des moteurs de la (faible) croissance des économies développées durant les dernières décennies.<sup>5</sup> La Suisse, est un cas particulier : entre 1991 et 2006 la part du secteur financier au produit national a progressé de 3 % en moyenne annuelle alors que le reste de l'économie ne gagnait que 1 %. En 2006, la finance, au sens large avec les assurances, générait 13 % du produit helvétique. Une autre manière d'aborder le développement quantitatif de la finance

---

4 Calculé à partir des données suivantes extraites le 10 février 2013: Banque des Règlements Internationaux ([www.bis.org](http://www.bis.org)) sur les transactions de change (<http://www.bis.org/publ/rpfxfl10t.htm> ) et Banque mondiale pour ce qui est des produits nationaux nominaux en 2010 (<http://data.worldbank.org>).

5 Banque des Règlements Internationaux, Rapport Annuel 2010, Bâle, juin 2011; pour ce qui est de la Suisse, voir Tendances conjoncturelles, hiver 2006/07, pp 41-60.

consiste à observer la croissance des actifs financiers et des volumes de transaction s'y référant. Ainsi, en 2005, juste avant la crise, le total des bilans bancaires mondiaux s'élevait à environ 50 % du PIB mondial (en Angleterre à 500 %). Quant aux encours obligataires, leur montant total frôlait en 2005 une fois et demi le PIB mondial. Finalement, la capitalisation des bourses correspond environ à un produit mondial. Ainsi, en approximation, la valeur des actifs financiers classiques s'élevait à environ 2 produits mondiaux en 2005 auxquels il faut ajouter celui des instruments dérivés qui s'élevaient également à 2 produits mondiaux. En agrégé, en dix ans, ces volumes ont donc doublé – en passant de 2 à 4.

Pour ce qui est des transactions financières – sans transactions de change – leur volume a triplé en passant de 2,5 produits mondiaux en 1995, à plus de 7 en 2005. Cette évolution met en évidence un changement profond dans l'activité économique : en 1995 la production d'une unité de valeur ajoutée « mobilisait » des actifs d'une valeur de deux fois supérieure qui changeaient de mains une fois par année, en moyenne. En 2005, le même processus de création de valeur ajoutée reposait sur un tissu d'actifs financiers deux fois plus dense, avec des changements de parties intervenant deux fois par année. Les données statistiques ne permettent pas de remonter plus loin, mais le décollage des volumes financiers a sans aucun doute commencé au début des années euphoriques. Ainsi, selon certaines estimations, au début des années 1970, le volume des transactions financières aurait été égal à moins de la moitié du produit mondial. Donc, en 35 ans, le rapport entre valeur ajoutée et transactions financières (avec transactions de change) aurait été multiplié par un facteur de 50 ! En d'autres termes, aujourd'hui, pour un dollar de valeur ajoutée produite il y a parallèlement 25 dollars échangés sur les marchés financiers, alors qu'il y a 40 ans, il n'y en avait que 0,50 dollar. !<sup>6</sup>

La financiarisation a aussi affecté l'économie en profondeur en modifiant – en dénaturant - la nature des biens, services ou objets économiques. C'est sa troisième dimension. Par analogie avec ce qui a été dit plus

---

6 Paul Dembinski (2008), Finance servante ou finance trompeuse – DDB, Paris.

haut de la financiarisation des monnaies, il faut allonger la liste et y inclure les principales matières premières minérales et agricoles. Le fait que des opérateurs financiers les utilisent comme supports temporaires de valeur, modifie la nature économique de ces biens en en exposant les cours au jeu de deux logiques très différentes : la logique « classique » de production-utilisation d'une part, et la logique spéculative de diversification de risques de portefeuille, de l'autre<sup>7</sup>. Passé un certain seuil dans la proportion entre les deux logiques, la logique financière prend le dessus ce qui, de fait, aboutit à la subordination de la logique dérivée des contraintes physiques (production/consommation). Cette inversion peut conduire aux situations comme celles connues sous le nom des « émeutes de la fin ».<sup>8</sup>

Dans son action en profondeur, la financiarisation se répercute de manière non négligeable sur le fonctionnement interne des entreprises, notamment de celles qui sont cotées. La montée en puissance de la « valeur pour l'actionnaire », la « shareholder value » désigne un changement de rapport de force au sein des entreprises au bénéfice des actionnaires purement financiers axés exclusivement sur les cours boursiers. En effet, dans son acception la plus courante, la valeur pour l'actionnaire est un euphémisme qui signifie simplement la maximisation de la valeur de l'action, ce qui implique – qu'on le veuille ou non - la réduction de l'entreprise à sa valeur de revente ou à sa valorisation.<sup>9</sup> La doctrine de la « shareholder value » n'est pas uniforme. Toutefois, dans la version qui a dominé la scène et contribué à l'euphorie financière, il y a deux exigences à l'égard des conseils d'administration : d'une part, aligner les rémunérations des haut managers sur les cours en bourse ; d'autre part, rendre l'entreprise lisible aux actionnaires et s'en remettre aux marchés pour les grands choix stratégiques. Indications en apparence simples, mais qui, relayées par les révisions des normes

---

7 UNCTAD (2011), Price formation in Financialized Commodity Markets, United Nations, New York & Geneva, 81 p.

8 Jean Ziegler (2011), Destruction massive. Géopolitique de la faim, Paris, Le Seuil.

9 Alfred Rappaport (1981), "Selecting Strategies that Create Shareholder Value," Harvard Business Review, 59, 3: 139-149 et aussi Rapaport, Alfred, Creating Sharehlder Value, Simon & Schuster, 1997, 224 p.

comptables préférant le « mark to market », ont modifié en profondeur le fonctionnement des entreprises. Cette évolution est visible sur bien des points, même si tous ne sont pas attribuables au même titre à la poussée de la doctrine de la shareholder value : la montée en puissance de la fonction « finance », la valorisation des actifs dits immatériels, la gestion des stocks et la tendance générale vers les « lean », le recours systématique aux M&A, la course à l'innovation et la pression sur les sous-traitants et fournisseurs.<sup>10</sup> Ces diverses évolutions ont en commun la domination du regard externe – celui du marché – sur la connaissance interne, intime, de l'entreprise. Il en découle un changement dans le mode de prise de décisions recourant de plus en plus au quantifiable voire au valorisable qui sont synonymes d'objectivité. La tyrannie du regard externe et anonyme, à l'instar de l'actionnaire nomade se répercute sur les rapports humains au sein des entreprises, avec pertes de confiance et du sens de loyauté ainsi que l'éphémérisation des liens.

Même si A. Rappaport renie la version de la doctrine de la shareholder value devenue dominante, cette dernière a été mise en œuvre et a affecté en profondeur la nature de l'entreprise cotée. En 30 ans, l'entreprise cotée est devenue un actif financier dont les investisseurs s'affairent à anticiper le cours sans s'intéresser au type de production lui-même. Cet investisseur mythique est en fait l'actionnaire moyen, nomade et anonyme, à l'affût des gains en capital, qui réagit aux nouvelles susceptibles d'affecter la valorisation à très court terme (nano-trading) à court ou, au plus, à moyen terme. Une des conséquences les plus visibles au niveau macro de la financiarisation de entreprises cotées a été l'explosion des volumes de transactions, mentionnée plus haut, c'est-à-dire la réduction du temps moyen de détention des actions avec, pour conséquence, la hausse continue jusqu'en 2000 en tout cas, des principaux indices boursiers de la planète.

---

10 Jérémy Morales & Anne Pezet (2010) "Les contrôleurs de gestion, "médiateurs" de la financiarisation : Etude ethnographique d'une entreprise de l'industrie aéronautique", in Comptabilité, Contrôle, Audit, Tome 16, vol. 1, pp 101-132.

William Lazonick (2013), "From Innovation to Financialization: : How Shareholder Value Ideology is Destroying the US Economy" in Gerald Epstein et Marin Wolfson (eds.) (2013), *The Handbook of the Political Economy of Financial Crises*, Oxford University Press, 784 p.

La quatrième dimension, enfin, dans laquelle est visible l’empreinte de la financiarisation, est sa manière d’appréhender la durée. Le développement de la finance contemporaine, la mise en place des effets de levier et des niveaux d’endettement sans précédent, n’auraient pas été possibles sans un « aplatissement » ou banalisation du temps dans lequel fonctionnent les artefacts que sont les personnes morales – les sociétés (au sens de corporations). Ainsi, sur la scène de la finance contemporaine se retrouvent face à face aujourd’hui deux catégories d’acteurs bien distincts : les personnes morales fonctionnant dans un temps plat, homogène et mathématisable et les personnes physiques inscrites dans le temps existentiel de leurs vies. Ces deux catégories d’acteurs n’ont ni la même lecture, ni la même sensibilité face au temps qui passe. Pour les premiers, il ne s’agit que d’un écoulement mécanique, pour les seconds il s’agit du temps de leur vie. Ces lectures entrent en conflit chaque fois que le temps mécanique interfère, agresse ou perturbe le temps existentiel. Il en est ainsi chaque fois que la personne morale – forte de ses droits – s’empare du temps de la vie. Chaque fois que ces deux réalités – que la technique financière prétend lier à jamais – rentrent en affrontement, se pose la question de savoir quelle est la « vraie réalité » : celle, virtuelle mais uni-dimensionnelle, des chiffres et des calculs froids, ou celle, réelle, multi-dimensionnelle par définition, pleine de reliefs, d’aspérités et d’inconnues. Qui a raison ? La logique virtuelle froide de ceux qui ont donné un prix au temps et qui en attendent le paiement, ou bien la logique calée sur les réalités dures de ceux pour lesquels le temps de leur vie n’a pas de prix ? Virtualité ou réalité ?

Le processus de financiarisation a été nourri par l’extension de l’emprise du temps virtuel et mathématique propre aux personnes morales sur le temps existentiel, le temps réel des personnes et des civilisations. Ce n’est que la conséquence de l’omniprésence de la théorie moderne de la finance qui s’inscrit dans la lignée des percées conceptuelles qui ont entraîné la « mathématisation » du réel, pièce maîtresse de notre civilisation technicienne. La crise marque un temps d’hésitation, voire d’arrêt, si ce n’est d’arrêt final, de cette marche conquérante.

### La financiarisation – une dynamique qui s'épuise

Les quatre axes principaux d'expansion de la logique financière ont été décrits plus haut. Il s'agit à présent d'explicitier leur convergence et de montrer que la financiarisation est un processus seulement en apparence protéiforme mais, fondamentalement, unique. Si tel est bien le cas, comme mentionné dans l'introduction, les « Trente euphoriques » auront été le théâtre d'une véritable transformation systémique impulsée par la logique financière. Pendant cette période, cette logique a profondément marqué les comportements et s'est imprimée dans le mode de fonctionnement des entreprises et institutions sociales jusqu'à devenir le principe organisateur, si ce n'est unique, du moins dominant.

Le dénominateur commun des diverses variantes de la logique financière est la quête d'efficacité au sens de maximisation de la rentabilité du capital investi. Cette rentabilité peut être approchée de deux manières différentes: soit par un flux de revenu, étant sous-entendu que le capital continue à être immobilisé, soit par le montant de la vente ramené au capital investi, étant sous-entendu que le capital a été liquidé, ou plus exactement « liquéfié ». La première approche, pose la question des méthodes d'évaluation du capital alors qu'il reste investi, la seconde implique la discontinuité – c'est-à-dire la sortie, voire la substitution avec un gain à la clé. Dans les deux manières d'appréhender la rentabilité, la valeur « vraie » donc objectivable du capital est centrale. Sans elle aucun calcul n'est possible. Or, cette information ne peut être fournie que par les prix, donc dérivée d'un marché, lieu d'élaboration des prix. En conséquence, la perspective de la transaction – effective ou potentielle – apparaît comme la condition nécessaire et suffisante pour que la rentabilité du capital investi devienne d'abord un critère de décision et d'action. Il n'est donc pas étonnant de constater que la période des « Trente Euphoriques » a aussi été celle de l'extension des marchés – connue sous le terme général de la libéralisation à la mode néo-libérale – et de la multiplication parallèle des méthodes d'évaluation à l'instar des agences de notation et des rankings de toute sorte. Ces évolutions accompagnées d'une baisse significative des coûts de transaction ont grandement facilité, d'une part, la comparaison permanente des options existantes et, d'autre part, elles ont rendu le



« passage à l'acte » plus aisé et prévisible. Elle ont ouvert l'univers de la finance et de ses promesses bien au-delà du cercle des spécialistes ou professionnels. Grâce à elles, la finance est entrée dans la vie quotidienne des population occidentales.

En s'appuyant sur la transaction en tant que modèle – idéal – des rapports économiques, la financiarisation a contribué à répandre ce modèle bien au-delà du champ de la finance. Le souci de la rentabilité du capital investi est devenu une préoccupation centrale dans nos sociétés. L'exclamation « *Greed is good* » de G. Geeko dans le film « Wall Street » est devenue emblématique pour une, voire deux générations. Le capital dont il est question ici n'est pas uniquement monétaire, il peut tout aussi bien être immatériel, voire inqualifiable comme du temps, de l'effort, de la compétence ou de la sympathie. La perspective de la transaction alimente la quête – passive, voire active – d'alternatives ce qui déstabilise les acteurs. Elle débouche, à l'instar de G. Geeko, sur une attitude qui consiste à mettre fin de manière unilatérale à un rapport ou à une relation, pour encaisser la prime (de situation) et rentabiliser la mise de fonds.

Les transactions et les relations sont deux formes complémentaires de rapports économiques et sociaux. La transaction est certes un moment de mise à plat, d'équilibrage, de libération dans un certain sens, mais elle suppose ou repose sur une relation préexistante : qu'il s'agisse qu'une relation de propriété, de collaboration, d'amitié ou de subordination hiérarchique. La complémentarité, mais aussi les saines proportions entre transactions et relations, est donc centrale pour toute vie, changement, adaptation et flexibilité. La thèse centrale de ce texte consiste à dire que la financiarisation a conduit non seulement à une hypertrophie de transactions, mais aussi à une généralisation de la quête d'options. Or, cette combinaison est dangereuse pour la performance économique et sociale à venir. Pourquoi ? Pour une raison bien simple. La relation est indispensable à la vie sociale et économique parce qu'elle est le lieu de la confiance, de la collaboration et donc de la créativité. La relation est par définition un lieu de « fécondité » qui prépare en germe le futur, mais elle a besoin de temps. Si les parties à la relation – qu'elle qu'en soit la nature – sont en permanence en train d'apprécier

et d'envisager des alternatives en vue d'une transaction, la relation se vide alors de sa substance. Le cas des crédits sub-prime est l'exemple de la perversion encore plus poussée de la relation. En effet, le crédit hypothécaire (relation) a été initié non pas pour durer, mais pour être empaqueté avec d'autres et vendu. Dans ce cas, un simulacre de relation a été instauré pour être instrumentalisé en vue de la transaction qui assurait la sortie avec prime à l'une des parties.

La crise, déclenchée par l'instrumentalisation des relations à des fins de transaction met en lumière la disproportion actuelle entre transactions et relations dans la vie économique et sociale; entre quête de prime immédiate et effort de moyen terme, entre le court terme et le moyen terme.

En effet, et pour conclure, la perspective de la transaction aiguise le soupçon au sein d'une relation et aiguise la méfiance, laquelle entraîne des coûts de contrôle ce qui peut vider la relation de raison d'être économique. Si la financiarisation a déplacé le balancier très fortement du côté des transactions avec, à la clé, la réduction généralisée des horizons temporels, la sortie de crise passe par l'allongement des horizons de collaboration. Un tel allongement peut être aussi encouragé par les politiques publiques, à l'instar des primes à la durée ou à la fidélité de certaines compagnies privées. Cette durée est indispensable pour une augmentation progressive du niveau de confiance sans laquelle il n'y a ni efficacité, ni croissance. Ainsi, la sortie de crise ne passe pas (seulement) par une solution technique, mais exige aussi une réponse en termes d'ancrage temporel de l'activité économique, de loyauté et de responsabilité des acteurs. C'est-à-dire, il s'agit une réponse éminemment éthique au niveau des entreprises, des collaborateurs et des régulateurs.

# Du capital fictif

Par Lauren Goldner

Dans le volume III du *Capital* de Marx, peu de concepts sont aussi pertinents pour le monde actuel que celui du « capital fictif ». Un trillion et demi de dollars s'échangent quotidiennement sur les marchés boursiers, dont une toute petite partie est de l'investissement direct ou du commerce ; il est de moins en moins possible de se diriger dans le labyrinthe des nouvelles formules financières (sociétés d'investissement, produits dérivés) sans l'aide des mathématiques supérieures; la part de l'intérêt brut global et de la redevance foncière (le célèbre facteur FIRE de la finance, de l'assurance et de l'immobilier) s'approprie chaque année une part de plus en plus importante du profit total, éclipsant les profits réalisés dans l'industrie manufacturière.

On pourrait éviter beaucoup de confusion dans la réapparition actuelle de la critique marxienne de l'économie politique si les marxistes accordaient plus d'attention au fait que les volumes I et II du *Capital* sont un « système clos » où ne figurent que des capitalistes et des prolétaires, et que le « capital » apparaît aux capitalistes sous la forme de titres papier permettant d'accumuler des richesses (actions, obligations, titres de propriété foncière) et qui n'arrivent que dans le volume III.

La confusion s'aggrave encore lorsqu'il s'agit d'établir correctement les liens entre ce « système clos » et les couches non capitalistes (par exemple les petits producteurs du Tiers Monde) et les « intrants libres » du monde naturel. Enfin, la plupart des lecteurs ne prennent pas en considération le fait que Marx n'a jamais résolu le problème principal de l'accumulation (les systèmes de reproduction élargie à la fin du volume II), une problématique qu'ont surtout reprise Rosa Luxembourg et ceux qui l'ont suivie dans sa tentative de trouver une solution (quels qu'en soient les défauts systématiques), en particulier parce qu'elle tenait à faire de la permanence de « l'accumulation primitive » une composante du capitalisme.

Cette brève dissertation tentera de définir le capital fictif de façon plus pointue. Le capital ne fait pas que passer par le processus de valorisation décrit dans les volumes (incomplets) du *Capital*; il ne dépend pas simplement de la valeur excédentaire dégagée lors du « processus de production immédiat » ; il soutient aussi les titres papier d'accession à la richesse sous forme de profit, d'intérêt et de redevance foncière avec les intrants non rémunérés de l'accumulation primitive, c'est-à-dire en pillant, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du « système clos ». Le capital pille les petits producteurs du Tiers Monde en les incorporant au prolétariat, dans la « périphérie » et au « centre », en tant que force de travail dont la reproduction antérieure n'est pas payée par le capital. Le capital pille la nature en ne renouvelant pas ses ressources, et en ne régénérant pas les environnements épuisés par la production, ce que le capital ne considère pas comme des coûts. Il arrive que le capital pille la force de travail salariée à l'intérieur du « système clos » en repoussant le salaire global de cette force de travail en dessous des coûts de reproduction. Parfois aussi, le capital pille ses propres infrastructures et usines fixes en les utilisant jusqu'à ce qu'elles rendent l'âme, bien après le délai d'amortissement normal, ou par d'autres machinations (Enron, World.com, Tyco). Toutes ces formes de pillage augmentent le total de valeur excédentaire disponible pour consolider les titres papier d'accession à la richesse des capitalistes au-dessus et au-delà de la valeur excédentaire produite dans le système clos par l'échange d'équivalents (hypothèse des volumes I et II du *Capital*). Les titres de profit, d'intérêts ou de redevance foncière peuvent poursuivre leur processus de valorisation (A-M-A') aussi longtemps qu'on produit suffisamment de valeur excédentaire à l'intérieur du système clos, et à l'extérieur, pour les soutenir. Le capital dans son ensemble peut se développer pendant un certain temps alors que la reproduction sociale se contracte, de la même façon qu'un organisme vivant peut continuer à vivre un certain temps alors qu'un cancer le ronge. Quand la somme globale de valeur excédentaire disponible à une échelle mondiale ne peut plus nourrir convenablement le profit global, l'intérêt et la redevance foncière font valoir leurs droits et un effondrement déflationniste se produit, identique à celui auquel nous assistons peut-être aujourd'hui (été 2003).

Certains critiques de mes précédents écrits sur le capital fictif disent que je « saute à pieds joints par dessus » la première partie du volume III du *Capital* consacré à la fixation du taux de profit. Dans un certain sens, ils ont raison parce que je ne crois pas que le taux de profit dérivé du « processus de production immédiat », pris isolément, soit le problème central. À mon tour, je peux dire que ces critiques « sautent à pieds joints par dessus » la question du taux de reproduction sociale, parce qu'ils ne prennent en considération aucun des facteurs énumérés ci-dessus et pensent que la reproduction sociale va de soi. Comme les capitalistes, ils appellent profit ce qui pourrait en fait n'être que le résultat de salaires non reproductifs, de l'érosion non reproductive des usines et des infrastructures, du pillage de la nature, et de l'exploitation de la force de travail recrutée parmi les petits producteurs. Ils accepteraient comme « profit » les profits émanant de l'extraction à ciel ouvert hautement mécanisée (et vraiment rentable localement), sans prendre en compte les coûts « collatéraux » provoqués par les inondations endémiques, la pollution engendrée par la combustion du charbon et le réchauffement planétaire; ils ne prennent pas non plus en compte les coûts sociaux dus aux entraves imposées à des sources d'énergie potentiellement meilleures par les industriels du charbon (afin de prévenir la dévalorisation de leur capital équipement), coûts qui seraient « déduits » de ce genre de profit en tant que niveau du capital social global, et aucun de ces éléments n'apparaît dans les statistiques capitalistes sous forme de coûts de l'extraction à ciel ouvert, source de profit.

Le capital fictif est l'écart entre le prix global et la valeur globale à une échelle mondiale. À la lueur de ce qui précède, étudions cette notion de plus près. (L'économie bourgeoise – il n'y en a pas d'autre – reprend quelque peu cette idée dans « Tobin's Q », qui est le rapport entre l'estimation globale de tous les actifs et le coût de leur remplacement en termes d'aujourd'hui). On ne peut comprendre l'accumulation capitaliste qu'en totalité, comme par exemple la totalité d'un cycle d'affaires. C'est au plus bas d'un crash déflationniste comme celui de 1929 (ou peut-être celui auquel nous assistons actuellement) que le prix et la valeur coïncident presque, une fois que tout ou la plupart du capital fictif est éliminé. La « valeur globale » en termes de temps de

travail socialement nécessaire, est le coût de la reproduction de la force de travail existante et du capital équipement à une échelle mondiale, à l'intérieur du « système clos » ne comprenant que des capitalistes et des travailleurs.

Aujourd'hui, la valeur globale est l'agent actif dans le mouvement de pression à la baisse sur les prix dans une faillite déflationniste éventuelle. Tout ce qui excède cette valeur est fictif. Bon nombre de marxistes contemporains voudront bien admettre que le capital fictif est important mais nieront qu'il a quoi que ce soit à voir avec le capital fixe surévalué dans le « système clos » des volumes I et II. À la lumière de nombreuses théories rivales sur le capital fictif dans la théorie bourgeoise (par exemple Hyman Minski, Doug Noland, « Tobin's Q », Doug Henwood), je pense qu'il est impératif de lier le capital fictif à « l'auto dévalorisation » générale du capital à l'intérieur du « système clos » et qu'il ne faut pas le considérer uniquement comme un phénomène du système de crédit. Enfouie sous « tout le reste », la contradiction fondamentale du capital est son besoin de se mélanger au travail vivant pour se développer comme capital, et sa tendance simultanée à chasser la force de travail vivante du processus de production. Le capital a besoin du coût de reproduction de la force de travail en tant qu'étalon universel d'échange et, en même temps, il détruit périodiquement cet étalon à cause du progrès technologique auquel le poussent les innovations nécessaires.

À un certain point, l'obstacle à l'expansion du capital devient le capital lui-même. Avec le temps, le coût de reproduction de  $V$  par rapport à  $C$  s'amenuise trop pour servir d'étalon universel d'échange, le « numéraire », et la valeur devient un obstacle à plus de reproduction sociale. Le capital fictif entre en scène quand on sort de ce (très réel) système clos qui ne contient que des capitalistes et des travailleurs pour examiner l'interaction entre le système clos et sa valorisation du capital global dans les titres de richesse capitalistes. Car, en dépit de la logique de la relation entre  $V$  et  $C$  dans le système pur, le véritable capital existant sous forme de titres papier de richesse n'est pas simplement, comme le mouvement  $A-M-A'$  du capital dans le modèle pur, une relation sociale de production; ces titres papier revendiquent la richesse future, d'où

qu'elle vienne. De plus, contrairement au capital décrit dans le modèle pur des volumes I et II, ces titres papier bien réels ne peuvent exister que dans un marché régulé par un État et sa banque centrale (et ceci aussi ne figure que dans le volume III), c'est-à-dire avec le soutien de la puissance armée de l'État et du pouvoir de l'État de décréter l'impôt. Les actions, obligations et titres de revenus fonciers sont bien antérieurs à la complète domination du capitalisme en soi.

Pendant la transition proto capitaliste en Europe entre le XVIème et le XIXème siècle, la première phase d'accumulation primitive du capital issu de la féodalité, ces titres papier étaient par nature des autorisations de pillage soutenues par l'État, comme on le constate dans les chartes émises par les gouvernements mercantiles pour que les percepteurs collectent l'impôt de la paysannerie française, pour les trafiquants d'esclaves africains, pour les pillards espagnols du Nouveau Monde, ou pour les loups de mer anglais qui pillaient les pillards espagnols. Les marxistes contemporains oublient parfois que les actions, les obligations, les hypothèques, l'assurance, les instruments de la dette d'État et même la banque centrale sont historiquement antérieurs à la domination des relations de valeur dans le processus premier de production. Ce qui différencie le capitalisme du proto capitalisme mercantile est précisément la prépondérance du processus de production immédiat dans la production de richesse (en tant que valeur excédentaire) pour valoriser les titres papier, mais à cause de la réalité actuelle de l'accumulation primitive dans le capitalisme mondial, ces titres papier n'ont jamais perdu – loin de là – leur caractère d'origine d'autorisations étatiques à piller la richesse à l'intérieur ou à l'extérieur du système pur.

Aujourd'hui, nous voyons ce pillage dans les trillions de dettes qui écrasent les économies du Tiers Monde; nous le voyons dans les destructions massives de l'environnement. Nous le voyons dans le réchauffement mondial causé par les émissions de combustible fossile, émissions technologiques et combustibles qu'une société saine aurait depuis longtemps rejetés et remplacés. Nous le voyons dans le flot de migrants qui fuient les régions du monde ruinées par des décennies de paiement des intérêts de la dette. Nous le voyons dans la prolifération de

systèmes d'allocations chômage à l'américaine et dans la multiplication des travailleurs pauvres. Dans tous ces cas de non-reproduction, c'est le capital fictif qui est à l'oeuvre.

Examinons à présent l'histoire de ces autorisations à piller soutenues par la puissance armée de l'État telles qu'elles se sont développées pour atteindre leur forme contemporaine. La « guerre de trente ans » 1914-1945 fut essentiellement une guerre destinée à déplacer le centre de la finance mondiale de la Grande-Bretagne vers les États-Unis. Ce fut fait lors des accords de 1944-1947 qui créèrent le FMI et la Banque Mondiale, suivis par le Plan Marshall. Grâce au système de Bretton Woods (1944-1973), les États-Unis ont acquis une capacité sans précédent à pomper la richesse mondiale au moyen d'un dollar surévalué, à la suite des dévaluations forcées en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne après 1945. Toutes les marchandises en provenance d'Europe et du Japon (pour ne pas citer le Tiers Monde) arrivant aux États-Unis contenaient un élément de « pillage » tel que nous l'avons décrit plus haut. Toutes les acquisitions américaines de capital équipement, de propriété foncière, etc., surtout en Europe, relevèrent de ce genre de pillage. Cette richesse passa dans les bilans, privés et publics, du capitalisme américain, tout à fait indépendamment des profits produits lors du processus de production immédiat aux États-Unis mêmes, comme on pourrait le déduire des mécanismes décrits dans le volume III du *Capital*.

Alors que les États-Unis incarnaient de toute évidence l'économie capitaliste la plus avancée après 1945, on pouvait en fait y distinguer un courant souterrain statique qui a une grande importance pour notre histoire. Ils furent frappés par des récessions en 1948-49, 1953-54 et surtout en 1957-58. C'est en essayant de mettre à plat ce système que nous voyons le lien entre le capital fixe surévalué et le système de crédit international dans son ensemble. Les États-Unis connurent des déficits de la balance des paiements à partir de 1950 (alors que la balance commerciale resta favorable jusqu'en 1971, année de l'écroulement du système de Bretton Woods). Ces dollars qui s'accumulaient à l'étranger furent d'abord utiles à la reconstruction en Europe et en Asie. Mais après la récession de 1957-58, ils commencèrent à devenir pléthoriques,



et la crise du dollar surévalué devint plus apparente. (Quand le « dollar malade » devint un problème en 1958, le total de « dollars nomades » détenus à l'étranger s'élevait à 30 milliards. Aujourd'hui, le total des dollars américains détenus à l'étranger est de 10 trillions.) C'est ainsi que commença le processus, dont nous espérons qu'il atteint son paroxysme aujourd'hui, par lequel les détenteurs étrangers de « dollars nomades » les réinvestissaient sur les marchés américains, permettant aux États-Unis de creuser leurs déficits à l'étranger et d'acheter des actifs étrangers avec des dollars surévalués. Cela consistait en fait à acheter des actifs étrangers avec leurs propres dettes.

Ce financement de l'économie américaine avec ses propres déficits de la balance des paiements croisait l'élément fictif du capital fixe américain de la façon suivante. Alors que le reste du monde, en reconstruction après la guerre à l'aide d'une technologie de pointe, rattrapait, puis dépassait des secteurs de plus en plus nombreux de l'industrie américaine en stagnation, le capital fixe américain était, en termes reproductifs, (c'est à dire selon les coûts de remplacement du moment), déjà prêt à être dévalorisé. Mais, contrairement aux marxistes qui habitent le modèle pur du *Capital* où ne vivent que des capitalistes et des travailleurs, les capitalistes résistent énergiquement à la dévalorisation immédiate de leurs capitaux actifs chaque fois et partout où cela est possible. (Il nous suffit de regarder le Japon des dix dernières années où la banque centrale, grâce au système bancaire, garde d'énormes actifs fonciers et industriels à des valeurs papier gonflées.) La profonde récession américaine de 1957-58 était, répétons-le, le début de la crise de Bretton Woods et par là de « l'impérialisme du dollar » dominé par les États-Unis. Elle marqua le début de la désindustrialisation des États-Unis, puisque l'investissement rentable dans la production américaine ralentissait fortement et se déplaçait à l'étranger.

C'est un exemple éblouissant de la façon dont le capital fixe surévalué d'entreprises endettées n'est pas immédiatement passé aux profits et pertes mais passe dans la circulation générale grâce au système de crédit. Il circule comme une bulle de promesses en l'air, de non-liquidité potentielle (non-convertibilité en liquide, comme dans une liquidation de crise) tant que la combinaison de la valeur excédentaire

et du pillage (défini plus haut) soutient les titres papier qu'il invente. En 1971, les États-Unis désolidarisèrent le dollar de l'or et en 1973, on se sépara pour de bon du taux fixe. Le monde sombra dans le pire ralentissement (1973-75) depuis la guerre. Selon la formule concise de Michael Hudson, le monde passa d'un standard de « papier or » à un standard de « papier papier » et, depuis lors, est de fait sur un standard dollar. Les dollars américains ne cessent de s'accumuler à l'étranger, on estime à présent leur endettement net à 2 trillions (8 trillions en participations à l'étranger contre 10 trillions détenus par des étrangers). Les États-Unis, comme la Grande-Bretagne avant eux, sont devenus une énorme économie rentière, et toute tentative d'isoler les profits des sociétés américaines dans le pur modèle du capital et des travailleurs est condamnée à n'être qu'un exercice empirique mal inspiré.

Notre scénario de base est maintenant en place, même si les États-Unis ont réussi à retarder le jour du jugement dernier pendant trente ans. Les États-Unis ont relancé leur économie après le ralentissement de 1973-75. L'arrivée au pouvoir de Thatcher en Grande-Bretagne en 1979 et de Reagan aux États-Unis en 1980 visait précisément à utiliser l'action de la banque centrale pour empêcher une déflation générale des actifs en interrompant à la fois la reproduction de la force de travail et du capital équipement en faveur des taux de profit. En 1984, les États-Unis passèrent de la position de plus grand créancier mondial à celle de plus grand débiteur mondial et ils n'ont jamais regardé en arrière.

Depuis les crises mexicaine et brésilienne de 1982 jusqu'à la « crise tequila » au Mexique en 1994, la gestion de crise a consisté à autoriser la bulle de non-liquidité en expansion à circuler à une échelle mondiale sur le mouvement A-C-A', quelles qu'en soient les conséquences pour la reproduction matérielle. En 1997-98 survint la crise asiatique. En 1998, ce fut la faillite de la Russie et le renflouement de la société d'investissement Long Term Capital Management (avec à la clé pour cette dernière 1 trillion d'actifs impliqués potentiellement non liquides). L'an 2000 vit la fin de la bulle « *high tech* » et le début de trois ans (et nous comptons encore) de marchés mondiaux déprimés et d'une possible déflation mondiale. En 2001, l'Argentine fit faillite. Au moment où nous écrivons, la Banque Fédérale de Réserve essaie

de regonfler massivement le système de crédit américain, en parlant désormais ouvertement d'une possible dégringolade déflationniste. Nous n'avons pas encore entendu la fin de cette histoire, la phase (que nous souhaitons finale) du développement capitaliste.

# Le système financier contre les sociétés

Par **François L'Italien**

## Le basculement du quotidien

24 février 2010. Ce jour-là, le soleil ne s'est pas levé pour tous les habitants de Québec. Les employés et les retraités de l'usine de pâtes et papiers Stadacona faisaient partie de ceux-là. Ils allaient apprendre de bien mauvaises nouvelles : la compagnie qui détenait l'usine était sur le bord de la faillite. Papiers White Birch venait de se placer sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. En termes clairs, rien n'allait plus pour l'entreprise, qui creusait son trou chaque jour davantage. Si la nouvelle ne pouvait étonner personne, puisque des signes avant-coureurs de la faillite avaient été lancés plus tôt dans l'année, elle allait en ébranler plusieurs. L'angoisse sourde de perdre son travail à 54 ans sans diplôme, ou voir s'élever en fumée un patrimoine de retraite chèrement gagné. Dans tout cela, l'anticipation mortifère vécue par le commun des mortels : devoir déménager dans « beaucoup plus petit », couper les vacances en famille, vivre au quotidien l'incertitude financière. Avec l'entrée de Papiers White Birch sous cette loi, tout devenait possible. Surtout le pire.

Or, c'est en gros ce qui s'est passé, en particulier pour les retraités de l'usine Stadacona. Cinq ans plus tard, au terme d'un processus de restructuration financière de la compagnie, ces derniers ont vu leurs rentes amputées de 30 %. Du jour au lendemain, contraints de retourner sur le marché du travail à un âge avancé. Des séparations, des dépressions. Des suicides. Les travailleurs actifs, quant à eux, ont été obligés de voir rouvrir la convention collective pour contribuer à l'effort de relance de la compagnie. Accepter des diminutions de salaire, un réaménagement sévère de l'horaire de travail et l'implantation d'un nouveau régime de retraite, beaucoup moins avantageux que l'ancien.

Le prix à payer pour que la fumée sorte à nouveau de la cheminée de l'usine a été exorbitant.

Et déchirant : représentant les travailleurs actifs, le syndicat a accepté de signer le plan de relance en 2012, un plan qui comprenait les coupures drastiques dans les rentes des retraités. N'ayant pas été représentés dans le processus de restructuration, ceux-ci n'ont rien pu dire. Pas un mot. Expérience contemporaine de l'impuissance. Résultat des courses : le regroupement des retraités de l'usine Stadacona a intenté en 2017 une poursuite contre leur ancien syndicat, pour ne pas les avoir consultés avant de prendre une décision qui les affectait directement. L'issue aurait-elle été différente si cela avait été le cas ? On ne refait pas l'histoire avec des « si ». Mais ce que nous savons cependant est que la restructuration financière de Papiers White Birch a créé un cirque romain dans lequel se sont affrontés, et s'affrontent toujours, d'anciens camarades de travail. Pour le malheur des uns et dans l'intérêt des autres.

Qui sont ces « autres » ? Qui sont ceux qui, ayant pesé le plus lourdement dans l'issue de cette histoire, n'ont pratiquement jamais été vus aux discussions ? Qui ne se sont prononcé qu'à travers des intermédiaires, consultants ou avocats ? Qui ont des contacts privilégiés avec les juges, les firmes d'audit, les autorités financières ? Qui considèrent que les travailleurs, les retraités, les fournisseurs et les collectivités sont les pièces interchangeables d'une machine dont ils ont la propriété ? Ce sont ceux pour qui les restructurations financières sont non seulement des occasions de profit, mais surtout des manières de consolider leur position dominante dans l'économie et la société. Une analyse du « cas » de Papiers White Birch donne une idée des pratiques de cette classe sociale dont les médias ne parlent jamais, mais aussi du « système » sur lequel s'assoit leur domination.

Sans entrer dans les détails, peu d'observateurs et journalistes ont mentionné que les problèmes financiers de Papiers White Birch se sont accentués le jour où un fonds de placement privé s'est immiscé dans le processus de « relance ». La papetière étant sur le bord de la faillite, ce fond, Black Diamond Capital, a été surtout présenté comme un sauveur. Bien heureux d'être ainsi considéré, ce dernier avait cependant

des plans qui ne ressortaient pas tant de la philanthropie que du calcul intéressé. Très intéressé.

Spécialisé dans le prêt aux entreprises en détresse, Black Diamond Capital a avancé des liquidités à Papiers White Birch au cours de la restructuration financière pour qu'elle maintienne ses opérations. En procédant ainsi à un moment de grande vulnérabilité financière, le fonds s'assurait d'être directement impliqué dans la définition du plan de relance à titre de créancier prioritaire. C'est grâce à ce statut qu'en septembre 2010, le pdg de Black Diamond Capital et le propriétaire de Papiers White Birch ont fait une proposition conjointe de rachat de l'entreprise, moyennant quelques concessions. Pour que Papiers White Birch redémarre, les rentes versées par le régime de retraite aux employés retraités devaient être sabrées, et les travailleurs actifs devaient accepter de revoir à la baisse les principaux paramètres de leurs conditions de travail. Cette proposition a été acceptée par les parties prenantes et complétée deux ans plus tard, en septembre 2012.

Comme plusieurs médias l'ont rapporté, il pouvait s'agir là des conditions nécessaires à remplir pour qu'une entreprise dans un secteur en difficulté puisse repartir. La question est cependant de savoir si des sacrifices ont été faits par toutes les parties prenantes impliquées dans la relance. La réponse à cette question est non.

Entre 2010 et 2012, au cours des deux années où Papiers White Birch a été en période de restructuration, des frais d'intérêt de 30 millions de dollars ont été versés par l'entreprise aux créanciers, à commencer par Black Diamond Capital. À cela se sont ajoutés des frais professionnels imputés à la restructuration, frais de près de 19 millions de dollars. Autrement dit, au cœur de la crise de Papiers White Birch, des acteurs financiers ont littéralement siphonné une importante proportion des liquidités générées par cette entreprise en détresse. Accroissant du même coup ses difficultés financières, ainsi que les sacrifices à venir des retraités et salariés. La Loi sur les arrangements des créanciers des compagnies a en quelque sorte imposé un état d'exception qui a non seulement suspendu tous les contrats et conventions en vigueur, mais qui a permis d'extraire tout le jus qui était disponible dans le citron.

Il n'y a donc pas eu de sacrifices de la part de Black Diamond Capital et du propriétaire de Papiers White Birch, Peter Brant. Bien au contraire. Peu de médias ont relevé le fait que Brant détenait également, parmi d'autres choses, un club de polo et une ferme équestre au Connecticut. Même s'il eut des pertes financières à éponger de sa part, peut-on réellement en comparer la portée avec celles qui ont affecté les travailleurs et les retraités ? D'un côté perdre sa mise et la possibilité d'acheter la Tesla Model 3. De l'autre, devoir travailler jusqu'à 75 ans à 18 \$/l'heure pour subvenir à ses besoins de base. En fait, la restructuration de l'entreprise a été une occasion de renforcer les inégalités qui sont générées par l'emprise croissante de la « communauté financière » sur la vie économique. Cette dernière transforme le plomb des dettes en or, alors que les travailleurs et retraités voient aujourd'hui l'or se transformer en plomb.

Par-delà les caractéristiques spécifiques à ce film, que l'on a pu récemment revoir avec l'histoire de Sears Canada, il agit comme un révélateur : il met en lumière de manière particulièrement éloquente ce qui est advenu de la vie économique depuis la fin du siècle dernier. L'un des faits les plus massifs est certainement le déploiement d'un système financier unifié par-dessus la tête des États et des entreprises, qui impose aujourd'hui ses logiques, ses discours et ses manières de faire aux économies et aux sociétés occidentales. Il faut revenir brièvement sur ce processus de financiarisation de l'économie, puisqu'il s'est si bien installé dans nos vies et nos têtes que nous ne le voyons pratiquement plus.

### **Retour sur la crise financière de 2008**

Une des manières de s'introduire à ce processus est de revenir sur la crise financière de 2008. Cette crise, l'une des pires de l'histoire du capitalisme, a été déclenchée à partir des États-Unis. Elle n'a pris que quelques semaines pour affecter la plupart des économies occidentales, en provoquant une « grande récession » de laquelle ces dernières n'ont émergé que très récemment. Appelés en renfort des grandes banques impliquées dans cette crise, la plupart des États occidentaux ont accepté de les refinancer massivement, ce qui s'est traduit par une augmentation importante de l'endettement public. Endettement qui allait par la suite

justifier un cycle de politiques d'austérité budgétaire. Il s'agit là d'une illustration parfaite de l'antique maxime « privatiser les profits et socialiser les pertes », qu'a remise au goût du jour la doctrine néolibérale.

Au Québec, on retiendra surtout de cet épisode les déboires de la Caisse de dépôt et placement, qui détenait dans son portefeuille beaucoup de ces produits financiers opaques qui ont été au cœur de la crise (les fameux « papiers commerciaux adossés à des actifs »). Les pertes historiques de la Caisse, causées par une stratégie de placement très spéculative, ont littéralement plombé les régimes de retraite dont elle avait, et a toujours, la responsabilité. Il a fallu plus de cinq ans, et des efforts supplémentaires consentis par les salariés et les entreprises, pour renflouer la cagnotte de ces régimes, qui devait normalement être gérée prudemment par les dirigeants de la Caisse.

La question se pose : que cette crise financière nous a-t-elle appris ? Que pouvons-nous retenir de cet épisode pour comprendre la situation dans laquelle nous sommes ? Au moins deux choses. La première est que, contrairement à l'idée répandue selon laquelle les crises mènent « naturellement » à des changements sociaux, elles peuvent au contraire renforcer les dynamiques sociales qui les ont provoqué. En termes clairs : la crise peut permettre la normalisation et l'ajustement de l'ordre institutionnel qui l'a rendu possible. C'est précisément ce qui s'est produit depuis 2008. Loin d'avoir enclenché une remise en cause collective du capitalisme, voire de sa variante financiarisée contemporaine, cette crise a mené à la création de garde-fous supplémentaires, destinés à améliorer un système dont il n'a jamais été question de repenser les fondements. En l'absence d'alternatives politiques globales et de doctrines socio-économiques cohérentes, les puissances privées composant ce système financier ont pu convertir un moment de défaillance en une occasion de relance.

Le second enseignement de la crise de 2008, qui est probablement le plus important, porte sur la nature du capitalisme contemporain. Cette crise a permis d'exhiber les ressorts fondamentaux du système capitaliste dans lequel nous sommes, ainsi que les caractéristiques d'une frange importante de la classe dominante. Si elles ont des airs marxisants, ces



catégories ont l'avantage d'appeler un chat, un chat. Le monde dans lequel nous sommes n'a pratiquement plus rien à voir, du moins sur le plan de ses principes d'orientation les plus généraux, avec l'époque dont notre imaginaire économique est issu. Pour le dire simplement : alors que nous nous accrochons collectivement aux catégories de « classe moyenne », de « croissance inclusive », d'économie de biens et services, de PIB et d'autres indicateurs du genre issus des Trente glorieuses (1945-1975), un nouveau cadre de régulation de l'économie qui ne répond plus de ces réalités s'est mis en place depuis les années 1980. Ce nouveau cadre est celui de la financiarisation du capitalisme.

### **La financiarisation de la vie économique**

On appelle financiarisation de l'économie le processus par lequel de puissantes organisations financières globalisées (banques, fonds d'investissement, fonds de pension, firmes d'analyse financière) se sont approprié la capacité d'organiser la vie économique des sociétés. Le recours accru des ménages au crédit pour les dépenses quotidiennes, le rôle grandissant des fonds d'investissement dans l'évolution des secteurs économiques et la gestion courante des entreprises, l'importance des réactions de la « communauté financière » face à des annonces politiques ou à l'élection de gouvernements, le poids des pratiques spéculatives dans la fixation du prix d'actifs névralgiques (terres agricoles, ports, infrastructures énergétiques, etc.) ou de denrées de base (riz, maïs, fer, etc.), les garanties faramineuses accordées aux investisseurs dans les accords de libre-échange, le soutien fiscal des gouvernements au secteur financier. La liste pourrait s'allonger *ad infinitum*. Mais voilà quelques exemples qui illustrent, aux côtés du cas Papiers White Birch décrit plus haut, les manières par lesquelles des organisations financières privées déploient aujourd'hui cette capacité d'organiser la vie économique.

Les effets provoqués par le contrôle de cette capacité d'organisation par les organisations financières sont nombreux. L'un des plus évidents est certainement la logique de parasitage qu'elle a peu à peu imposé : les fonds d'investissement écrèment une part de plus en plus grande de la richesse produite socialement et font reposer sur les épaules des

individus et des collectivités les coûts de cet écrémage. Ainsi, l'arrivée de ces fonds à la tête de grandes entreprises a entraîné d'importantes restructurations et rationalisations, dont l'objectif premier était de faire croître la valeur financière de ces entreprises. Grâce à cela, les hauts dirigeants ont vu exploser leur rémunération depuis les années 1990 ; mais à cause de cela aussi, les revenus des salariés ont stagné durant la même période, contraignant du même coup les ménages à utiliser la carte de crédit. Aujourd'hui, les revenus exorbitants des hauts dirigeants, ainsi que le recours au crédit dans la vie quotidienne sont des choses largement acceptées et « naturalisées ».

Un second effet de la financiarisation, et non le moindre, doit aussi être relevé : nées de la libéralisation des marchés dans les années 1980, les grandes organisations financières ont créé un système globalisé qui impose aujourd'hui aux États un cadre qu'ils doivent suivre. Que ce soit en matière de politique budgétaire, de politique économique ou fiscale, les États sont contraints par ce système de puissances privées à adopter les « meilleures pratiques ». Cette confiscation du pouvoir politique des sociétés occidentales par ces organisations globalisées explique en grande partie pourquoi, en 2018, les États n'ont pratiquement plus de marges de manœuvre. Ils sont, dans les faits, cantonnés dans des fonctions d'intendance (formation de la main d'œuvre, maintien des conditions minimales de vie, police, armée, infrastructures de transport, etc.). Lorsque, par malheur, certains d'entre eux souhaitent réaffirmer leur pouvoir contre la « communauté financière », ils ne tardent généralement pas à rejoindre les rangs des États déchus. La Grèce est l'illustration la plus récente de cette dynamique de domination.

### **Une classe dominante déterritorialisée**

Ce système de puissances privées ne se meut pas seul : il est opéré concrètement par une élite globalisée, une « superclasse » (*overclass*) dont les intérêts financiers coïncident avec le déploiement de ce système. L'une des caractéristiques de cette classe dominante est qu'elle est déterritorialisée : les frontières nationales sont pour elle secondaires, puisqu'elle est en mesure de circuler librement partout sur la planète (voire au-delà, comme l'imagine Elon Musk). Habitée aux

officines feutrées et aux jets privés, vivant dans un réseau d'enclaves situées en parallèle au monde ordinaire, il faut bien constater que cette classe dominante ne se sent aucune responsabilité ou solidarité particulière à l'égard du destin des sociétés. On conviendra que cela est particulièrement accablant lorsque l'on sait qu'une crise écologique est en cours et menace rien de moins que la survie de l'humanité. Alors que les États nationaux devraient se voir confier tous les pouvoirs pour agir sur les causes de cette crise, cette classe s'acharne à défendre ses privilèges et intérêts. Nous n'avons pas encore pleinement pris la mesure des implications de cette intransigeance, qui prendra la forme d'une guerre de basse intensité contre les sociétés, menée pour l'instant de manière unilatérale par cette *overclass*.

La financiarisation de la vie économique n'est donc pas qu'une réalité touchant l'économie : il s'agit aussi et surtout d'une dynamique « politique », qui marginalise le rôle des parlements et des débats dans l'orientation de la vie des sociétés. Il existe évidemment des résistances à cela, qui s'expriment de multiples manières. Un sentiment « anti-système », où l'État, les entreprises et le capitalisme sont associés et dénoncés, prévaut actuellement. À gauche, ce sentiment mène entre autres aujourd'hui à un repli stratégique sur des réponses locales ou municipales à la domination et à la crise écologique. À droite, la résurgence des populismes incarne confusément le refus d'une nouvelle doxa libérale de l'« ouverture », sur laquelle s'appuient les puissances financières globalisées. Dans les deux cas, cependant, on constate une commune incapacité à formuler une alternative politique globale, porteuse d'un idéal de civilisation dépassant celui de la liberté libérale et de la consommation de masse, qui pourrait se présenter comme une menace à la globalisation financière. Or, cela s'impose. Car les années qui viennent ne seront pas un pique-nique.

*François L'Italien est chercheur à l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)*

# La financiarisation des sociétés vue par un juriste - Expression, conséquences et réactions du droit

Par Ivan Tchotourian

Le mouvement de financiarisation des entreprises est difficile à définir, car il est complexe, diffus et indirect (Daigre, 2017). Expression de la prééminence du modèle capitaliste, la financiarisation désigne une tendance ou pratique qui vise à accumuler et valoriser le capital par l'utilisation de techniques financières. Elle traduit aussi l'idée d'une extension de ce phénomène hors de la sphère financière, désormais présent dans toutes les formes organisations sociales (Laurin-Lamothe et L'Italien, 2015). Au final, la financiarisation peut être vue comme « [...] *the tendency for profit making in the economy to occur increasingly through financial channels rather than through productive activities* » (Krippner, 2011).

« *A series of financial and economic crises in the global political economy exposed the pathologies of a financialized, neoliberal financial system* » (Horn, 2017). Plusieurs scandales touchant les grandes entreprises ou institutions financières ont en effet mis en lumière des pratiques contestables. Ce sont sans doute les cas d'*Enron* ou *WorldCom* qui ont contribué à une prise de conscience majeure des conséquences d'une gouvernance d'entreprise orientée sur le court-terme (Branson, 2003; Gordon, 2003; Gordon, 2002; Baird et Rasmussen, 2002; Gillan et Martin, 2002). L'effondrement banquier et financier de 2007-2008 a confirmé ces craintes (Sun, Stewart et Pollard, 2012; Vasudev et Watson, 2012; Magnier, dir, 2010), qui font encore aujourd'hui planer des incertitudes sur ce que réserve l'avenir (Orléan, 2009 : 11). Certains observateurs expliquent la catastrophe actuelle par le comportement des acteurs du marché animés par le seul appât du gain et par des rémunérations néfastes (Gélar, 2008). À cette crise, s'est ajoutée une remise en cause de la légitimité de l'entreprise en tant que telle, entreprise qui n'a

jamais été autant fragilisée. Ternie par les médiatisations négatives, il a fallu repenser son rôle pour regagner la confiance des parties prenantes. Depuis les trois dernières décennies, la financiarisation a transformé l'entreprise (Potier, 2018; Champaud, 2011). Une gouvernance de l'entreprise par les nombres s'est peu à peu imposée (Supiot, 2015). Au-delà d'une crise conjecturale, il s'agit d'une crise structurelle qui repense les modèles d'affaires, voire le système socio-économique dans sa globalité (Demoustier et Colletis, 2012).

La question de la pertinence de faire du profit la finalité de tous les comportements dans le monde (Fabra, 1993) est plus que jamais posée dans le contexte contemporain de turbulence économique-financière. « [L]'évolution de la sphère financière des quarante dernières années s'apparente bien à un fléau économique » (Auvray, Dallery et Rigot, 2016). Face à la dictature du court terme sur laquelle la finance moderne de marché est actuellement polarisée, le droit a un rôle à jouer pour réformer un capitalisme devenu injuste et inhumain. Comme il est écrit dans le *Digeste* de Justinien, *Jus est ars boni et aequi*. Si le mouvement général des sociétés et des économies a poussé à son paroxysme la logique de l'*homo economicus*, il est également impératif de s'interroger sur l'avenir éthique de nos sociétés et de replacer l'Homme et l'Humanité au centre des valeurs de la société. Dans un premier temps, cet article présente les traits caractéristiques de la financiarisation des entreprises au travers du prisme du droit. La financiarisation s'est fait ressentir sur les multiples règles et normes destinées à encadrer les entreprises et leur gouvernance. Dans un second temps, cet article présente les adaptations récentes du droit pour contrer la financiarisation. Ces adaptations s'organisent autour de deux pôles : une responsabilisation des acteurs centraux que sont les conseils d'administration et les actionnaires, d'une part; et une réaction destinée à contrer le court-termisme, d'autre part.

### Traits caractéristiques de la financiarisation des entreprises

La financiarisation des entreprises a eu des conséquences qu'il est possible de résumer de la manière suivante : sa finalité de l'entreprise s'est recentrée; sa vision de ce qu'elle était a subi un mouvement de

marchandisation; la manière de la gérer s'est simplifiée à l'extrême; le visage de ses acteurs s'est transformé; et de nouvelles stratégies inspirées de la finance ont vu le jour. Comme le résume le professeur Gillet, « *les excès de la finance restent nombreux. Ils sont imputables à la fois à la théorie financière et à la pratique, qui n'a quelquefois retenu de la théorie que ce qui allait dans le sens de l'intérêt des actionnaires* (Gillet, 2017). »

### **Finalité de l'entreprise : un recentrage sur l'actionnaire**

Bien que sujet ô combien vaste (cette question de la finalité de l'entreprise ne peut l'être tant la Société moderne a fait de l'entreprise un acteur central de l'économie), la discussion entourant la finalité de l'entreprise a été résumée de manière simpliste autour d'une idée-force : celle-ci devrait s'articuler sur une logique de marché boursier (Pérez, 2002). Le retour rapide sur investissement a donc largement primé sur l'investissement stratégique et la création des capacités futures (Attali, 2013). Les objectifs des entreprises ont ainsi été modifiés pour assurer un retour financier conséquent aux actionnaires.

La théorie de l'agence (approche théorique de nature disciplinaire de la gouvernance d'entreprise) est au cœur de cette redéfinition des objectifs de l'entreprise et de la financiarisation de cette dernière (Deakin, 2017; Sjaefell, 2016; Tchotourian, 2015; Lazonick et O'Sullivan, 2000). L'entreprise est construite sur un modèle actionnarial qui trouve ses bases sur une relation d'agence. La théorie de l'agence se situe en amont de toute réflexion sur la gouvernance d'entreprise. La perception de l'entreprise en droit est influencée par les conceptions économiques et financières issues de l'école *Law and Economics* de l'université de Chicago développées à compter des années 60. L'approche de l'entreprise est d'essence contractuelle. Cette théorie économique conçoit l'entreprise comme un « *“nœud de contrat” entre les détenteurs de facteurs de production (notamment les actionnaires) et les autres agents (notamment les managers)* » (Jensen et Meckling, 1976; Alchian et Demsetz, 1972; pour un résumé, voir : Tchotourian et Bernier, 2014). Les actionnaires auraient transféré leur pouvoir de gérance lié à la propriété de leurs biens aux dirigeants pour réaliser des buts spécifiques

et pour bénéficier d'une responsabilité limitée (Monks et Minow, 2008). Dans cette théorie où *l'homo economicus* prédomine, l'agent maximise uniquement ses propres intérêts en considérant qu'il existe une frontière entre les sphères économique, éthique et sociale (Viviani, 2018). Ainsi, la valeur des actions et la préservation des avoirs des actionnaires sont priorisées, ce qui permet à la société de conserver la source importante de financement qu'ils constituent (Létourneau, 2015).

Mais, « [...] *it is, however, important to understand shareholder value as part and parcel of a broad process towards a radically financialized corporate culture and form of corporate governance* » (Horn, 2017). Ainsi, la montée en puissance de la mondialisation a entraîné une régulation de l'économie par les acteurs eux-mêmes, menant à un édifice normatif composé essentiellement de *soft law*. La financiarisation progressive s'est traduite par un environnement économique déréglementé entraînant l'adoption de règles prudentielles plus souples, favorisant des montages financiers de plus en plus complexes qui ont rendu possible une dissémination du risque à l'échelle mondiale (Attali, 2013). De ce fait, les mécanismes et les institutions ont fait de la finance un secteur à part entière, désincarné du reste de l'économie et plus largement, du droit (Somé, 2009 : 104). « *Financiarization engenders, and intersects with, shareholder value ideologies* » (Horn, 2017). « *[A] short-term agenda has been imposed on corporation* » (Bryan et Rafferty, 2006). Le capitalisme a changé de nature et est devenu patrimonial, institutionnel ou encore actionnarial, avec un objectif : atteindre un rendement financier (Palpacuer, Pérez, Tozanli et Brabet, 2006).

La situation est proche pour les entreprises dont une partie du capital appartient à l'État (entreprises publiques). « *The state is still in business. Despite predictions of their demise in the aftermath of the collapse of socialist economies in Eastern Europe, state-owned enterprises (SOEs) are very much alive in the global economy. As of 2010, state-owned firms accounted for about one-fifth of world market capitalization* » (Milhaupt et Pargendler, 2017). Par exemple, en France (qui a pourtant développé une doctrine de l'État actionnaire au travers de son agence des participations de l'État : Delion, 2008; Delion, 2007), si le président

de la République française (M. Nicolas Sarkozy) a défendu avec force le respect d'une règle des trois tiers pour la répartition des profits, les entreprises publiques sont loin de respecter cette recommandation et constituent un exemple à ne pas suivre. Statistiquement, les entreprises publiques cotées ont distribué en 2010 près de 60 % de dividendes (contre 40,3 % en 2008) à leur actionnaire principal : l'État (Lévêque, 2009). Le comportement de l'État français est donc régulièrement dénoncé pour son avidité de dividendes (Pietralunga, 2013).

### **Vision de l'entreprise : un phénomène de marchandisation**

La finance s'est inscrite en relais d'une perception stricte des objectifs de l'entreprise. Elle a été érigée en tant que dispositif normatif centrant l'entreprise sur un objectif limité à la satisfaction des actionnaires (Pérez, 2003). Non sans être critiquée (Marzo, 2007; Orléan, 1999), la finance a en d'autres mots assimilé création de valeur et création de valeur pour l'actionnaire. La méthodologie de la théorie financière a alors largement emprunté à la théorie néoclassique de la firme. En effet, les théories financières s'attachent moins à prévoir une croissance raisonnable de l'entreprise (Williams, 1938) qu'à déterminer le risque relatif d'une action et à rejeter toute perspective à long terme (voir la « théorie du portefeuille » développée par Markowitz et le modèle d'équilibre des actifs financiers (*Capital Assets Pricing Model*) qui l'a complété à partir du début des années 90. Pour une histoire des théories financières modernes : Bernstein, 1992). « *Financial accounting and double-entry book-keeping are closely connected to capitalism. Capitalism is based on private profit-maximising firms that gain their financing from private, profit-maximising investors* » (Villiers et Mähönen, 2016).

L'idéologie dominante est celle d'une entreprise perçue au regard du critère des marchés financiers (Pesqueux, 2002). En effet, les théories financières s'attachent moins à prévoir une croissance raisonnable de l'entreprise (Williams, 1938) qu'à déterminer le risque relatif d'une action et à rejeter toute perspective à long terme (L'avènement des normes comptables IFRS (*International Financial Reporting Standards*) issues du normalisateur comptable international (l'*International Accounting*



*Standards Board*) peut être interprété en ce sens (Tchotourian, 2009; Capron, 2005). Pour certains, le modèle de juste valeur (*fair value*) – qui fait débat – serait attaché à un modèle de type actionnarial (Richard, 2005; Biondi, 2004) malgré le fait qu'elle traduise indiscutablement une réalité économique sous-jacente, permet une plus grande comparabilité des entreprises (de Lauzainghein, Navarro et Necchelis, 2004) et facilite la prise de décision des investisseurs (des auteurs notent que la valeur de marché est plus informative pour les investisseurs que le coût historique : Ball, 2006; Mistral, 2003). La normalisation comptable porte une vision du monde. Or, la matrice comptable consacre une logique propriétaire faisant de l'entreprise une entité productrice de richesse dont le partage de la valeur devrait bénéficier à l'actionnaire (Amar, 2013). La crainte évoquée par certains de reconfigurer l'entreprise sur la base d'un critère purement financier s'est donc concrétisée d'autant plus facilement que la théorie financière a fourni dans le cas des sociétés cotées un modèle d'évaluation de la valeur pour l'actionnaire (Caron et Turcotte, 2006). L'entreprise apparaît alors comme un actif pur dont il s'agit de maximiser la valeur boursière (Auvray, Dallery et Rigot, 2016; Aglietta et Rebérioux, 2004).

Au travers ces visions comptables et financière de l'entreprise, sont rayées d'un trait de plume les idées de collectivité ou d'institution qui, pour certains experts et spécialistes, définissent l'essence même de l'entreprise et de ce qui prédomine à son existence.

### **Manière de gérer l'entreprise : les actionnaires, rien que les actionnaires !**

Comme affirmé par la jurisprudence américaine dans l'emblématique décision *Dodge v. Ford*, la raison d'être de l'entreprise repose sur la primauté de la norme actionnariale qui s'est imposée comme *dogma* (Siems, 2008; pour l'illustration allemande, voir : Gordon, 1999; André, 1998; pour l'illustration française, voir : Caussain, 2005). Dans cette affaire, la Cour Suprême du Michigan a noté que : « *[a] business corporation is organized and carried on primarily for the profit of the stockholders. The powers of the directors are to be employed for that end. The discretion of directors is to be exercised in the choice of means*

*to attain that end, and does not extend to a change in the end itself, to the reduction of profits, or to the non distribution of profits among its stockholders in order to devote them to other purposes* » (Dodge v. Ford Motor Co., 1919). La norme de primauté actionnariale s'est appuyée sur le fait que les actionnaires sont considérés comme les propriétaires de la société par actions. En effet, dans une partie de la littérature qui assimile erronément la société par actions à l'entreprise, les actionnaires sont dits les propriétaires et les maîtres de cette dernière (Velasco, 2010; Steinberg, 1992; Hessen, 1979; Ripert, 1951). « *The corporation is an instrument of the stockholders who own it* » (Friedman, 2002). Ces propos du prix Nobel d'économie raisonnent encore aujourd'hui. « *Laypersons and journalists, [...] often casually assert that shareholders "own" corporations. Sometimes even law professors [...] find themselves reflexively repeating the phrase* » (Stout, 2012; Smith et Williams, 2008). En tant qu'apporteurs de fonds, les actionnaires « possèdent » l'entreprise, ce qui justifie leur droit de contrôle sur les dirigeants (Berle, 1932).

La place centrale de l'actionnaire (Hansmann et Kraakman, 2001; Coffee, 1999; Jones, 1996; Easterbrook et Fischel, 1993; Bainbridge, 1993; Bebchuck, 1989; Butler, 1989; Bratton, 1989; Easterbrook et Fischel, 1989; Friedman, 1970) et le modèle anglo-saxon de *shareholder value* (Bratton, 2002) relayé par les hauts-dirigeants d'entreprise – qui profitent de cette prospérité temporaire des premiers pour généreusement se rémunérer notamment par l'octroi de *stock options* – ont conduit à une poursuite de la maximisation des profits (Friedman, 1970) qui a imposé *de facto* de nouvelles normes de gestion (Bourdieu, Heilbron et Reynaud, 2003). La masse des dividendes versée par les grandes sociétés a considérablement augmenté. Le redressement des entreprises qui s'amorce depuis quelque temps au niveau mondial profite prioritairement aux actionnaires. Selon l'édition 2018 du rapport de l'Indice *Janus Henderson* des dividendes mondiaux, les dividendes ont augmenté de 10,2 % pour atteindre 244,7 milliards de dollars US au cours du premier trimestre 2018. Ceci a permis au HGDI d'atteindre 174,2, indiquant une croissance des dividendes totaux de près de trois quarts par rapport à l'année 2009 (Janus Henderson Global Dividend Index, 2018).

Au regard d'une micro-analyse des transactions poursuivant l'objectif d'une action efficiente, les normes juridiques ont fait leur le dogme de la valeur actionnariale (Tchotourian, Bernier et Tremblay-Potvin, 2017). Les législateurs ont mis en place depuis le début des années 2000 un cadre réglementaire donnant plus de pouvoirs aux actionnaires (Talbot, 2010) et consacrant ce que certains appellent une « démocratie actionnariale » (Fairfax, 2011). L'accroissement du pouvoir des actionnaires et leur protection sont un trait majeur des législations contemporaines et des travaux d'autorités boursières telles que la Securities and Exchange Commission aux États-Unis ou les Autorités canadiennes en valeurs mobilières au Canada. Les principales réformes sont la *Sarbanes-Oxley Act of 2002* (Pub.L.No.107-204, 116 Stat.745) et le *Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (H.R. 4173, (2011), aussi appelé « Dodd-Frank Act », aux États-Unis. Au Canada, les réformes législatives se sont succédées avec pour point commun d'élargir les pouvoirs des actionnaires (Tchotourian, 2013; Welling, 2006). En Europe, une étude des professeurs Luca Enriques and Paolo Volpin démontre la même tendance en France, en Allemagne et en Italie (Enriques et Volpin, 2007). « *The shareholder value theory has probably been at its strongest in the UK and the US during the period from the 1970s until the present time* » (Keay, 2013).

Sur le plan juridique, l'hégémonie de la valeur actionnariale comme guide aux choix décisionnels doit être discutée, comme elle l'est de plus en plus (Tchotourian, 2015; Smith, 2003; Fairfax, Green, 1993; Millon, 1991; Johnson, 1990). L'orientation politique et législative pro-actionnariale constitue un tournant dans l'ère de la financiarisation des entreprises. En effet, à travers le renforcement du rôle et des pouvoirs des actionnaires, les motivations des autorités étaient d'établir des correctifs visant à améliorer de la gouvernance. Pourtant la conduite récente de certains actionnaires court-termistes questionne sur la pertinence des choix législatifs et réglementaires. Recherchant la maximisation rapide de leur investissement, la conduite des *hedge funds* (aussi appelés « fonds spéculatifs », « fonds d'investissement spéculatifs » ou « fonds de placement spéculatifs ») fait débat (Tchotourian et Koffi, 2017). Leur nom est souvent associé à d'importants scandales financiers, dont le plus récent en date est celui de la crise financière de 2007-2008. Or, depuis

peu, une partie des *hedge funds* s'est spécialisée dans l'investissement en actions et pratique un activisme actionnarial critiqué (Coffee, 2015; Allaire, 2014). Ces acteurs recourent à l'activisme actionnarial de manière parfois abusive, et ce, à des fins essentiellement financières. Cet activisme est à l'heure actuelle au cœur de sérieux débats, en raison des effets qu'il engendrerait en dehors du cadre même de l'entreprise (Allaire, 2015). En dotant tous les investisseurs d'un véritable contre-pouvoir, sans considération pour leurs motivations à court ou long-terme, le législateur a fait des entreprises un objet de convoitise de ces acteurs de la finance. Parmi d'autres critiques faites, il a été relevé aussi que : « *As the norm becomes more capacious it takes on a dark side, a negative aspect quite apart from the pain it inflicts on millions of recent employees for whom the cost cutting entailed in restructuring means termination. For equity investors in recent years, the practice of shareholder value maximisation has not meant patient investment. Instead it become obsessed with short term performance numbers. For managers, the shareholder value norm accordingly has come to mean more than astute investment and disinvestment. It also means aggressive management of reported figures responsive to the investment community's demands for immediate value* » (Bratton, 2002).

Pourtant, l'actionnaire ne peut revendiquer un droit de propriété sur le patrimoine de la société (Chassagnon et Hollandts, 2014; Ireland, 1999). Un actionnaire est propriétaire seulement de ses actions. Le principe est clair depuis les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle tant en *common law* qu'en droit civil. De plus, une lecture attentive du droit démontre que la primauté de la norme de valeur actionnariale est incertaine (Tchoutourian, 2015). « *[M]aximizing shareholder value is not a managerial obligation, it is a managerial choice* » (Stout, 2012). En effet, les dispositions législatives étatiques et la règle de l'appréciation commerciale n'imposent pas de se centrer sur les actionnaires. De bien nombreuses décisions américaines illustrent la possibilité de prendre en compte le long terme. Au Canada, la décision de la Cour suprême *Magasins à rayons Peoples Inc. (Syndic de) c. Wise* a clairement remis en cause la primauté actionnariale.

## Changement de visage des actionnaires et des hauts-dirigeants : le temps des spéculateurs et des *stars*

*Des actionnaires individuels aux actionnaires institutionnels : logique industrielle versus logique industrielle*

Un changement dans le visage des actionnaires a accompagné le mouvement de financiarisation. Le petit porteur traditionnel et majoritaire dans le capital des entreprises jusque dans les années 50 (individus, ménages) est devenu investisseur institutionnel. La substitution de la gestion collective par des investisseurs institutionnels (fonds de pension, fonds d'investissement, sociétés d'assurance, fonds de couverture) à l'actionnariat individuel a exercé une influence sur la financiarisation. « [...] *[W]e have moved from shareholder towards investor capitalism* » (Useem, 1996; et aussi : Clarke, 2007). Alors que l'actionnariat individuel représentait aux États-Unis 93 % des actionnaires en 1950, ce chiffre est tombé à 33 % en 2006 (Brancato et Rabimov, 2008). Au Canada, *Bloomberg* a relevé que la moyenne de détention de titres en août 2010 des investisseurs institutionnels sur le marché S&P/TSX 60 Index est en effet de 56,79 % (Hansell, 2010). Pour le président de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, « *[t]he most significant change – which should come as no surprise to those in this audience – is the increase in institutional ownership as more individual investors choose to save through intermediaries rather than invest directly in the capital markets* » (Wetston, 2016). Dans une étude de l'OCDE, la montée en puissance croissante de l'investissement institutionnel a été observée : « *During the last decade, most OECD countries have experienced a dramatic increase in institutional ownership of publicly listed companies. [...] Moreover, a number of new institutions have entered the scene and have become important owners alongside the more traditional institutional investors, such as pension funds and investment funds* » (Çelik et Mats Isaksson, 2013).

L'émergence des investisseurs professionnels au sein des sociétés est source d'un pouvoir concurrent du contrôle sur lequel le droit a peu de prise. L'utilisation des règles et mécanismes sociétaires se fait alors dans le but d'exercer une influence sur la politique de gouvernement

d'entreprise afin de poursuivre des fins dominées par l'impératif de rentabilité (Parachkévova, 2005; Aglietta et Rebérioux, 2004; Lordon, 2000; Peyrelevade, 1999). La croissance de la part des investisseurs institutionnels sur le marché des actions a aussi facilité l'apparition de deux phénomènes : une détention moins longue des titres et l'exercice d'un activisme de forme différente. La durée de détention des actions varie ainsi de dizaines d'années (fonds de pension ou compagnies d'assurance) à quelques minutes, voire secondes (*hedge funds*), en passant par quelques années (fonds mutuels et communs de placement) (Zweig, 2015; Gregory, 2009). Toutefois, les actions font aujourd'hui l'objet d'une détention plus courte dans le temps que par le passé.

Par ailleurs, l'activisme des actionnaires s'est transformé, passant de « doux » à « dur » (Tchotourian et Koffi, 2017). Parmi les investisseurs institutionnels, un a incontestablement conduit à cette transformation de l'activisme révélateur de la financiarisation des entreprises : les *hedge funds*. En tant que fonds d'investissement, les *hedge funds* ont développé une stratégie d'investissement dans le capital des entreprises. Leur stratégie est bâtie sur un objectif simple : obtenir un rendement rapide voire immédiat pour les actionnaires (Garel, Deniaud et Vermeille, 2014) sans égard aux autres intérêts en présence. Les *hedge funds* se sont servis des instruments de l'activisme pour défendre un engagement actif (voire hostile) avec les conseils d'administration et la haute direction (Hansell, 2010). L'activisme dur s'est généralisé dans la majorité des entreprises en Amérique du Nord et tend à se développer en Europe (Tchotourian et Koffi, 2017). D'après l'étude « *WSF-FactSet Activism Scorecard* » réalisée par le *Wall Street Journal*, 349 interventions activistes ont été recensées en 2014 aux États-Unis contre seulement 27 en 2000. Une autre étude réalisée sur les sociétés européennes confirme cette tendance. Le phénomène est passé de 91 interventions activistes en 2013 à 137 en 2016 (Activist Insights, 2017).

Ayant une part dans le capital des entreprises, les *hedge funds* manœuvrent de manière à accroître le prix de leurs actions ou à augmenter le rendement de leurs investissements. Ils n'hésitent pas à défendre des projets destinés à favoriser l'augmentation du cours de Bourse. Leur objectif principal est de peser pour modifier la stratégie des entreprises

dans lesquelles ils investissent pour en tirer un profit à court terme (Dabney, 2015; Priluck, 2013; Kahan et Rock, 2007; Bushee, 1998). Ils contestent les décisions des directions, jugées inefficaces ou molles, de façon à vendre les actifs dès lors que de bonnes valorisations boursières leur permettent des profits significatifs. Pour les *hedge funds*, l'entreprise est vue comme un moyen de parvenir à un objectif de rentabilité et non comme une finalité en soi. Auparavant l'investissement en actions avait pour fonction première de financer l'entreprise afin qu'elle développe ses activités. En contrepartie, elle offrait aux investisseurs un placement relativement sûr pour les investisseurs. Aujourd'hui, celle-ci est devenue un véhicule de placement destiné à servir les intérêts financiers des actionnaires, et l'activisme est un moyen d'atteindre cet objectif.

**Des hauts-dirigeants devenus des stars médiatiques : « *[an] out of control in executive pay* » (Clarke, 2007)**

Les hauts-dirigeants d'entreprise sont devenus d'authentiques *stars* médiatiques (Cercle d'éthique, 2003), bien éloignées du personnage discret – à quelques exceptions près – qui a prévalu jusqu'aux années 1970. Les rémunérations s'est alors alignée sur le mythe de l'homme providentiel qu'est devenu le dirigeant d'entreprise. Ces rémunérations sont devenues astronomiques sans qu'aucun événement ne puisse enrailler la machine.

Les rémunérations atteignent en effet des montants astronomiques. Aux États-Unis, Hall observe pour les dirigeants américains que : « *The median CEO pay package rose from about \$1 million in 1980 to over \$7 million in 2001 (measured in 2001 dollars). Thus, while the pay of the average rank-and-file worker increased (in inflation-adjusted terms) by about 15 % over the past 20 years, CEO pay increased by nearly 600 %. The only major groups with commensurate or larger percentage pay increases during this period were “superstar” actors and professional athletes* » (Hall, 2003). Dans une perspective plus historique, Jensen, Murphy et Wruck constatent : « *[the] average total remuneration for CEOs in S&P 500 firms [...] increased from about \$850,000 in 1970 to over \$14 million in 2000, falling to \$9.4 million in 2009* » (Jensen, Murphy et Wruck, 2004). Au Canada, le rapport annuel

2018 du Centre canadien de politiques alternatives a révélé que pour la première fois de l'histoire, les 100 hauts dirigeants les mieux rémunérés du Canada ont gagné 209 fois plus que le travailleur moyen en 2016. Le rapport indique que les 100 président-directeur général (ci-après « PDG ») les mieux rémunérés des sociétés sur l'indice composé S&P/TSX touchent maintenant en moyenne 10,4 millions de dollars, soit 209 fois le revenu moyen de 49 738 \$, en hausse par rapport à 193 fois plus en 2015 (Centre canadien de politiques alternatives, 2018).

En plus du montant des rémunérations, c'est le caractère inexorablement « inflationniste » qui fait débat (Tchotourian, 2012). Alors que les entreprises ont enregistré une stagnation ou une baisse de leurs performances depuis 2007, la plupart des hauts-dirigeants voient leur rémunération continuer de croître ou, à tout le moins, ne pas diminuer. « *There is a strong perception that CEOs are insulated from this and that their pay has been increasing despite the recession. The outrage over pay is made worse by the fact that many of those CEOs receiving high pay are running firms that had to be bailed out by the taxpayer* » (Canyon et Peck, 2012). Aux États-Unis, où le revenu des PDG et des rois de la finance a augmenté de plus de 400 % sur la période 2000-2006 quand, dans le même temps, le revenu médian des ménages a baissé de 1,1 % (Les Echos.fr, 2011). Relativement au salaire moyen d'un ouvrier, l'*Institute For a Fair Economy* faisait apparaître dès 2006 les chiffres suivants pour la situation américaine : « *since we first started tracking the CEO-worker pay gap in 1990, it has grown from 107-to-1 to 411-to-1 in 2005. Today's gap is nearly 10 times as large as the 1980 ratio of 42-to-1, calculated by Business Week* » (The Institute for Policy Studies, 2006).

Au Canada, l'agence d'information financière *Bloomberg* a établi en décembre 2017 que les grands patrons du Canada obtenaient désormais au total 149 fois plus d'argent que le salarié moyen (comparativement au 265 aux États-Unis), confirmant en cela les chiffres du rapport annuel 2018 du Centre canadien de politiques alternatives (Centre canadien de politiques alternatives, 2018).



Comme le démontre la thématique de la rémunération des hauts-dirigeants d'entreprises, le « principal » (l'actionnaire) et l'« agent » (les hauts-dirigeants) se sont entendus, non seulement pour faire de la valeur boursière leur préoccupation première en favorisant des taux de profit démesurés ou des politiques d'investissement court-termistes, mais encore pour limiter la répartition de la valeur ajoutée des entreprises à leur seul bénéfice (Tchotourian, 2011). L'apparition récente des *hedge funds* est venue rappeler que les actionnaires ont leur mot à dire dans cette théorie de l'alliance. Loin de la passivité des investisseurs institutionnels, les *hedge funds* sont prêts à être activistes en intervenant sur la stratégie des entreprises. Si cet activisme des *hedge funds* a des effets positifs (pour une synthèse : Tchotourian et Koffi, à paraître), il ne faut pas nier ses conséquences négatives. Les entreprises abandonnent des secteurs d'activités et/ou vendent des actifs ou des filiales « non profitables », fusionnent avec d'autres entreprises, diminuent leurs dépenses discrétionnaires telles que les dépenses en R & D, diminuent leurs investissements dans des actifs productifs, n'augmentent pas leur seuil d'embauche, procèdent parfois à des rachats d'actions, accroissent le montant des dividendes versés ou changent leur chef de direction ainsi que leur directeur financier (Allaire et Dauphin, 2015; Allaire et Dauphin, 2015; Allaire, 2014). Pour plusieurs experts, l'activisme des *hedge funds* ne s'inscrirait pas dans une logique de progrès à long-terme pour les entreprises et ses parties prenantes (comme l'illustrent les affaires *Valeant* au Canada, de *PepsiCo* ou de *Yahoo* aux Etats-Unis), et ne présenterait de bénéfices que dans une perspective financière.

## Nouvelles stratégies

### *L'explosion du rachat d'actions ou la cannibalisation des entreprises*

Le rachat d'actions par les grandes entreprises (« *stock buybacks* ») est une stratégie financière de plus en plus populaire auprès des grandes entreprises notamment Nord-américaine (Les affaires, 2016; Condon, 2016; Tasset, 2014). Les chiffres font tourner la tête : de quelques milliards de dollars par an dans les années 80, le volume d'actions racheté par les sociétés de l'indice *S&P 500* a atteint des niveaux inédits avoisinant les 600 milliards de dollars ces deux dernières années.

Un analyste de JP Morgan anticipe 800 milliards de dollars en 2018 pour les seules entreprises de l'indice *S&P500*, contre 530 milliards en 2017. Depuis le début du marché haussier au printemps 2009, le *S&P 500 Buyback*, contenant les 100 grandes sociétés américaines qui consacrent le plus de fonds aux rachats d'actions, a progressé de 417 %, comparativement à 266 % pour le *S&P 500* (Rolland, 2017).

Le rachat d'actions constitue une décision dans laquelle une entreprise décide d'acquérir les actions de son propre capital, actions qu'elle avait pourtant diffusées auprès du public quelque temps auparavant. Le rachat d'actions est une hypothèse *a priori* contre-nature (les actions ayant vocation à circuler pour donner aux entreprises du financement), mais qui est légale. Le droit des sociétés par actions au Canada et au Québec encadre l'acquisition et la détention par une entreprise de ses propres actions au travers d'une série d'articles et de principes assortis d'exceptions. Toutefois, le droit n'interdit pas le rachat d'actions. Relativement à sa légitimité, la décision d'une entreprise de racheter ses actions peut être légitime. « L'idée de racheter ses actions devrait faire partie de toutes les décisions de conseils d'administration quand vient le temps de décider ce que l'on fait avec les profits » (Mooney, 2014). Le rachat d'actions est une stratégie qui peut se justifier par la volonté d'augmenter mécaniquement le bénéfice par actions en raison de la réduction du nombre d'actions, par la réduction de la dilution du capital d'une entreprise, par la taxation plus faible des actionnaires puisque reposant sur celle du gain en capital et non du revenu en dividendes ou par le soutien au cours de bourse de cette stratégie.

Mais, plusieurs motifs mis en lumière dans des travaux universitaires démontrent le caractère critiquable du rachat d'actions (Brettell, Gaffen et Rohde, 2015; Albouy, 2015; Lazonik, 2014; pour une synthèse : Tchoutourian, 2017). Parmi ceux-ci, il est avancé que le rachat entraînerait un renoncement des entreprises à investir qui peut conduire à limiter les possibilités d'investissement voire même à témoigner d'une absence de développement de projets d'investissement suffisamment rentables, ou encore qu'il ne serait source d'aucune création de valeur à long terme. Plus profondément, le rachat d'actions illustre une financiarisation tant il s'inscrit dans une politique de valeur actionnariale à court-terme et

révèle une volonté de séduire les investisseurs institutionnels en leur offrant l'opportunité de valoriser leurs fonds et de plaire à leurs clients si exigeants de bons rendements (même si tous les investisseurs n'adhèrent pas à cette politique : Fink, 2016). De plus, le rachat d'actions permet de doper la rémunération des dirigeants dont une partie de nature incitative est fondée sur la valeur de l'action. « *Most major U.S. companies tie part of executive pay to earnings per share and other metrics to align the interests of management and shareholders. The trouble is, these numbers can be - and often are - influenced by buybacks and other maneuvers that have little to do with operating performance* » (Brettell, Gaffen et Rohde, 2015).

### **Le découplage : éléments essentiels sur un voyage en eaux troubles**

Le recours à des stratégies d'essence financière a donné naissance au découplage (« *decoupling* » ou « *new vote buying* » : Hu et Black, 2006). En temps normal (cette perception a été celle-ci pendant longtemps), l'intérêt juridique est proportionnel à l'exposition économique : un actionnaire dispose d'un certain nombre d'actions (intérêt juridique), lui donnant droit à un certain nombre de droits de vote, lui conférant un certain montant de dividendes et lui permettant de réaliser une plus-value en cas de revente à la hausse des actions qu'il possède (exposition économique) (Le Quillec, 2012). Pour l'essentiel, le découplage consiste en une dissociation du risque économique et du droit de vote attachés à une action (Hu et Black, 2015). Il traduit l'existence d'une relation disproportionnée entre l'exposition économique et l'« intérêt juridique » d'un actionnaire. Au Canada, les affaires *Telus Corporation v. CDS Clearing and Depository Services Inc.* et *Telus Corporation v. Mason Capital Management LLC* mettant aux prises l'entreprise de télécommunication *Telus Corporation* et un *hedge fund* a été l'occasion de mettre à jour le phénomène du vote vide.

Le découplage dissocie le risque économique du droit de vote attachés à une action. Il se concrétise dans les techniques du vote vide (*empty voting*) et de la propriété occulte (*hidden ownership*) qui sont toutes les deux étroitement liées. S'il est possible d'opérer une distinction entre ces deux stratégies de découplage, elles sont en réalité les facettes de

l'une et de l'autre. L'identification de ces deux stratégies repose sur les motivations poursuivies par les acteurs qui sont susceptibles de mettre en péril un présupposé simple : l'exercice du droit de vote se fait en vue d'accroître la valeur de l'entreprise et ne porte pas atteinte à l'intérêt commun des actionnaires. Lorsqu'il recourt au vote vide, l'intention poursuivie par l'investisseur-actionnaire est de réduire son exposition économique tout en conservant un pouvoir politique. Il y a découplage de risque négatif. À l'inverse, dans un cas de propriété occulte, l'investisseur possède un intérêt économique plus important que ce que laisse paraître son niveau de participation/détention dans la société. Il y a alors découplage de risque positif (Ringe, 2016).

La conclusion d'instruments dérivés sous forme de contrats financiers permet de supprimer la proportionnalité qui existe entre les variables juridiques et économiques. Cette technique financière transfère le risque attaché à la valeur de l'actif sans nécessairement opérer le transfert de l'actif lui-même (Gaudemet, 2010). Avec les contrats financiers, l'actionnaire-proprétaire d'une action sous-jacente se prive de son utilité économique (valeurs d'échange et d'utilité) au bénéfice de sa contrepartie qui elle, en conserve la substance juridique (doit de disposition) (Dambre, 2016). Il y a alors distinction entre deux types de propriété : la propriété juridique et la propriété économique. L'actionnaire va utiliser un instrument dérivé pour s'affranchir de la variation du cours des actions qu'il détient (mais aussi contre des fluctuations de taux d'intérêts ou de taux de change) et couvrir ses pertes éventuelles, ainsi que pour développer un intérêt à la baisse de la valeur de ces mêmes actions afin d'en tirer un gain. La conclusion d'un contrat de vente à terme (Pailler, 2008) permettant au vendeur de fixer contractuellement le prix des titres sous-jacents à terme (« *future* » ou « *forward* ») ou, la conclusion d'une vente avec option d'achat (« *call* ») ou d'un achat avec option de vente (« *put* ») à un prix prédéterminé, donne la possibilité à l'actionnaire de poursuivre ces deux stratégies. Les « *equity swaps* » (Hudson, 2006) sont également utilisés par les *hedge funds*. Ces contrats encadrent l'échange à une date déterminée d'actions cotées entre deux cocontractants (Coupet, 2015) et voient les paiements effectués par une partie au moins être fixés par référence à la valeur d'une action ou de flux financiers qui lui sont liés.

La conclusion d'instruments dérivés entraîne un règlement en espèces de la plus-value ou de la moins-value réalisée par l'une ou l'autre des parties par rapport à la valeur initiale du sous-jacent, c'est-à-dire, de la différence entre la valeur du sous-jacent à la conclusion du contrat et sa valeur au terme du contrat. Le risque se situe sur l'une ou sur l'autre des parties à l'opération, en fonction de la fluctuation effective du prix au cours de la vie de l'instrument dérivé. La contrepartie qui accepte de verser à l'actionnaire la différence entre le prix de référence et le cours de bourse si elle est négative couvre conséquemment le risque de l'actionnaire. L'exposition économique de l'actionnaire à l'évolution du cours de bourse (position longue) est donc annulée par la conclusion d'une opération de couverture portant sur une quantité donnée de titres aux termes de laquelle il tirera profit de la dépréciation desdits titres (position courte). Une spéculation sur la dépréciation des titres de la société est même possible dès lors que la position courte excède la position longue (Dambre, 2016). Au final, l'actionnaire pourra utiliser deux types de stratégies d'exposition économique : une position longue et une position courte. Dans la position longue, les augmentations de valeur des actifs sous-jacents sont transformées en profit et les diminutions de valeur en perte économique; et dans la position courte, les diminutions de valeur sont transformées en profit et les augmentations en gain économique. L'autre partie au contrat s'appuiera souvent sur une stratégie visant à minimiser son risque et à réduire son exposition économique totale aux fluctuations de l'actif sous-jacent, en achetant un nombre d'actions équivalent à son exposition économique prévu au contrat.

Le contrat de prêt de titres dit « prêt-emprunt » est une autre stratégie de découplage (Marais, 2015). Contrairement à ce que sous-entend cette notion, le prêt-emprunt n'est pas un simple contrat de prêt ou de location entraînant restitution. Cette opération consiste en un transfert temporaire de la propriété des titres de l'actionnaire-prêteur (représenté dans la plupart par une institution financière : Boyer, 2015) vers l'emprunteur, avec l'obligation pour ce dernier de rendre au terme du contrat des valeurs identiques à celles qui lui ont préalablement données. Relevant de la catégorie des ventes à découvert, le prêt-emprunt s'analyse comme une convention de rachat d'actions à travers laquelle les titres achetés

par une partie doivent être revendus à l'autre. Un des buts poursuivis par l'emprunteur est de réaliser une plus-value : ce dernier va tenter de revendre sur les marchés les actions qu'il a obtenues temporairement en espérant qu'une chute des prix va s'opérer au moment où celui-ci devra les racheter pour les restituer au prêteur. Mais, le prêt-emprunt est aussi un moyen pour l'emprunteur de devenir actionnaire d'une société et d'exercer les droits économique et politique d'une action dont il n'a que la propriété temporaire sans s'exposer à un risque financier. Puisque l'action sous-jacente est *in fine* restituée au prêteur au terme du délai fixé, seul ce dernier est soumis aux variations du marché. Après qu'il ait voté, l'emprunteur va rendre les actions au prêteur sans crainte des conséquences et risques afférents (CUREJ, 2013).

Ces situations de découplage soulèvent des questionnements juridiques que le législateur ne peut plus ignorer. De plus, les pratiques de découplage ont des enjeux importants. Elles réduisent pour certaines la transparence de la structure de votes et des mouvements de capitaux, que cela soit au niveau de l'intérêt à transiger, de l'ampleur des actions ordinaires qui sont en circulation et des intérêts économiques des actionnaires. Enfin, la motivation poursuivie par les acteurs du découplage (essentiellement les *hedge funds*) met en péril un présupposé simple : l'exercice du droit de vote se fait en vue d'accroître la valeur de l'entreprise et ne porte pas atteinte à l'intérêt commun des actionnaires. La Coalition canadienne pour la bonne gouvernance ne s'y est pas trompée en prenant une position en septembre 2017 soulignant la nécessité de changer la position canadienne en ces termes : « *CCGG is fundamentally opposed to empty voting on principle. [...] Until the law is changed, regulators should attempt to address specific empty voting issues, for example, such as endeavouring to ensure that the votes typically attaching to borrowed shares are in fact exercised by the person with the economic interest in those shares. CCGG believes that empty voting is an appropriate matter for securities regulatory intervention now because the phenomenon raises public policy issues with respect to public companies* » (CCGG, 2017).

# Vincent Bolloré, l'autocrate brutal

Par Michel Diard

Qui est Vincent Bolloré ? Quel est ce groupe éponyme qui, après avoir acquis des positions importantes dans le transport maritime et ferré et la logistique, le stockage d'énergie (batteries et véhicules électriques), les plantations en Afrique et en Asie, a construit une activité de communication tentaculaire ? Qui se dissimule derrière l'entrepreneur qui n'hésite pas à user de manœuvres hostiles dans les groupes qu'il convoite pour étendre son empire ? Qui est vraiment ce patron qui se comporte avec brutalité dans son groupe, n'hésitant pas à censurer des journalistes, ou à se servir de ses médias pour ses relations personnelles ? Qui est cet industriel dont l'empire africain est aussi opaque que sulfureux ?

Qui est donc vraiment Vincent Bolloré, dont le groupe s'étend inexorablement, mais qui commence à enregistrer ses premiers revers au Canada (après son retrait obligé d'Ubisoft) et en Italie, où il est confronté aux oppositions d'un fonds activiste, Elliott, dans Telecom Italia, et de Silvio Berlusconi dans Mediaset ?

## Un entourage et des amis influents

L'histoire du jeune Vincent Bolloré pourrait ressembler à une « *success story* ». Il est d'abord un « homme bien né », ayant vu le jour le 1<sup>er</sup> avril 1952 à Boulogne-Billancourt dans une famille d'industriels, à laquelle il doit tout.

En 1822, son trisaïeul, Jean-Guillaume, avait créé sur le fleuve Odet un moulin à papier avec son beau-frère, Nicolas Le Marié, à Ergué-Gaberic, une petite commune bretonne de la banlieue de Quimper. Une seconde papeterie sera installée au moulin de Cascadec en 1893 et donnera naissance ensuite, en se spécialisant dans le papier ultra-fin pour rouler les cigarettes, à la marque OCB (pour Odet, Cascadec et Bolloré).

Le papier à cigarettes sera un tremplin pour le jeune Vincent Bolloré. Il reprendra en effet la papeterie en difficulté avec son frère Michel-Yves en 1981, grâce à l'aide d'amis de la famille qui ont avancé les fonds pour la redresser. Vincent Bolloré en prend très vite le leadership et fait preuve déjà d'une brutalité qu'il conservera tout au long de sa carrière : il impose une baisse de salaire de 30 % aux employés lors de la reprise.

La famille et les amis de la famille vont jouer un rôle considérable dans la formation de Vincent Bolloré et dans la constitution d'un conglomérat diversifié.

Les amis des Bolloré sont très nombreux, dans les milieux industriels et dans les banques. Les amitiés se sont forgées dans la proximité des affaires. Le grand-père, René Bolloré, était marié à la fille d'un armateur nantais, Gaston Thubé; la grand-mère maternelle dont il était très proche, Nicole Goldschmit, avait rejoint De Gaulle à Londres en 1940 pour diriger les services secrets du général (Après la Libération, elle devait poursuivre ses activités au sein du SDECE (le service de renseignement et de contre-espionnage français). Quant au père, Michel, il dirigeait la papeterie, mais il occupait aussi des sièges d'administrateur au sein de la banque Paribas, du groupe Jeumont-Schneider (fusion des Forges et des Ateliers de constructions électriques de Jeumont), etc. De quoi tisser des liens solides et multiples.

La famille Bolloré recevait beaucoup : des banquiers comme Edmond de Rothschild ou Antoine Bernheim (associé-gérant de Lazard), le comte Edouard de Ribes (banque Rivaud) et des politiques, comme Georges Pompidou, etc. Rien d'étonnant donc à ce que le jeune Vincent Bolloré soit embauché, alors étudiant de 18 ans, à la banque de l'Union européenne industrielle et financière, puis après des études de droit, à 23 ans, comme associé-gérant de la Compagnie financière Edmond de Rothschild. Le parcours du jeune Vincent Bolloré est royal. Bercé dès sa plus jeune enfance par les milieux industriels et la finance, il saura se servir de ses relations tout au long de sa vie.

En 1986, un ami de la famille, Antoine Bernheim, lui conseille de se diversifier et de reprendre une société de manutention et de logistique



portuaire, la SCAC (Société commerciale d'affrètement et de combustibles), très présente en Afrique. Il en rachète 51 % du capital au groupe Suez. C'est la première diversification de Bolloré.

Pour renforcer cette activité, Vincent Bolloré se lance dans une opération qui sera sa marque de fabrique : il rachète des parts minoritaires (20 %) du premier armateur privé français Delmas-Vieljeux (fort de 55 bateaux), puis il réussit à convaincre certains actionnaires de s'allier à lui pour prendre la pouvoir. C'est chose faite en novembre 1991. Plus tard, Bolloré regroupera ses activités maritimes et portuaires dans la SDV (SCAC-Delmas-Vieljeux).

Le financement de la prise de participation dans la Société financière Delmas-Vieljeux en 1991 est exemplaire de la méthode Bolloré : il reçoit l'aide d'Axa et du Crédit Lyonnais. Axa lui a cédé 10,05 % du capital, mais pour alléger le montant total de la transaction (1,5 milliard de francs), Axa prend 32 % de la Compagnie du Cambodge (237 millions), détenus par une filiale de Bolloré, Saséa, rachetée au groupe Rivaud du comte Edouard de Ribes en septembre 1990. Cinq ans plus tard, il n'hésitera pas à réaliser un nouveau coup financier en trahissant un autre ami de la famille, le comte Edouard de Ribes. Il rachète, en effet, la banque Rivaud elle-même, un établissement à la réputation sulfureuse (et proche du RPR), domicilié au Vanuatu.

Vincent Bolloré fait preuve d'un culot sans borne pour éliminer le comte.

En effet, entré de façon amicale dans le capital de la banque en 1988 pour protéger l'actionnaire principal, Vincent Bolloré profite de quelques scandales qui agitent l'établissement (un contrôle fiscal qui met en lumière des malversations et la faillite d'un de ses actifs, la compagnie aérienne Air Liberté) pour prendre la place du comte de Ribes et mettre la main sur les innombrables sociétés de son groupe (127 holdings), parmi lesquelles des mines, des plantations d'hévéas et diverses activités industrielles regroupées dans la société IER (Impression et Enregistrement des Résultats), une banque, des sociétés financières, de l'immobilier et une trésorerie de 1,5 milliard de francs

(Rivaud a cédé quelques mois plus tôt la société Poliet, matériaux de construction, pour 1,5 milliard).

L'argent frais récupéré de Rivaud permet à Bolloré de racheter des actions du groupe Bouygues sur le marché. Il monte jusqu'à 14 % du capital du groupe de BTP. Après un imbroglio avec la famille Bouygues, il revend sa participation à François Pinault et réalise une plus-value de 230 millions d'euros.

Il réitère peu après : en 1999, il rachète des actions du groupe Pathé, avant de les revendre à Jean-Marie Messier un mois plus tard et de réaliser une plus-value de 120 millions d'euros.

Nouveau coup d'éclat en 1999, Bolloré prend le contrôle de 31 % du capital de Rue Impériale, le holding de la banque d'affaires Lazard. Il revend son paquet d'actions six mois plus tard au Crédit Agricole ; la plus-value est de près de 300 millions d'euros.

Aujourd'hui, il abandonne les 27,7 % du capital d'Ubisoft qu'il avait acquis depuis octobre 2015, mais il réalise une nouvelle plus-value vertigineuse de 1,2 milliard d'euros, moins de trois ans plus tard.

Sa redoutable stratégie financière lui a permis de lancer son premier emprunt obligataire le 24 mai 2011 seulement. Pour un montant (relativement modeste compte tenu de la superficie de son groupe) de 350 millions d'euros. Vincent Bolloré a réussi à constituer un conglomérat selon une stratégie identique à chaque opération : il s'introduit dans le capital de ses cibles avec un faible investissement, puis il augmente sa participation pour verrouiller le capital et assurer son contrôle. Selon Fiorina Capazzi, auteur d'une biographie du personnage (Vincent Bollor. *Il nuovo re dei media europei*, 2015) : « *Il a toujours agi de la sorte, il entre en force, il vire les dirigeants et nettoie les comptes.* »

### Famille et « poulies bretonnes »

Vincent Bolloré ne partage pas le pouvoir de son conglomérat, de plus

en plus diversifié et internationalisé, qui reste sous l'étroit contrôle de sa famille. C'est un pied de nez irrévérencieux aux règles du code du commerce, de l'Afep (Association française des entreprises privées) et du MEDEF sur la gouvernance des entreprises.

Le conseil d'administration de Bolloré SA ressemble à un conseil de famille : le père, Vincent, préside, entouré de ses quatre enfants, Sébastien, Yannick, Cyrille et Marie, et d'un neveu, Cédric de Bailliencourt; il a également pris soin d'y faire siéger des cadres salariés de ses filiales. Sur 14 membres, le conseil ne compte que 5 membres indépendants. On retrouve des situations identiques dans le groupe Havas, où siègent Yannick Bolloré et Cédric de Bailliencourt et dans le groupe Socfin (groupe de l'agro-industrie (plantations de palmiers à huile et d'hévéas) hérité du groupe Rivaud dont le siège est au Luxembourg et dont Bolloré est actionnaire à hauteur de 38 % aux côtés de Geselfina, une société basée au Liechtenstein, 23 %).

Vincent Bolloré impose sa loi partout, y compris quand il n'est pas majoritaire, comme à Mediobanca (où il s'est imposé au conseil d'administration en 2010 avant de se faire remplacer en 2014 par sa fille Marie) et à Telecom Italia (où, lors de l'assemblée générale du 15 décembre 2015, il a réussi à faire adopter la présence de quatre administrateurs de son groupe), etc. Vincent Bolloré a toujours pris soin de mettre en place une cascade de sociétés holdings, avec un double but : placer l'ensemble de son groupe à l'abri d'éventuels prédateurs, mais aussi, et surtout, limiter leurs contributions aux fonds propres du groupe. Il utilise toutes les possibilités légales et fiscales avec une rare dextérité.

Selon un site spécialisé : « *Des échafaudages avec des cascades de holdings permettent de démultiplier la contribution ultime de la personne physique. L'exemple type est celui de Vincent Bolloré qui, en 1988, constitue une cascade de six holdings. Il détient 60 % de Finfranline, qui possède 51 % d'Omnium Bolloré, qui possède 51 % de la Financière V (comme Vincent) qui possède 51 % de Sofibol (comme Bolloré), qui possède 51 % de la Financière de l'Odet, qui possède 51 % d'Albatros Investissements, qui possède enfin 40 % de Bolloré*

*Technologies. Ce montage a été baptisé «poulies bretonnes» et permet à Vincent Bolloré avec 50 millions de francs, soit 1,3 % du capital de Bolloré Technologies, d'avoir tout pouvoir sur un groupe de 3 milliards de francs de capitalisation boursière. » (boursilex.com)*

Les structures ont été régulièrement simplifiées et certaines sociétés financières ont été fusionnées, mais le principe perdure au sein du groupe. Certains holdings sont plus actifs que d'autres, c'est le cas de Sofibol, qui a adopté le statut de commandite, de la Financière de l'Odet, de la Financière V, de l'Omnium Bolloré, ou encore de la Soparfi (société de participation financière, de statut luxembourgeois) ou Plantations des Terres Rouges. Ces sociétés sont toutes contrôlées à près de 100 % et dirigées par la famille Bolloré. Par exemple, Vincent Bolloré est gérant de la Sofibol, et Cyrille Bolloré en est le président du conseil de surveillance. Les actionnaires en sont la Financière V (51 %), Bolloré SA (35,93 %) et la Compagnie Saint-Gabriel (13 %). Et la Sofibol contrôle 49,98 % de la Financière de l'Odet.

La Financière de l'Odet, elle, a pour actionnaires principaux, outre la Sofibol, la Compagnie du Cambodge (19,12 %), la Société industrielle et financière de l'Artois (5,69 %), Bolloré SA (5,87 %), la Compagnie de Guénolé (5,27 %) ou encore la Financière Moncey (4,93 %). Elle contrôle 30,76 % du capital d'Havas, 63,6 % de Bolloré SA ou encore 99,9 % de la Financière du Perguet (qui, elle-même est porteuse de 5 % de Mediobanca) (Source : bilan annuel des différentes sociétés).

Bolloré contrôle au total plus d'une soixantaine de sociétés de portefeuille, baptisées Compagnie ou Financière, dont le patronyme dessine la carte de la Bretagne : Financière de l'Odet, du Loch, de Pont-Aven, de Beg-Meil, de Cézembre, d'Audierne, de Penfret, de la Forêt Fouesnant, de Loctudy, etc., Compagnie de Guénolé, de Cornouaille, de Pleuven, des Glénans, de Guilvinec, de Port-Manech, de la Pointe d'Arradon, de Hoëdic, etc. Certaines de ces sociétés de portefeuille ont des capitaux sociaux dérisoires (1 000 euros pour la Financière de Locmaria ou la Financière de Pluguffan; la SOFIPROM, détenue à 95 % par Bolloré SA, qui possède une action de Blue Solution et siège au conseil d'administration de Bolloré Energie, a un capital de

534 euros), d'autres sont plus actives comme la Compagnie de Pleuven, dont les actionnaires sont la Compagnie du Cambodge (55,5 %), Bolloré (32,48 %) et la Société industrielle et financière de l'Artois (12 %) et qui a servi à porter les actions du groupe Havas lors de son rachat, a un capital de 136 200 976 euros.

Les holdings peuvent être utilisés pour certaines opérations avant d'être absorbés par une autre structure; la Financière du Loch, par exemple, a servi à la cession des participations du groupe dans Aegis (24,7 %) avant d'être absorbée par Bolloré. La Compagnie de Cornouaille, elle, a emprunté les 2 635 milliards d'euros nécessaires pour l'acquisition des titres Vivendi en 2015. Toutes ces sociétés sont domiciliées à Erguéric-Gabéric, dans la banlieue de Quimper, le fief des Bolloré depuis 1822, une sorte de provocation pour un groupe qui s'internationalise, mais qui permet de préserver ses secrets, loin de l'agitation des milieux financiers et industriels parisiens.

### **Diversification dans les médias**

Si les activités industrielles du groupe dans le transport, la logistique, l'énergie et les plantations sont florissantes, les importantes plus-values réalisées lui ont permis de se lancer dans une opération de diversification dans deux secteurs industriels nouveaux pour lui : la communication et les médias, pour leur pouvoir d'influence.

Il ramasse ainsi 20 % du capital du groupe Havas en 2004 pour 600 millions d'euros. Puis il montera jusqu'à 32,8 %, juste en dessous des 33 % qui l'auraient contraint à lancer une OPA et il se lance à l'assaut du conseil d'administration en vue de prendre la place de son président, Alain de Pouzilhac, fragilisé par les pertes du groupe (400 millions en 2003). Sa prise de pouvoir dans Havas diffère des coups financiers réalisés par Vincent Bolloré. Havas n'est pas qu'une agence de publicité (Havas Worldwide), c'est un des premiers groupes mondiaux de communication, notamment dans la mise en relation des marques et des consommateurs et l'expertise média. Havas permet à Bolloré de contrôler le marché de la publicité et du marketing des marques, une source de revenus décisive dans son développement.

Vincent Bolloré réalisera son plus gros coup industriel avec la prise de contrôle de Vivendi avec 14 % du capital au terme d'un parcours qu'on peut qualifier de diabolique. Le groupe Bolloré a lancé une chaîne de télévision Direct 8 en 2005, puis il rachète Virgin 17 à Lagardère; il la rebaptise Direct Star. Ces chaînes lui coûtent cher. Il les revend donc à Canal Plus contre 1,7 % des actions de Vivendi; mais avec celles qu'il possède déjà, Bolloré contrôle 5 % du capital de Vivendi. S'il devient alors le premier actionnaire, il met surtout la main sur une trésorerie de 5,2 milliards d'euros.

Il prend alors le pouvoir dans un groupe qui contrôle le groupe de télévision à péage Canal+ mais il met aussi la main sur Universal Music Groupe, l'étiquette de musique au premier rang mondial et l'un des trois grands majors du disque, c'est-à-dire des pôles importants des industries de la culture et de la communication. Vivendi est aussi un important opérateur de télécommunications, contrôlant 100 % de SFR en France et 100 % de GVT au Brésil.

Après son entrée dans le capital de Vivendi, Bolloré va mettre en œuvre des stratégies industrielles qui vont dérouter les analystes. En quelques mois, il vend SFR à Patrick Drahi pour 17 milliards d'euros, puis GVT à l'opérateur espagnol Telefonica (4,66 milliards en cash, ainsi que 5,7 % du capital de Telecom Italia et 7,4 % de Telefonica Brasil. Un beau coup financier.

Son « raid » sur Vivendi a été brutal; selon l'auteur d'une biographie, Fiorina Capozzi : *« Il a toujours agi de la sorte, il entre en force, il vire les dirigeants et nettoie les comptes. »*

En sortant des opérateurs espagnol et brésilien, Bolloré ne faisait que confirmer sa stratégie de ne pas devenir un opérateur de télécommunications. Arnaud de Puyfontaine, le nouveau directeur général des activités médias et contenus du groupe confirme cette orientation au quotidien économique *La Tribune* : *« La redéfinition du marché des médias passe par une convergence avec les télécoms (...) Vivendi construit ces positions non pas pour devenir un acteur des télécoms mais parce que (...) dans les métiers qui sont les nôtres,*

*l'accès à une distribution privilégiée et à une base de clientèle est un élément totalement essentiel. » (9 octobre 2015).*

Avec la trésorerie de sa nouvelle acquisition et le produit des ventes de SFR et GVT, Bolloré décide de prendre le contrôle de Telecom Italia, dont il devient le premier actionnaire avec 23,15 % du capital en 2015, en achetant de nouveaux paquets d'actions sur le marché. Une fois encore, le groupe surprend tous les acteurs, financiers et industriels, jouant de manière apparemment désordonnée entre stratégies financières et stratégies industrielles, toutes à court terme.

Vincent Bolloré écrit encore le même scénario pour s'inviter dans la banque italienne Mediobanca, dans les créateurs de jeux Gameloft et Ubisoft, ou encore dans la plateforme de vidéo Dailymotion. Les stratégies déroutantes de Bolloré se vérifieront de façon plus éclatante encore dans la filière des jeux vidéo. Vincent Bolloré est devenu le premier actionnaire de Vivendi en octobre 2012 avec seulement 5,01 % du capital. Il joue immédiatement un rôle décisif dans un groupe en difficulté et en proie à des dissensions entre le président du conseil de surveillance et le président du directoire à propos des stratégies industrielles.

Vivendi se trouvait depuis 2007 à la tête du premier éditeur de jeux vidéo, Activision Blizzard, issu de la fusion du second groupe mondial, Activision, et de Vivendi Games pour une transaction de 18,9 milliards de dollars. Pour rétablir sa trésorerie, Vivendi cède 85 % de sa participation (70 %) à ses actionnaires minoritaires et récupère 6 milliards d'euros (Bolloré soldera les 12 % restants en 2016 pour 1 milliard d'euros). Pourquoi se séparer d'Activision Blizzard quand l'entreprise dégage chaque année près d'un milliard de dividendes ? Mais Bolloré va surprendre une nouvelle fois les marchés en rachetant sur le marché 26 % d'actions de Gameloft et en lançant une OPA sur la société lancée par les frères Guillemot en 1999. Parallèlement, Bolloré ramasse des actions d'Ubisoft, l'autre développeur de jeux de la famille Guillemot en piétinant les dirigeants.

Le groupe de Vincent Bolloré assume ses contradictions entre abandon et retour dans la filière du jeu vidéo, comme le relève la chaîne BFM Business en octobre 2015 : « *Si les prises de participations dans Telecom Italia, Ubisoft et Gameloft n'ont pas de logique industrielle, elles ont en revanche un intérêt spéculatif : il s'agit de sociétés sous-valorisées en Bourse, et dont le capital est éparpillé entre de multiples actionnaires, c'est-à-dire qu'il suffit de prendre une petite participation pour devenir le premier actionnaire. Bref, Bolloré continue à 'faire du Bolloré', appliquer la stratégie financière qui lui a si bien réussi dans le passé chez Bouygues, Aegis, Havas ou Vivendi...* »

La famille Guillemot a fait de la résistance pour s'opposer au raid d'un autre Breton, Bolloré. Dans une bataille financière sans merci (Bolloré avait réussi à détenir plus d'un quart du capital d'Ubisoft), elle a « sacrifié » Gameloft mais elle a réussi à imposer un retrait au prédateur. En mars 2018, Bolloré cédait ses 27,3 % du capital d'Ubisoft, mais « *Bolloré a encore fait du Bolloré* » en vendant ses parts à 66 euros par action pour un total de 2 milliards d'euros, empochant ainsi une plus-value de 1,2 milliard. Bolloré s'est par ailleurs engagé à ne plus acquérir d'actions Ubisoft pendant cinq ans. C'est la première opération dans laquelle il est mis en échec. La défaite est amère; et le patron de Gameloft, Stéphane Roussel, déclarait au quotidien économique *Les Echos*, le 27 mars 2018 vouloir « *investir dans les jeux vidéo une grande partie de la vente (...) On s'est aperçu qu'il y avait des occasions intéressantes dans des entreprises plus petites et qu'on pourrait acheter en plus grand nombre* », ajoutant que sa société est « *en discussion avec une vingtaine de boîtes (...) Il existe plein de petits studios qui peuvent apporter un complément de ce que fait Gameloft. En amont sur les nouvelles technologies ou en aval sur les moyens de monétiser les jeux.* » Vivendi regarde aussi de plus en plus vers les compétitions de jeux vidéo, l'e-sport, c'est-à-dire dans un secteur en pleine expansion, qui, selon le cabinet d'analystes Newzoo devrait atteindre un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars dès 2019 en diversifiant les sources de revenus (sponsoring, publicité et même billetterie).



## Cap sur le divertissement

Les coups financiers de Bolloré, notamment les cessions dans les télécommunications, ont permis à Vivendi d'enranger une trésorerie considérable, qui sera mise à profit pour accélérer sa mutation stratégique dans le divertissement culturel. Bolloré a multiplié les rachats ou les créations dans les sociétés de production audiovisuelle, spécialisées dans le cinéma, la télévision ou encore pour les supports mobiles, profitant des importantes concentrations dans le secteur. En quelques mois, il a pris le contrôle, en France, de Mars Films, des Studios de Boulogne, de la Parisienne d'images, de Kissman Productions, puis au Royaume-Uni, d'Urban Myth Films, de Sunny March TV, de Guilty Party, mais aussi en Scandinavie, de SAM Productions et en Espagne, de Bambu Producciones.

Vincent Bolloré déclarait déjà en 2015 : « *Notre ambition est de bâtir une grande entreprise de médias et de contenus dans la durée; nous donnerons à nos métiers tous les moyens nécessaires à leur développement.* » S'il ambitionne de multiplier les productions de films et de programmes télévisuels, il vise aussi à fournir des formats spécifiques pour les supports mobiles. Un communiqué du groupe du 7 juin 2016 explicitait clairement la stratégie du groupe : « *Les contenus culturels seront de plus en plus consommés sur des Smartphones, dont le nombre devrait passer de 2,6 milliards aujourd'hui dans le monde à 6 milliards environ à horizon 2020 (...). La croissance des usages sur mobile aura pour effet de raccourcir le temps de visionnage des vidéos. Les formats courts (quelques minutes), voire très courts (quelques dizaines de secondes), seront au cœur du divertissement de demain. Alors que 85 % des vidéos consommées aujourd'hui dans le monde durent moins de six minutes, Vivendi veut proposer des contenus courts de très haute qualité, spécialement pensées pour le mobile. Aussi Studio+ commence à produire des mini-séries numériques exclusives dans différents genres (action, aventures, science-fiction, horreur, etc.)* » Pour développer cette stratégie, Bolloré a revendu sa filiale Havas à Vivendi. Le groupe, estime-t-il, pourra s'appuyer sur les activités d'Havas pour mieux pénétrer le marché de la publicité, les rapports avec les marques, mais aussi exploiter les données. L'ambition de

Vincent Bolloré est en effet « *de bâtir une grande entreprise de médias et de contenus dans la durée* » et il entend s'en donner les moyens. Il ajoutait en 2015 : « *Acquisition de Dailymotion, investissements dans le cinéma et la télévision, prises de participation dans Telecom Italia et Ubisoft-Gameloft (...) Vivendi a posé les fondations d'un nouveau groupe de classe mondiale dans le divertissement culturel.* »

Sa stratégie s'est heurtée à de fortes résistances; celle d'Ubisoft a été le premier échec de Bolloré dans sa conquête de la « classe mondiale ». En Italie, où il a acquis des positions majeures (Mediabanca, Telecom Italia), il est également en échec. Il avait espéré reprendre le groupe Mediaset à Silvio Berlusconi pour bâtir un « *Netflix paneuropéen couvrant la France, l'Allemagne, mais aussi l'Italie et l'Espagne grâce au rachat des activités de télévision payante de Mediaset* ». Berlusconi et Bolloré ont joué une partie de poker menteur et la partie se déroule désormais dans la salle d'un palais de justice. Bolloré enregistre donc son second échec industriel en quelques mois, au moment où le groupe Canal+ traverse une zone de turbulences sévères. Depuis la prise de contrôle de Vivendi par Bolloré, la chaîne cryptée à péage Canal+ a perdu 400 000 abonnés en 2015, 500 000 en 2016 et 300 000 en 2017; Dailymotion, pour sa part, a perdu 40 % de son chiffre d'affaires en deux ans, etc.

Le chiffre d'affaires de Canal+ se maintient néanmoins grâce à sa filiale en Afrique (où il a gagné 500 000 abonnés en 2015) et aux bons résultats de la filiale musicale Universal Music Group (UMG).

Bolloré a dû réviser sa stratégie dans la diffusion de chaînes de télévision et la monétisation de ses contenus. Il multiplie les accords de coopération avec les opérateurs de télécommunications pour regagner des abonnés. Mais cette révision a un coût : certes, en s'associant aux opérateurs, il touche des abonnés potentiels, à moindre frais de marketing, mais il a été contraint de baisser le prix de ses abonnements (l'abonnement unique à 40 euros est passé à 19,90 euros pour la seule chaîne Canal+ et à 29,90 euros pour la version « famille »), abandonner un pourcentage aux opérateurs et, surtout, la relation-clients. Arnaud de Puyfontaine, président du directoire de Vivendi et président exécutif de

Telecom Italia, reconnaissait dans une entrevue au quotidien *Le Monde* en février 2017 : « *Les partenariats de Canal+ avec Free et Orange ont amené trois millions de nouveaux clients, mais ceux-ci rapportent beaucoup moins.* » Aujourd'hui, Bolloré développe la convergence avec les opérateurs de télécommunications, partenaires incontournables, mais la monétisation de ses contenus est soumise aux appétits des opérateurs. Pour améliorer leur valorisation, il avait envisagé un rapprochement avec Orange, y voyant une occasion de s'associer à un groupe implanté en Afrique au moment où le marché africain des télécommunications est l'objet de nombreuses manœuvres. Le projet ne s'est pas réalisé.

### Censure et mépris

Bolloré semble évoluer dans un monde à part, dans lequel il est d'usage courant de ne pas s'embarrasser des règles ou des lois, ne tenant aucun compte des sanctions qui peuvent leur être infligées et narguant les politiques. L'urgence financière commande; dans la bataille en cours, Bolloré, patron autoritaire à qui rien ne doit résister, avance à la hache, au risque de faire des dégâts autour de lui. Mais il a concentré dans son groupe de tels pouvoirs d'influence qu'il se croit tout permis.

Vincent Bolloré n'a jamais été sanctionné en France. Pour autant, le site 'minoritaires.com' a pu relever dans son groupe quelques entorses aux règles fixées par le Code de gouvernement d'entreprises des sociétés cotées, adopté en juin 2013 par l'Association française des entreprises privées (AFEP).

Vincent Bolloré s'est distingué sur un autre terrain : celui de la censure éditoriale. Dès son entrée au conseil d'administration du groupe Canal+, il a décapité des émissions emblématiques de la chaîne, puis il a censuré un reportage de *Spécial Investigation* sur l'évasion fiscale organisée par le Crédit Mutuel pour ses clients. L'émission a, depuis, été supprimée de la grille de la chaîne. Auditionné par la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale le 1<sup>er</sup> juin 2016, Maxime Saada, directeur général de Canal+, a prononcé des phrases étonnantes : « *Il n'y a pas une chaîne qui soit autant dans la dérision de ses dirigeants que Canal+, encore aujourd'hui. Nous avons la preuve tous les jours*

*de cette liberté (...) Pour le Mutuel, je préside le comité qui choisit les investigations et il n'y a jamais eu aucune censure, aucune instruction, d'où qu'elle vienne (...) Il n'y a aucun fait précis et concret sur la censure qui a été démontré. La Société des journalistes de Canal+ n'a jamais eu une liberté aussi importante. »*

Vincent Bolloré n'hésite pas à fouler aux pieds les instances de contrôle, celles de l'AMF mais aussi celles du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Au printemps 2016, il avait dû se résoudre à mettre en place un prétendu comité d'éthique. Le choix des personnalités choisies par Bolloré a aussitôt déclenché la polémique, et deux d'entre elles avaient dû se désister pour conflit d'intérêt. Le comité a été finalement réduit à quatre membres.

Bolloré a fait preuve de sa brutalité tout au long de la grève de la rédaction de sa chaîne d'information en continu, iTELE, l'un des plus longs conflits (du 17 octobre au 16 novembre 2016) dans les médias français, au cours duquel il n'a eu qu'une réponse, insultante, à apporter aux journalistes : « *Prends l'oseille et tire-toi.* »

Le CSA a été très lent à réagir (et encore, l'a-t-il fait par des voies détournées en prenant prétexte de « bidonnages » de la part de l'animateur cause du déclenchement de la grève); quant au gouvernement, il a été encore plus absent. La ministre du Travail a été envoyée pour déminer le conflit quand sa consœur de la Culture et de la Communication, pourtant la première interpellée par un conflit portant sur l'indépendance rédactionnelle, était restée muette pendant près d'un mois.

Les faits et méfaits énumérés ci-dessus et qui ne sont que la partie émergée des pratiques managériales de Vincent Bolloré sont symptomatiques d'une nouvelle ère qui a vu les industries de la culture et de la communication passer sous le contrôle de groupes capitalistes transnationaux, hautement financiarisés, consacrant la domination d'une oligarchie dont Bolloré est parmi les représentants les plus emblématiques. Rares sont les politiques qui osent les affronter; ils participent, au contraire, à l'extension de leur domination par l'adoption de toute une série de mesures dictées par les acteurs financiers et

industriels au niveau mondial, comme la liberté de circulation des capitaux, la consécration du libre-échange, les traités commerciaux adoptés à l'OMC ou les accords bilatéraux. Par ses pouvoirs réels ou supposés, Vincent Bolloré fait peser de lourdes menaces sur les libertés. Mais ces pouvoirs sont le résultat d'un fragile équilibre entre ses ambitions, ses stratégies et les appétits des acteurs financiers. L'homme est parfois jovial, mais il n'attire pas la sympathie. Le quotidien économique italien *Il Sole 24* a campé le personnage en deux phrases : « *Avec Bolloré, il ne faut jamais se fier aux sourires, aux poignées de main et à la cordialité [...] Son objectif est la création de valeur, si possible rapidement, sans perdre trop de temps à faire comprendre qui commande.* » Pour combien de temps encore !

## L'empire Bolloré

### Activités diversifiées de Bolloré SA

#### *Transport et logistique*

La branche "Transport et Logistique" regroupe trois activités :

**1 - BOLLORE LOGISTICS** (601 agences dans 105 pays, 11 613 employés, dont 5 700 en Europe, 4 000 en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient et aux États-Unis) regroupe l'ensemble des entités de transport (multimodal maritime, terrestre et aérien, formalités de douane) et de logistique (sous les marques SDV et Saga, gestion de stocks, planification et gestion de projets industriels).

Bolloré Logistics oriente ses activités vers les "hubs" situés aux carrefours du commerce international, dont Pékin, Dubaï, Madrid, Athènes, New Dehli et Washington.

**2 - BOLLORE AFRICA LOGISTICS** (250 filiales dans 46 pays, 24 054 employés) est un réseau de logistique intégrée en Afrique, leader des partenariats public-privé portuaires sur le continent. Elle se développe encore en Afrique mais aussi en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique latine. Bolloré Africa Logistics est présent dans 42 ports (dont Dakar, Abidjan, Lomé, Cotonou, mais aussi Port-au-Prince à Haïti, Dili au Timor Oriental, etc.) dont 16 concessions de terminaux à conteneurs.

Bolloré Africa Logistics développe une activité ferroviaire (Bolloré Railways) avec des concessions : Sitarail en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso exploite 1 260 km de voies d'Abidjan à Kaya, Camrail au Cameroun en exploite pour sa part 1 000 km de Douala à N'gaoudéré au nord du pays et Benirail au Bénin et au Niger opère 500 km depuis août 2015 entre Cotonou et Parakou; Bolloré Railways a construit 143 km de nouvelles voies entre Niamey et Dosso au Niger.

Bolloré Railways est complémentaire des activités de Bolloré Logistics; sa priorité n'est pas le voyageur, mais bien le transport de minerais, de céréales et de produits industriels, grâce à des équipements et services spécialisés (transport par wagons plateformes de conteneurs secs ou réfrigérés, par wagons couverts de marchandises conventionnelles, bois brut débité, coton, matériaux de construction, sacherie etc., par wagons citernes de vrac liquide, notamment le carburant); une activité

essentielle aussi pour la filiale Socfinaf et ses plantations.

**3 - BOLLORÉ ENERGY** (105 agences en France, en Allemagne et en Suisse, 1 134 employés) est spécialisée dans la distribution et de la logistique pétrolière en France, en Suisse et en Allemagne (fuel domestique, gazole et gazole non routier). Elle poursuit sa diversification, notamment dans les solutions de stockage d'électricité en partenariat avec Blue Solutions, autre filiale du groupe.

### ***Communication***

Le groupe détient le quotidien gratuit *Direct Matin*; il est également présent dans les télécommunications avec des licences Wimax (acronyme pour Worldwide Interoperability for Microwave Access, qui désigne un standard de communication sans fil, surtout utilisé comme mode de transmission et d'accès à Internet haut débit, portant sur une zone géographique étendue) détenues par Bolloré Telecom. Enfin, il détient Wifirst, un fournisseur d'accès à Internet, spécialisé dans les réseaux pour les lieux collectifs.

La branche Communication exploite le cinéma Mac Mahon à Paris, et il a racheté 22 % du capital de Bigben Interactive, distributeur d'accessoires et de jeux.

### ***Stockage d'électricité et solutions***

À partir de la diversification de son activité historique de producteur de papiers et de films plastiques ultrafins, Bolloré est devenu producteur de composants électriques complets pour condensateurs (il détient plus d'un tiers du marché mondial). Il a ainsi créé une nouvelle filiale Blue Solutions et s'est développé sur deux sites en Bretagne et au Canada dans le stockage de l'électricité avec une batterie baptisée LMP, acronyme de Lithium Metal Polymère. Il avait acquis son principal concurrent, Avestor, en 2007, détenu par Hydro-Québec et Anadarko.

En partant de cette batterie, il a développé des solutions de stockage d'électricité et produit des véhicules électriques, Blue Car (et le service Autolib) puis les bus électriques Bluebus et même les Bluetram.

Par ailleurs, Bolloré a développé des applications de stockage stationnaires et créé la société Bluestorage.

Enfin, en rachetant IER, il conçoit, développe et intègre des solutions

d'identification, de traçabilité et de mobilité à l'usage des opérateurs de logistique, de l'industrie et du transport.

### Les principales participations de Bolloré SA

Vivendi : 20,51 %

Mediobanca : 7,86 %

Generali : 0,13 %

Unipolsai : 0,04 %

Vallourec : 1,5 %

Bigben Interactive : 21,4 %

Socfin : 38,8 % et ses filiales, Socfinasia, 21,8 %, et Socfinaf, 8,6 %.

Bolloré possède également deux fermes aux États-Unis (3 000 hectares) et deux domaines viticoles en zones d'appellation Côtes de Provence (Domaine de la Croix et Bastide Blanche). Production : 600 000 bouteilles par an.

### Vivendi

#### *Universal Music Group*

Universal Music Group couvre trois grands métiers : la musique enregistrée (dont UMG est le leader mondial avec une part de marché de plus de 30 %), l'édition musicale et les produits dérivés.

L'activité de musique enregistrée regroupe une cinquantaine de maisons de disques couvrant tous les styles musicaux, de la musique classique au jazz, en passant par le rap et la pop.

L'activité d'édition musicale est fondée sur l'acquisition de droits d'œuvres musicales et sur leur concession sous licence pour pouvoir les utiliser sous différents formats (enregistrements, films, émissions télévisées, publicités, concerts et autres spectacles publics).

UMG a développé une activité de merchandising par sa filiale Bravado. Au cours des dernières années, le streaming musical s'est considérablement développé, prenant le pas sur le téléchargement dans de nombreux pays. UMG s'efforce d'exploiter au maximum ces débouchés en nouant des partenariats avec des entreprises de ce secteur déjà implantées ou en plein essor.

Les principales étiquettes d'UMG sont EMI, Capitol Music Group,



Decca, Deutsche Grammophon, Polydor, Interscope Geffen, Def Jam Recordings, Republic Records, Blue Note, Virgin Records, etc.

### ***Groupe Canal+***

Le groupe Canal+ édite un ensemble de chaînes :

**Chaînes Premium** : Canal+ Cinéma, Canal+Sport, Canal+ Séries, Canal+ Family et Canal+ Décalé.

**Chaînes proposant des programmes spécifiques** : Ciné+ Premier, Ciné+ Frisson, Ciné+ Emotion, Ciné+ Famiz, Ciné+ Classic, Ciné+ Club, Comédie, téléToon+, téléToon+ 1, Piwi+, Planète+, Planète+ Thalassa, Planète+ Justice, Planète+ No Limit, Infosport+, Sport+, Jimmy, Seasons, Golf+.

**Canal+ Overseas** commercialise des bouquets proposant jusqu'à 200 chaînes :

1 – Les bouquets Canal+ en Afrique, Madagascar et à Haïti par l'intermédiaire de CanalBox (Internet et téléphone) et Les Offres Canal+ (TV Sat) ;

2 – Les offres Canal+ en direction des Caraïbes, de la Réunion, de l'Île Maurice et de la Nouvelle-Calédonie par l'intermédiaire des Bouquets Canal+ (TV Sat), Easy TV (TNT) et Iroko+ (vidéo à la demande sur mobile) ;

3 – NC+ en Pologne (TV Sat) ;

4 – K+ au Vietnam (TV Sat).

Canal+ Overseas commercialise ses offres par l'intermédiaire de 18 entités juridiques principales : NC+, Canal+ Bénin, Canal+ Burkina, Canal+ Cameroun, Canal+ Congo, Canal+ Côte d'Ivoire, Canal+ Gabon, Canal+ Madagascar, Canal+ Mali, Canal+ Sénégal, Canal+ République démocratique du Congo, Thema, Canal+ Antilles, Canal+ Guyane, Canal+ Telecom, Canal+ Réunion, Canal+ Calédonie et VSTV.

### ***Havas***

Havas est l'un des plus grands groupes de communication au monde; il emploie aujourd'hui 20 000 personnes dans plus de 100 pays.

Havas développe ses activités autour de ses deux principales divisions : Havas Creative Group et Havas Media Group.

**Havas Creative Group** englobe le réseau Havas Worldwide, qui couvre l'ensemble des disciplines de la communication et du marketing, le

microréseau Arnold Worldwide, qui propose des stratégies marketing (publicité, numérique, médias sociaux, conception d'applications, promotion, événementiel, contenu de marque, gestion de relation client et des agences de communication à forte identité locale comme les Gaulois ou W&Cie, Host...

**Havas Media Group** intègre quatre marques : Havas Media, Arena Media, Forward Media et Havas Sports & Entertainment.

Ces marques principales sont en mesure de bénéficier de l'expertise des autres outils et marques d'Havas Media Group : Artemis (système d'agrégation et de gestion des données développé par le groupe), Mobext (expertise mobile), Socialyse (réseaux sociaux), AdCity (geomarketing) et Affiperf (la plateforme de trading).

## **SOCFIN**

Socfin, acronyme de Société financière des caoutchoucs (immatriculée au Luxembourg, 4, avenue Guillaume), dont l'activité principale consiste en la gestion d'un portefeuille de participations axées sur l'exploitation de près de 187 000 hectares de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas, situées en Afrique et en Asie du Sud-Est, emploie 45 971 personnes et a réalisé en 2015, un chiffre d'affaires consolidé de 509,5 millions d'euros.

Ses deux sous-holdings, Socfinasia SA et Socfinaf SA, contrôlent au total 38 filiales.

# Entreprise et gouvernance quel projet de société ?

Par Corinne Gendron, Marie Langevin,  
Lovasoa Ramboarisata

Dès qu'elle est apparue au début du siècle dernier, la corporation moderne avec son actionariat dispersé a suscité la méfiance. Plusieurs ont vu dans ces très grandes organisations une perversion du système de libre marché, et ont questionné plus spécifiquement la légitimité de leurs dirigeants. En 1931 paraissait *Frankenstein, Incorporated*, publié par I. Maurice Wormser, qui traduit bien les craintes nourries par la généralisation de cette nouvelle forme d'entreprises. L'année suivante, Berle et Means publiaient *The modern corporation*, un ouvrage qui allait structurer le débat sur le pouvoir et le contrôle des grandes entreprises pour les décennies à venir.

Témoins d'une nouvelle dynamique économique, les auteurs cherchent à y expliquer, à partir des catégories de l'entreprise industrielle du 19<sup>ième</sup> siècle, la configuration particulière des corporations qui commençaient à dominer le paysage économique à partir des années 1920. À leurs yeux, la généralisation des actionnaires investisseurs et l'irruption de gestionnaires professionnels à la tête des grandes entreprises traduisent une scission du rôle de l'entrepreneur, qui combinait auparavant investissement et gestion. La figure du dirigeant industriel cède ainsi le pas à deux acteurs qui se partagent une propriété désormais fragmentée : au gestionnaire le volet actif, à l'actionnaire, la portion passive de la propriété. Le problème de la gouvernance des corporations est ainsi posé : comment contrôler les gestionnaires afin d'éviter qu'ils ne profitent indûment de leur pouvoir et des ressources issues des actionnaires auxquelles ils ont accès de par leur position. C'est du moins ce qu'on a retenu de l'œuvre de Berle et Means. En écho aux inquiétudes de l'époque, leurs préoccupations allaient pourtant bien au-delà d'un jeu de pouvoir entre deux acteurs : ils s'inquiétaient de l'orientation d'une institution qu'ils caractérisaient de publique en

raison de son pouvoir et de ses interrelations multiples. Mais en posant le problème du contrôle de l'entreprise à partir du concept de propriété, c'est pourtant son caractère privé qu'ils consacrèrent : propriété de ses actionnaires, le statut public de la corporation ne pouvait être qu'inféré en écho à sa puissance, plutôt que d'être rattaché à sa nature.<sup>1</sup>

Projet privé ou institution publique, la dichotomie dans les représentations de l'entreprise est aux fondements mêmes de tous les débats portant sur sa finalité, sur les modalités de sa régulation et sur la légitimité de son système de gouvernance. Cette ambiguïté prend racine dans la généalogie plurielle de l'entreprise moderne, héritière tout à la fois de l'économie de marché et du grand capital. Dédiées aux biens et denrées de luxe prisés par les cours, les grandes corporations marchandes se voyaient confier des pouvoirs régaliens en échange de monopoles : faire la guerre, rendre justice et battre monnaie. Si bien que de l'avis de McLean, il est impropre de les qualifier d'entités privées (2004). Il en va autrement des petits marchands aux pieds poudreux, pour reprendre l'expression de Braudel, ou des artisans qui pouvaient s'associer et développer un savoir-faire au sein de la communauté, acteurs privés à la base de l'économie de marché théorisée par Adam Smith. Avec l'entreprise industrielle, la relation entre l'entrepreneur et l'État apparaît plus ambiguë. Mais c'est parce que l'alliance avec le politique se structure à un autre niveau : l'entrepreneur devient une figure de proue de la communauté locale. Souvent maire ou conseiller, il aménage le territoire à partir des installations industrielles, le dote d'infrastructures et participe même à sa délimitation.<sup>2</sup> L'entreprise

---

1 Berle et Means ne sont pas si clairs à propos du fait que les actionnaires seraient les propriétaires de l'entreprise, parlant souvent de la propriété du capital, et non de l'entreprise comme telle. Il n'en reste pas moins que leur posture analytique faisant droit à une propriété scindée favorise une telle compréhension, comme en témoigne l'argumentaire des auteurs : « *[The corporation] involves the interrelation of a wide diversity of economic interest, - those of the « owners » who supply capital (...)* », p. 309-310.

2 Edelblutte (2010, p. 16) raconte comment ces industriels s'investissaient dans leur commune non seulement par intérêt personnel mais aussi inspirés par le catholicisme social.

industrielle ne s'apparente pas non plus à une association libre de personnes, comme l'ont montré tout autant Marx que Balzac : les relations de subordination qui lui sont intrinsèques firent l'objet de codification dans les différentes juridictions dans le but de protéger les droits des travailleurs.

C'est en partie en raison d'un choix politique que la grande corporation moderne qui lui succède s'est développée comme une entité privée, alors même qu'elle incarnait à ses débuts des services d'utilité publique. Plutôt que d'investir des deniers publics dans des infrastructures de transport que n'auraient pu soutenir seuls même les plus riches industriels, la corporation permettait de faire appel à un large bassin d'investisseurs dans ce qui était présenté comme une entreprise privée au service de l'intérêt général.<sup>3</sup> Lorsque les besoins de financement s'intensifièrent, les acteurs locaux directement bénéficiaires de ces lignes ferroviaires cédèrent graduellement le pas à des investisseurs moins intéressés par le projet concret que par sa rentabilité financière.<sup>4</sup> À partir de ce moment, les investissements se détachent des besoins collectifs, et l'évaluation des projets de développement est irrémédiablement scindée en une rentabilité financière d'un côté, et des retombées socio-économiques de l'autre.<sup>5</sup> Ainsi, les marchés financiers se déploient et s'institutionnalisent tandis qu'apparaît une nouvelle catégorie d'acteurs : les intermédiaires financiers.<sup>6</sup> Les besoins d'information des investisseurs président également à de nouvelles pratiques comptables qui leur permettent de

---

3 Même si on peut les qualifier d'infrastructures publiques, les chemins de fer étaient opérés par des entreprises privées. Comme l'explique Chandler « *Du fait qu'elles géraient le trafic des entreprises de transport, les compagnies de chemin de fer, à la différence des principales sociétés de canaux, devinrent des entreprises plutôt privées que publiques. Dans les premières années de la république, les négociants et transporteurs américains firent campagne pour que le gouvernement prenne à sa charge la construction et l'exploitation de ces coûteuses voies ferrées. Mais ils proposèrent rarement que les transports soient gérés par l'État* » (1977, p. 92).

4 Chandler, 1977, p. 166.

5 Chandler, 1977, p. 166.

6 Chandler, 1977, pp. 104, 167.

mieux comparer la rentabilité des entreprises. Cette modernisation, qui ne se fait pas sans débats,<sup>7</sup> aboutit progressivement à l'unification des règles comptables et au principe de la vérification externe.

Annoncé par Berle et Mean et conceptualisé par Chandler, le capitalisme gestionnaire qui s'impose au 20<sup>ième</sup> siècle s'arrime parfaitement avec le modèle de développement des trente glorieuses où progrès et bien-être riment avec croissance économique et consommation. S'impose alors une technostucture qui symbolise une action concertée de l'État et des entreprises où le profit cède le pas au projet de modernisation et d'expansion des marchés portés par des gestionnaires.<sup>8</sup> Mais le pouvoir et la légitimité des gestionnaires sont contestés sur deux fronts. Pendant les années 1970, les mouvements sociaux écologistes, pacifistes et anti-racistes réclament des gestionnaires une prise en compte des intérêts généraux de la société dans la conduite des entreprises; de leur côté, les économistes orthodoxes, Friedman et Levitt en tête, dénoncent la marge de manœuvre des gestionnaires qu'ils réduisent à des mandataires ne devant agir qu'au seul bénéfice des actionnaires. C'est le deuxième acte d'une même pièce de théâtre où intérêt public et intérêts privés se disputent la légitimité de la gouvernance et les fruits de l'entreprise.

Les années 1980 vont proposer une double réponse à ce questionnement. Inspirées par la documentation sur les relations d'agence, qui se réclame indûment de Berle et Means, des stratégies d'intéressement des gestionnaires visent à aligner leurs intérêts sur ceux des actionnaires. Détenteur d'actions ou d'option d'achats, le gestionnaire de l'entreprise n'est dès lors plus seulement un agent, il est un actionnaire qui dirige l'entreprise en fonction de ses intérêts

---

7 Comme l'explique Chandler, la distinction claire entre le compte d'exploitation et le compte en capital revêtait une grande importance si l'on considère le fait qu'en imputant des coûts d'exploitation au compte de construction, les promoteurs pouvaient faussement laisser croire qu'ils réalisaient des profits, et qu'en imputant des coûts de transaction au compte d'exploitation, les investisseurs pouvaient augmenter le coût pour les utilisateurs (Chandler, 1977, p. 124).

8 Galbraith, le nouvel État industriel. <https://www.capital.fr/economie-politique/john-kenneth-galbraith-1908-2006-il-a-denonce-l-exces-de-pouvoir-des-managers-740276>

propres. Combiné à l'intégration des marchés qui résulte du mouvement des 3 D (désintermédiation, décloisonnement et déréglementation), ce phénomène concourt à une financiarisation des entreprises, au détriment de leur projet productif ou commercial. La haute direction est désormais tout orientée vers les résultats financiers, et ce sont les VP finance qui peuvent dès lors prétendre au poste de pdg qui revenait autrefois aux commerciaux ou aux ingénieurs. Simultanément se développe un courant gestionnaire qui invite les dirigeants à tenir compte des demandes sociales, courant incarné par les différentes écoles de la responsabilité sociale et plus spécifiquement par la théorie des parties prenantes de Freeman. Alors même que la rentabilité est érigée en objectif de premier rang, le dirigeant est donc invité non pas à tenir compte de l'intérêt général, mais bien à gérer des mouvements sociaux turbulents susceptibles d'affecter les résultats de l'entreprise. Si elle avait pu nourrir une perspective d'intérêt public au courant des années 1970, la responsabilité sociale qui s'institutionnalise à partir des années 1990 est en fin de compte entièrement inféodée à l'impératif de rentabilité, et ignore sciemment la mécanique des externalités écologiques que mettent au jour depuis plusieurs décennies déjà les tenants de l'économie environnementale et de l'économie écologique.<sup>9</sup> En témoignent le foisonnement de travaux visant à prouver la

---

9 Comme l'explique Damien Krichewsky : « *la RSE modifie les relations entreprises-société au-delà d'un simple "window dressing", sans pour autant réintroduire des considérations autres que les résultats financiers dans les entreprises. Grâce à la RSE, les entreprises cessent d'appréhender les mobilisations sociales et politiques contestataires que leurs opérations suscitent comme un danger, par définition extérieur et contingent. Ces mobilisations deviennent des paramètres de risques faisant l'objet d'une prise en compte stratégique et calculée. La nature instrumentale de la RSE soumet les performances de celle-ci vis-à-vis d'objectifs collectifs de développement durable à l'intérêt économique des entreprises. Cette analyse débouche sur une réflexion plus générale sur le rapport entre RSE, capitalisme et démocratie : à mesure que l'entreprise "citoyenne" s'impose par la RSE dans les dispositifs de régulation de l'activité économique, la production fondamentalement politique d'arbitrages entre accumulation de capital, justice sociale et préservation de l'environnement devient tributaire des dynamiques accumulatives du capitalisme, sur fond de pseudo-démocratie des "parties prenantes" ».* « [https://www.huffingtonpost.fr/damien-krichewsky/responsabilite-sociale-entreprise\\_b\\_3515991.html](https://www.huffingtonpost.fr/damien-krichewsky/responsabilite-sociale-entreprise_b_3515991.html)

rentabilité financière de la responsabilité sociale, qui participent in fine surtout à confiner cette dernière à une vision privée de l'entreprise : elle confirme que la profitabilité, qui va au-delà d'une rémunération juste du capital, demeure l'objectif légitime et indépassable de l'entreprise. Juxtaposées à la compétition exacerbée par l'ouverture des marchés, les nouvelles contraintes écologiques et sociales ne sont qu'un obstacle dans l'atteinte de cet objectif, et envisagées comme tels.

Or, les questions sociales et environnementales qui s'exacerbent au courant des années 2000 questionnent le cœur du modèle de développement porté par la corporation moderne; autrefois symboles de bien-être, la consommation et la croissance sont dénoncées en regard de la dégradation irrémédiable de nos écosystèmes mais aussi de l'incapacité du système économique à intégrer les personnes et à redistribuer les richesses. Depuis les années 80 qui marquent les débuts de la financiarisation et malgré l'essor économique de certains pays, les inégalités n'ont cessé de s'accroître. Les États doivent désormais composer avec des entreprises qui se sont érigées en puissance économique mondiale. À coups de délocalisation, de sous-traitance et d'informatisation, ces entreprises financiarisées font reposer leur production et leurs profits sur une main-d'œuvre sans cesse réduite. Par des stratégies fiscales sophistiquées mais aussi par un jeu de compétition entre les juridictions, elles contribuent de moins en moins au trésor public, fragilisant d'autant les fonctions de redistribution de l'État. Au fil des dernières années elles ont développé, il est vrai, un discours d'intérêt commun et se présentent comme des actrices à part entière des défis qu'il nous faut relever comme société. Mais ces discours peu crédibles qui s'avèrent mensongers dans de multiples cas (qu'il s'agisse de BP, de Volkswagen, de l'industrie du sucre ou du plastique) pourraient annoncer une nouvelle ère comme nous le verrons plus loin.

Alors que le contentieux entre gestionnaires et actionnaires est soldé, le questionnement aujourd'hui adressé à l'entreprise s'est resserré sur sa contribution à l'intérêt général. On s'inquiète toujours du pouvoir des gestionnaires, mais ce n'est plus en regard des prétentions légitimes d'actionnaires dont ils ont désormais embrassé la cause. En dénonçant la préséance des actionnaires dans la conduite des entreprises, on



conteste aujourd'hui les visées d'un pouvoir qui ne profite qu'aux mieux nantis, souvent au détriment de l'intérêt général. Dans un contexte de croissance réduite et de périls environnementaux et sociaux, la rentabilité de l'entreprise ne va plus de pair avec l'intérêt général et ne suffit donc plus à asseoir sa légitimité.

C'est notamment en écho à cette préoccupation que le Gouvernement français lançait, le 23 octobre 2017, le Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE). Le président Emmanuel Macron affirmait quelques jours plus tôt : « *L'entreprise, ça ne peut pas être simplement un rassemblement des actionnaires – notre Code civil le définit comme ça. L'entreprise, c'est un lieu où des femmes et des hommes sont engagés : certains mettent du capital et d'autres du travail (...) Je souhaite que l'année prochaine, on ouvre une vraie discussion sur ce qu'est l'entreprise. (...) Et donc, je veux qu'on réforme profondément la philosophie, qui est la nôtre, de ce qu'est l'entreprise* ». <sup>10</sup>

Le Plan d'action visait à « *ouvrir le champ des possibles et (à) envisager l'ensemble des leviers permettant aux acteurs qui le souhaitent de donner à l'entreprise un sens qui ne soit pas exclusivement guidé par des considérations de court terme et ainsi promouvoir une vision du capitalisme plus respectueuse de l'intérêt général et de celui des générations futures* ». <sup>11</sup> Porté par une démarche de co-construction, il s'est articulé autour de consultations ainsi que d'une expertise sur « l'entreprise et l'intérêt général » confiée à Nicole Notat, ancienne secrétaire générale de la CFDT et présidente de Vigeo-Eiris et Jean-Dominique Sénard, président du groupe Michelin. <sup>12</sup>

Publié en mars 2018, le rapport Notat-Sénard a pour ambition de réformer le cadre juridique de l'entreprise datant de 1804 en vue de stimuler une dynamique entrepreneuriale susceptible de relancer

---

10 [https://www.youtube.com/watch?v=orKQ\\_A5MFZQ](https://www.youtube.com/watch?v=orKQ_A5MFZQ)

11 PACTE cité par <https://theconversation.com/vers-la-loi-pacte-consensus-et-ambigu-tes-92155>

12 <https://www.economie.gouv.fr/mission-entreprise-et-interet-general-rapport-jean-dominique-senard-nicole-notat>

l'économie.<sup>13</sup> Il s'appuie sur une analyse nourrie par les contributions de plusieurs groupes de chercheurs et de professionnels qui se sont penchés sur le statut de l'entreprise au cours des dernières années, et formule une série de recommandations visant à rénover les fondations juridiques de l'entreprise.

La Commission souligne le caractère social et responsable d'un modèle économique institutionnel et intermédié propre à l'économie européenne. Mais à ce modèle s'oppose un capitalisme anglo-saxon désintermédié et financiarisé qui donne préséance aux intérêts de l'actionnaire. Le classement financier, la présence de fonds anglo-saxons et même que les stratégies d'intéressement des hauts dirigeants ont pourtant opéré une « prise du pouvoir par les actionnaires » dans les entreprises françaises, exacerbé par les financiers activistes et les transactions à haute fréquence.

En fin de compte, « *le détenteur provisoire de capital n'a plus grand-chose à voir avec la figure de l'associé, visé par le Code civil de 1804* ». Et c'est un abus de considérer le gestionnaire comme son mandataire, dans la mesure où l'actionnaire n'est propriétaire, temporaire, que de ses parts et non de l'entreprise, et qu'évoluant la plupart du temps sur les marchés secondaires, il contribue rarement à son financement.

Le rapport statue clairement que « *Le rôle premier de l'entreprise n'est pas la poursuite de l'intérêt général* », mais que toute entreprise répond à un besoin spécifique aux fondements de sa « raison d'être ». Irréductible au profit, cette raison d'être « *se définit comme ce qui est indispensable pour remplir l'objet social, c'est-à-dire le champ des activités de l'entreprise* » (p. 4). Elle s'apparente à « *l'affectio societatis* » existant entre associés : une volonté réelle et partagée. Selon le rapport, cette raison d'être servirait de guide au conseil d'administration, de « *contrepoint utile au critère financier de court terme* ».

Les auteurs reconnaissent que l'entreprise a mauvaise presse et suscite la méfiance des citoyens. Face aux attentes croissantes des parties

---

13 <https://theconversation.com/le-pacte-des-dupes-102683>

prenantes en matière sociale et environnementale, il est nécessaire que le gouvernement d'entreprise tienne compte des conséquences de ses activités dans sa stratégie et adopte une visée de responsabilité sociale. Selon le rapport, la France est déjà pionnière en la matière, avec la loi sur les nouvelles régulations économiques adoptée en 2001 dont l'application a été étendue en 2010. Cette loi prévoit la publication annuelle d'informations sociales et environnementales qui s'inscrit dans une politique combinant comportements volontaires, transparence organisée et « *name and shame* » (p. 4). Mais pour placer la RSE au cœur de la stratégie d'entreprise dans un pays de tradition civiliste où la source principale du droit est la loi et non la jurisprudence, la modification de la loi est centrale et pourvue d'une force symbolique, expliquent les auteurs (p. 5).

Pour ce faire, on suggère depuis une dizaine d'année de reformuler la définition de l'entreprise et de son objet social tels qu'ils apparaissent dans le Code civil qui date de 1804. Le rapport indique que cette définition n'est pas à l'origine des comportements de maximisation des profits, mais que sa réforme pourrait potentiellement prévenir les conduites dommageables.

Le rapport fait valoir que la société, telle que définie par le Code civil de 1804 et la société anonyme autorisée par décret en Conseil d'État en 1807 n'a « *plus grand-chose à voir avec la grande société cotée, dotée de sociétés filiales à l'étranger et à la tête d'un groupe composé, même en France, de montages juridiques nécessitant une multitude de sociétés* » (p. 5).<sup>14</sup> Le rapport souligne également que la relation de subordination apparue au XIX<sup>ème</sup> siècle s'écarte de l'égalité des parties contractantes envisagée par le Code civil, d'où l'adoption d'un Code du

---

14 « *Pourtant, c'est bien dans les articles du Code de commerce définissant la société anonyme que se joue, depuis sa rédaction en 1807, la possibilité pour des investisseurs de se retirer à tout moment en revendant leurs actions, de limiter leurs risques à leurs apports et d'imposer parfois une stratégie orientée vers la valorisation à court terme du capital. Si rien de tout cela n'est modifié, quel est alors l'enjeu de cette nouvelle proposition de réforme ?* » <https://theconversation.com/loi-pacte-vers-une-reforme-purement-cosmetique-93557>

travail au XX<sup>ième</sup> siècle. « *L'entreprise comme institution est alors née, affirment les auteurs, et elle ne se réduit pas à une somme de contrats, à une confrontation d'offre et de demande. Et pourtant les articles du Code civil sont demeurés tels quels, si bien que l'entreprise serait pour certains « prisonnière » de la société commerciale (p. 5) ».*

Au-delà de la troisième voie entre l'économie de marché et l'action publique que constitue l'économie sociale, le rapport fait le pari d'une économie responsable en mesure de concilier le but lucratif et les effets environnementaux et sociaux (p. 6). Et pour rompre avec un statu quo devenu intenable, la responsabilité sociale doit être inscrite dans le droit plaident-ils. Mais le rapport souhaite laisser aux entreprises le choix du rythme de leur engagement en proposant une évolution normative légère pour toutes, de même que des options d'exemplarité pour celles qui le souhaitent. C'est forts de ces constats que les auteurs formulent trois séries de recommandations : législatives, optionnelles et incitatives.

Les recommandations législatives modifient le cadre de l'entreprise (p.7-8). Tout d'abord, l'ajout d'une précision au Code civil permettrait de distinguer l'intérêt propre de l'entreprise de celui des actionnaires dans son objet social et la nécessité de tenir compte des enjeux sociaux et environnementaux. De plus, les conseils d'administration et de surveillance devront formuler une raison d'être visant à guider la stratégie de l'entreprise. Par ailleurs, le nombre d'administrateurs salariés dans les conseils d'administration et de surveillance serait accru, et les grandes sociétés unipersonnelles devraient obligatoirement se doter d'un conseil.

Les recommandations optionnelles visent tout d'abord l'ajout, toujours dans le Code civil, de la possibilité de préciser une raison d'être de la société dans ses statuts (p. 8-9). Serait également prévu le statut d'entreprise à mission, accessible à toutes formes de société à condition de remplir plusieurs critères dont la formulation d'une raison d'être, la mise sur pied d'un comité d'évaluation des conséquences et une reddition de comptes. Enfin, les recommandations incitatives concernent les labels RSE, la rémunération des dirigeants et l'étude du comportement des actionnaires et des normes comptables (p. 9).

En réponse à ce rapport a été proposé, en septembre dernier, le projet de loi PACTE. Le texte soumis au vote a pâti de fortes contestations au point de s'éloigner de plusieurs recommandations du rapport Notat Sénard, dont celle sur l'objet social de l'entreprise. La vision d'une entreprise institution porteuse d'un intérêt collectif arrimé à l'intérêt général proposé par Notat et Sénard a été confrontée à la perspective traditionnelle d'une entreprise exclusivement tournée vers le profit. Reprenant à son compte la célèbre expression de Friedman, Erwan Le Noan notamment titrait sa réponse au projet de loi : la responsabilité sociale de l'entreprise est d'accroître son profit.<sup>15</sup>

En fin de compte, le texte donne préséance à la croissance et à l'emploi en éclipsant la réflexion sur l'entreprise et l'intérêt général développée dans le rapport.<sup>16</sup> De l'avis des observateurs, les ajouts prévus au code civil (art. 1833 et 1835) ainsi qu'au code du commerce (L.225-35) sont insuffisants pour réorienter l'entreprise en regard d'intérêts collectifs comme le préconisait le rapport Notat-Sénard. Cela ne surprend guère Lacan et Le Gauyer qui expliquent que le véritable projet du gouvernement dans la loi PACTE était moins de redéfinir l'entreprise que de stimuler les entreprises à fort potentiel de croissance. Si bien que c'est davantage les questions d'endettement et d'investissement ainsi que l'actionnariat et la finance qui y sont centrales. Et en ce qui concerne le financement des retraites, les auteurs font aussi valoir que le projet de loi favoriserait les tenants de la capitalisation au détriment de la redistribution.

Bref, la réforme proposée à la suite de l'important exercice qui a mobilisé tant les chercheurs que les acteurs donne l'impression d'un rendez-vous raté, comme le craignait le chercheur Michel Villette :

*« Elle risque fort de rejoindre le Panthéon des projets avortés, où se sont succédés, dans le sillage de l'encyclique Rerum Novarum (1891), ceux*

---

15 Article paru dans *L'Opinion* <https://www.lopinion.fr/edition/economie/responsabilite-sociale-l-entreprise-est-d-accroitre-profit-140025>

16 <https://theconversation.com/redeterminer-l-entreprise-et-sa-contribution-sociale-pour-que-la-loi-pacte-ne-soit-pas-un-rendez-vous-manque-103392>

*de Frédéric Le Play (1901), d'Émile Cheysson (1911), de Hyacinthe Dubreuil (1934), de Jean Coutrot (1936), de François Bloch-Lainé (1963), de Pierre Sudreau (1975), de Jean Auroux (1981), de Jacques Attali (2008) et de quelques autres... »<sup>17</sup>*

Mais il n'est pas certain que les modifications préconisées auraient eu davantage d'effets que celles finalement retenues. Ces modifications cherchaient à réhabiliter l'entreprise comme lieu de production, principal espace de création d'une plus-value dont le partage équitable était au cœur des luttes syndicales. Si elles sont pertinentes en regard de certaines dimensions de l'analyse, ces propositions font néanmoins l'impasse sur la restructuration du monde industrialo-financier qui a conduit aux dérives qu'on cherche à corriger. Or, celles-ci requièrent de repenser la gouvernance de l'entreprise non plus à sa seule échelle, mais à celle du système financier dans son ensemble. La restructuration des dernières décennies a en effet eu pour conséquence de déplacer le centre de gravité du système économique des entreprises et du système productif national à une échelle à la fois financière et mondialisée, où les enjeux concernent moins une production qu'il s'agit d'écouler que la maximisation et la gestion des flux financiers en regard de rendements anticipés.

Cette nouvelle configuration du système industrialo-financier impose un nouveau regard sur la problématique de l'entreprise et de sa responsabilité sociale : elle suppose tout d'abord de déplacer le centre d'attention de l'entreprise comme entité autonome enchâssée dans un système productif national, à une entreprise maillon d'un système productif entièrement inféodé au système financier international. Elle suppose par ailleurs de faire éclater la figure de l'actionnaire, biaisée par l'image nostalgique de l'entrepreneur industriel à la tête d'une entreprise financée par ses propres avoirs, en une multiplicité de statuts qui régulent le contrôle de l'entreprise et le partage de la plus-value qu'elle produit. L'actionnaire n'est pas un acteur, c'est un statut au sein d'un système hiérarchisé notamment traversé par des luttes entre petits

---

<sup>17</sup> <https://theconversation.com/loi-pacte-vers-une-reforme-purement-cosmetique-93557>

porteurs, investisseurs institutionnels et grands actionnaires privés. Insister sur la figure emblématique de l'actionnaire pour expliquer les tares de la gouvernance corporative conduit à négliger la hiérarchie du système actionnarial qui recoupe en grande partie la hiérarchie sociale. C'est donc le système actionnarial ou, plus simplement, le système financier qu'il s'agit d'analyser dans son rapport avec les entités productives, les choix d'investissement sociaux, et la répartition de la plus-value. La responsabilisation de l'actionnaire à laquelle nous convient plusieurs observateurs reste une solution simpliste en regard de la complexité du système financier et de ses dédales d'intermédiaires.

Par ailleurs, en tant que système social, le système financier qui devait être à la remorque de projets politiquement orientés est porteur d'un vice fondamental s'il doit devenir l'horizon des choix sociaux : il n'est qu'un moyen auquel l'ère de la mondialisation financière a donné la tâche d'ordonner des fins.

## Références

*Acquier, Aurélien (2013). « Une approche critique de la théorie des parties prenantes », Corinne Gendron et Bernard Girard (ed.), Repenser la responsabilité sociale de l'entreprise. L'École de Montréal, Paris, Armand Colin, p. 107-122.*

*Amable, Bruno (2005). Les cinq capitalismes. Diversité des systèmes économiques et sociaux dans la mondialisation, Le Seuil, Paris, 394 p.*

*Berle, Adolf et Gardiner Means (1932), The modern corporation and private property, Transaction Publishers, New York, 380 p.*

*Cabantous L., Gond J.-P. (2012). "Du mode d'existence des théories dans les organisations. La fabrique de la décision comme praxis performatif", Revue française de gestion, vol. 6, n° 225, p. 61-81.*

*Capron, M., Quairel-Lanoizelée, F. (2015). L'entreprise dans la société. Une question politique, La Découverte, Paris, 280p.*

*Chavagneux, Christian (2018). « Réformer l'entreprise : un vieux projet », Alternatives économiques, (<https://www.alternatives-economiques.fr/reformer-lentreprise-un-vieux-projet/00083588>)*

*Favereau, Olivier (2014). La grande déformation. Parole et Silence, Collège*

*des Bernardins.*

Favereau, Olivier (2018). « La codétermination, une autre idée de l'Europe », *Confrontations Europe*, no 120, p.12.

Frank, R. et P. Cook (1995). *The Winner-Take-all-Society*. New York, Free Press.

Gendron, Corinne (2013). « La firme : portrait d'un objet ambigu », Corinne Gendron et Bernard Girard (ed.), *Repenser la responsabilité sociale de l'entreprise. L'École de Montréal*, Paris, Armand Colin, p. 135-147.

Gomez, Pierre-Yves (2001). *La république des actionnaires*, Paris, Inter-Éditions.

Gomez, Pierre-Yves et Harry Korine (2007). *Entrepreneurs and Democracy : A Political Theory of Corporate Governance*, Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press.

Gomez, Pierre-Yves (2009a), « La gouvernance actionnariale et financière, une méprise théorique », *Revue Française de Gestion*, vol. 8, no 198-199, p. 369-391.

Gomez, Pierre-Yves. (2009b), « La théorie néolibérale du gouvernement des entreprises : critique d'un renversement critique », D. Golsorkhi et al. (ed.), *Les études critiques en management*, Québec, Presse Universitaires de Laval, p. 234-259.

Hatchuel, Armand (2018). « L'entreprise en France et en Allemagne : divergences actuelles et convergences futures », Wolfgang Asholt et al. (ed), *Europe en mouvement. A la croisée des cultures*, Hermann Éditeurs, collection « Colloque de Cerisy », p. 259-268.

Jensen Michael et W.H. Meckling (1976), « Theory of the firm: management behavior, agency costs and capital structure », *Journal of Financial Economics*, vol. 3, p. 5-50.

Lapointe, Alain et Corinne Gendron (2005). « Enseigner la RSE : Des recettes utilitaristes à une réflexion sur l'entreprise comme institution sociale privée », *Cahiers de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable*, no 04-2005.

Mercier, Samuel (2010). « Une analyse historique du concept de parties prenantes : Quelles leçons pour l'avenir? », *Management & Avenir*, vol. 3 no 33, p. 142-156.

Palpacuer, F., Perez, R., Tozanli, S., Brabet, J. (2006). "Financiarisation et globalisation des stratégies d'entreprise : le cas des multinationales agroalimentaires en France", *Finance, Contrôle, Stratégie*, vol. 9, n° 3, p. 165-189.



*Pesqueux Y. (2007), Gouvernance et privatisation, Paris, PUF.*

*Rabasso Carlos et Fco. Javier Rabasso (2010). « A Chomskyan approach to responsible critical management education », Journal of Global Responsibility, vol. 1, no 1, p.66-84.*

*Rabasso Carlos et Fco. Javier Rabasso (2017). « Éducation responsable et management humaniste : une perspective transversale », dans Bernard Sionneau et al., Le management responsable. Approche critique et transculturelle, Paris, Ellipses.*

*Ramboarisata, Lovasoa (2016). « Des MBA responsables? Un éclairage institutionnaliste et discursif », Cahier du Centre OSE, no 03-2016.*

*Rousseau, Stéphane et Ivan Tchotourian (2013). « La gouvernance d'entreprise autrement », Corinne Gendron et Bernard Girard (ed.), Repenser la responsabilité sociale de l'entreprise. L'École de Montréal, Paris, Armand Colin, p. 91-105.*

*Segrestin, Blanche et Armand Hatchuel (2012), Refonder l'entreprise, Paris, Seuil*

*Segrestin, Blanche, Roger Beaudoin et Stéphane Vernac (ed.) (2014) L'entreprise, point aveugle du savoir, Paris, Sciences Humaines, 314p.*

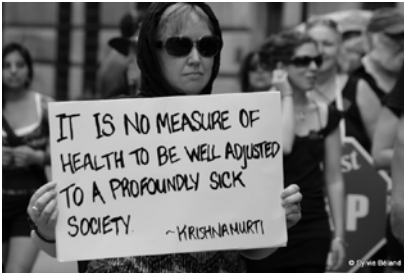
*Tchotourian, Ivan (2010). « Lorsque le droit nord-américain des sociétés dessine les nouvelles frontières de l'entreprise : les clés pour un autre futur? », La Revue des Sciences de Gestion, no 243-244, p. 81-88.*

*Vercher-Chaptal, Corinne, Florence Palpacuer et Amélie Seignour (2008). « Stratégie des grandes firmes et réduction des effectifs: l'utilisation du licenciement pour motif personnel dans la gestion des cadres en France », Management International, vol.12, p.1-10.*

*Zorn, Dirk M. (2004). « Here a chief, there a chief : The rise of the CFO in the American Firm », American Sociological Review, vol. 69 no 3, p. 345-364.*

# Printemps érable : photoreportage

Par Sylvie Béland







2012. Montréal. Montage de photographies numériques

## Biographie

*Sylvie Béland enseigne la littérature et le cinéma au collégial depuis 25 ans. En 2012, elle s'est grandement impliquée dans la grève étudiante et le mouvement social qui l'a accompagnée à titre de militante et de photographe.*

**SECTION II**  
**Poésie / Création**

# Ouverture : économie lyrique de l'inexaucé

Par Anatoly Orlovsky

Donnant donnant : l'économie financiarisée n'aliène ses sujets, si pléthoriques soient-ils au ban de la fête-grégaire-abondance, qu'au rythme d'une lumineuse opposition exercée par ces *refusniks* en acte ou puissance, assumés ou à leur corps défendant, contre les mains invisibles qu'Adam Smith n'avait jamais hallucinées, contre d'autres icônes aussi et d'autres fumeux mystères du « mythe incendié » dont l'invocation clôt « Jusqu'aux vertèbres » de Jean Patrak.

« Le non sens de regarder dans la fête absente » que nomme le poète Michel Deguy dans son recueil « Donnant donnant », si proche thématiquement de nos autrices et auteurs, donne à saisir et abandonner les coordonnées polaires d'une économie lyrique, de ses espaces cohésifs enchevêtrés, de ses « lieux chevêtrés » (Kenneth White, *Esprit nomade*) – sémiosphère, noosphère, psychosphère... Toute perspective statique sur les pôles – l'absence d'une pénétrante présence (« le non sens [anti-cosmos] de regarder... ») vis-à-vis une absence présente en tout (« le non [anti-oui, comme] sens de regarder... ») – se dissout dans l'angoisse d'une manifeste oscillation polaire, de renversements incontrôlés irréalisant, diluant en presque-mirage l'espoir d'une homéostasie qui dure, d'un équilibre métastable entre l'anéantissement et le devenir-feu de l'« anthro-pulpe » (Anatoly Orlovsky, *Résurgence*), scarifiée, sacrifiée à ces divinités-procès – mirages réels, ceux-ci – d'une économie *de facto* inapte à exaucer les souhaits métastasés en prières paniques de nous-sujets-pauvres-hères-écono-pieux-malgré-nos-surmoi.

Rejetons toxiques de l'économie fier-mondiste – irradiés irradiant la rage et l'atonie, le ressentiment nietzschéen et le devenir-dernier-homme, la réduction de l'être à ses plis de chagrin; sujets-(trop-)patients dont l'économie psychique s'est raffinée en « poussière avaleuse » là où « le soleil tombe en morceaux » (Claudine Vézina, *Far West*); unis dans le magma de l'inexaucé – notre ça-commun : sommes-nous pourtant toutes et tous appelées à investir, faire fructifier, alchimiser chaque

« crevasse à l'envers » (Hélène Matte, dans *En dialoguant avec Heiner Müller*), touiller nos cancéreuses présentabsences dans cet athanor de l'amitié-*kairos* d'où surgit, où opère l'économie lyrique de l'inexaucé, cristallisant les temps-de-fortune propices à ce

qu'un printemps s'enracine  
 qu'on devienne plus que le quart  
 de la moitié de nous-mêmes  
 (David Goudreault, *Ne pas s'en crisser*) ?

Économie de l'être « aux confins », comme titrait son autobiographie le théologien socialiste Paul Tillich, grand guetteur de « la frontière affrontée et franchie » selon le philosophe-pasteur André Gounelle ? Elle-même donc frontalière, richement impure et osmotique, cette lyréconomie de l'imaginaire, ce terreau du vif-réel ensemble reforge – régi par quelle « lyre dans son amplitude thermique... » (Stève Michelin, dans *En dialoguant avec Heiner Müller*) ?

Notre section – une suite<sup>(1)</sup> d'œuvres cathartiques comme ne peut que l'être la *poësis*, creuset-fabrique de l'avènement, de la domestication du sens, fut conçue en pleine saison tragi-caniculaire – saison donnant donnant : le « déluge d'air aux confins » (Anatoly Orlovsky, *Résurgence*); le déluge d'actions, futurs, produits dérivés – dons-en-potlatch de l'entropie thermapocalyptique, la Terre étuve déjà, hystériquement donnant, donnant cent morts en morgue mille morts dans l'âme – sabbat de chaos-ultra-présentes-ab-sciences en ce juillet 2018 où seule fit sens la folie douce d'une autre économie, lyrique et alchimique, ne payant pas, ni ne donnant des réponses-clôtures à telle victime terminale de l'inexaucé (« Moi qui ai aimé mon travail, qui croyais qu'à ma retraite, je pourrais me trouver un petit bout de jardin en dehors de cette ville mansarde » – Edgar Bori, *Au temps des Zéros*) qui chante-clame, *de profundis* :

Sais-tu pour qui on charge ses épaules  
 D'un bel avenir dont le rêve a déteint  
 (Edgar Bori, *op.cit.*).

L'action d'écrire, de créer ce cri foreur, ce personnage et son drame – acte foncièrement contre-spéculatif, étant la marée haute d'être-sens-et-cultivable-réel-*agapé*, débouchera sur

Ce vert  
...  
Tendre partout

qu'énonce Jean Barbe (*Vert*), où le donné/gagné que l'adjectif « tendre » qualifie (« vert ... tendre ») se fait démultiplier par l'*energia*, les potentiels qui n'ont de cesse de donner vie au vivant, connotés par ce même « tendre » lu comme verbe : « tendre [partout] ». Tension salutairement électrique, restituant le pouvoir-être et le vouloir-devenir offerts, vendus ou pris « sur la crête des palais commerciaux » (Hélène Matte, dans *En dialoguant avec Heiner Müller*) par ces veaux de similor, ces sous-Hermès aux corps-sans-corps de méta-métaux et autres instruments financiers.

Telles forces anti-lyriques, à la fois causes et effets d'états d'esprit-au-(non)-monde où « la lumière décline » (Vicki Laforce, *Le cœur en fronde*), se laissent réduire en cibles à abattre dès qu'on nomme et situe leur champ d'action, ainsi qu'au coeur du poème sans titre signé Merline B. :

C'est par ici qu'on souffre,  
qu'on guérit, qu'on tremble,  
qu'on jouit, qu'on s'entaille,  
qu'on paie, qu'on vomit.

Et Heiner Müller d'enfoncer le poignard crève-illusions, tous voiles pulvérisés :

Ma nausée  
Est un privilège  
Protégé par mur  
Fil de fer barbelé prison;



au fond du fond,

Je déchire par effraction ma viande scellée.  
(H. Müller, *Hamlet-machine*)

En mitraillant avec tant de précision, si puissamment, le nadir de l'aliénation socio-psychique, *Hamlet-machine*, œuvre-fanal de la scène après Brecht, brûlot qui, à l'instant même, choque et guérit aussi radicalement qu'en 1977 (« Heil COCA COLA »), nous donne à vivre l'une de plus grandes fortunes de catharsis-émancipation qu'a su produire l'économie lyralthimique de l'inexaucé. À mesure que nous nous autorisons à y puiser, ces paroles hymniques de Jean Barbe s'incrusteront en nous de nouveau, se feront inaliénables :

Je célèbre le jour des feuilles  
Et le chant des possibles (*Vert*).

\*\*\*

*Poète, compositeur et photographe, Anatoly Orlovsky cultive ses sons-sens-images assemblés en hybrides (é)mouvants tendant à rendre commune et tonique une part de l'inextinguible en nous. Anatoly, qui se produit régulièrement à Montréal, a enregistré quatre disques compacts, tout en exposant depuis 2002 ses photographies remarquées par La Presse, la revue Vie des Arts et Ici Radio-Canada.*

---

**Note**

(1) À l'instar de suites musicales baroques, imaginons les œuvres de cette section formant une suite de danses anciennes ou modernes, de leurs mouvements stylisés distillant les émotions et rythmes cinétiques de chaque texte ou image – vecteurs, pôles, creux-saillies; peine, fiel, désir; rugueux / lisse, verve et rage... :

**Ouverture**    **Économie lyrique de l'inexaucé** (le présent texte) Anatoly Orlovsky

**Prélude**        **Le cœur en fronde** Vicki Laforce

**Malagueña**    **Sans titre** Merline B.

**Springar**      **Ontogéologie des limites I – Entéléchies** (photographie)  
Anatoly Orlovsky

**Fandango**     **Jusqu'aux vertèbres** Jean Patrak

**Dubstep**      **Au temps des Zéros** Edgar Bori

**Polonaise**     **Diptyque Solidarité** (peintures) Danielle Lauzon

**Pogo**            **Ne pas s'en crisser** David Goudreault

**Sarabande**     **En dialoguant avec Heiner Müller (collage intertextuel  
autour de Hamlet-machine)**  
Heiner Müller, Hélène Matte, Stève Michelin, Anatoly Orlovsky, Claudine Vézina

**Gangar**        **Ontogéologie des limites II – Extrusif** (photographie)  
Anatoly Orlovsky

**Bachatango**   **Far West** Claudine Vézina

**Yurapik**       **Résurgence** Anatoly Orlovsky

**Courante**      **Vert** Jean Barbe

# Le cœur en fronde

Par Vicki Laforce

L'horizon est ouvert  
mon regard large  
la lumière décline  
j'avance dans cette mi-saison  
d'où je viens, mon cœur patrie  
hier compte pour une éternité  
je traîne avec moi  
mes fantômes  
fenêtre oubliée ouverte  
l'espoir les brosse  
le vent passant

\*\*\*

*Originnaire de Montréal, Vicki Laforce habite la Montérégie. Elle détient une maîtrise en Histoire et une maîtrise en Études du religieux contemporain. Ses études l'ont amenée à pratiquer dans le milieu de la santé; elle est intervenante en soins spirituels. Le reste du temps, elle écrit. Elle a remporté le Prix du Club Richelieu en 2015, a publié 4 recueils de poésie et travaille actuellement sur un roman.*

# Sans titre

Par **Merline B.**

Je suis mûre pour un fruit sans âge  
Celui de ta bouche affamée  
Je suis mûre et retiens  
Toute la vie célébrée dans mon poing  
Qui levé s'exclame, interroge  
La marée lunaire  
Comme les crimes de guerre  
Les gifles économiques  
Je suis mûre pour un forfait légal  
Un accident de parcours  
Sans obstacle  
Balisé de portes ouvertes  
Entrez, madame. Par ici.  
C'est par ici qu'on souffre,  
qu'on guérit, qu'on tremble,  
qu'on jouit, qu'on s'entaille,  
qu'on paie, qu'on vomit  
C'est Paris si vous voulez  
Istanbul ou Kuujjuaq  
C'est un territoire neuf  
Avec juste ce qu'il faut de bêtes féroces  
Pour comprendre un oiseau sans cravate

\*\*\*

*Bien avant son autocouronnement en tant que Grande Autrice de ruelle, Merline B. s'est toujours considérée comme une lectrice, un porte-texte. Quand personne ne la regarde, il lui arrive de parler aux arbres. Elle n'appartient qu'à la poésie, son pays d'origine.*

# Ontogéologie des limites I - Entéléchies

Par Anatoly Orlovsky



2018. Photographie numérique

*Les cris à la surface du sable ne volent  
qu'un peu d'eau avant d'éclater.*

Claudine Vézina, Comme une cage grande ouverte

*La terre apparaît comme le non-monde de l'errance.  
Du point de vue de l'histoire de l'Être, elle est l'astre  
errant.*

...  
*Les pâtres, invisibles, habitent au-delà des déserts de la  
terre dévastée...*

Martin Heidegger, Dépassement de la métaphysique

*Considérons ... qu'à l'origine, « être » signifie  
« présence » ... : se pro-duire et durer dans la non-  
occultation.*

Martin Heidegger, Logos

\*\*\*

*Poète, compositeur et photographe, Anatoly Orlovsky cultive ses sons-  
sens-images assemblés en hybrides (é)mouvants tendant à rendre com-  
mune et tonique une part de l'inextinguible en nous. Anatoly, qui se pro-  
duit régulièrement à Montréal, a enregistré quatre disques compacts,  
tout en exposant depuis 2002 ses photographies remarquées par La  
Presse, la revue Vie des Arts et Ici Radio-Canada.*

*Après l'obtention de sa maîtrise en littérature, dans une galaxie loin-  
taine, Claudine Vézina devient accompagnante professionnelle : elle  
accompagne les lecteurs dans leur temps libre avec ses romans; elle  
accompagne des étudiants dans leurs dissertations et leurs oraux; elle  
accompagne à la naissance des femmes et des couples; elle accom-  
pagne parfois ses textes de musique et vice versa.*

**Références**

*Vézina, Claudine. 2004. « Comme une cage grande ouverte ». Montréal: ©Éditions Québec Amérique inc.*

*Heidegger, Martin. 1958. « Essais et conférences », trad. André Préau. Paris: ©Éditions Gallimard.*

# Jusqu'aux vertèbres

Par **Jean Patrak**

Ô sempiternel crachat de batailles  
Sur l'âme, naguère la guerre  
Ô sang paternel, violence criquale  
Lève ton flambeau, bois la flamme

Qu'y a-t-il de plus global et interminable  
Que la guerre aux guerriers du privilège ?

Ça bombe  
Testostérone nauséabonde  
Et le pouvoir dans tout ça ?  
Le pouvoir c'est la synthèse  
Et ça bombe!

C'est ça, enflammez-vous de pitres risques !  
Abusez vos ongles et vos nervures  
Et ça ne fait que commencer

C'est dans la crypte, dans le fermail  
C'est d'une vertèbre à l'autre  
Le vertige le plus inconfortable

De buttes en brutes  
La fin abrupte  
La rage à cent mètres  
C'est le sang de naguère, plaie ouverte immortelle



Je ne réponds plus de rien  
Je ne réponds à rien  
Je n'ai en effet plus aucune réponse à vos questions objectes  
Je ne crois...  
À quoi ça... ?

L'avenir prend feu pour épouse  
Pas plus de consensus qui s'en cric crac

La nonchalance  
Pourriture méditative  
Paix intérieure de la bullshit

Brute tichte vulgarde  
Bronchite inéquilibrable  
Bruletro salprompt  
Bute au fond butechut'  
Abonde, danse, bois, buche

Moé ma carrière, je l'ai perdue à me battre

Et j'abboutte de franches guerres  
Et j'abboutte de franches guerres de l'âme  
Acrimonieuse brise de crame armure, vire ta cruche  
J'aviderai sur ta tombe, frère de terre

J'en perds le souffle jusqu'aux vertèbres les plus nerveuses. Je suis  
juste nerveux et apeuré.

Je vis dans l'ère où déjà plus rien ne vit. Les hommes sont morts, les  
femmes étouffent et le reste est mythe incendié.

\*\*\*

*Jean Patrak travaille au sein du Théâtre de l'Odyssee depuis novembre 2010. Il participe à l'organisation de plusieurs laboratoires interdisciplinaires à titre de créateur, d'acteur, de musicien et surtout de poète. En 2013, il publie son premier recueil de poèmes et courts textes, titré « La Chute du serf-volant ». Ses textes, empreints tantôt de nostalgie, tantôt de naïveté, invitent à un audacieux voyage au cœur des sons, des mots, et des impressions qu'ils dégagent.*

# Au temps des Zéros

Par Edgar Bori

- Bâtard de marde ! J'ai 52 ans pis j'ai perdu ma job.

On m'a annoncé à matin que j'étais su'aliss des 142 employés de la *Failnance General Enterprise*, slackés *pour des raisons de non-atteinte des objectifs de croissance des profits envisagés* par nos diriGéants parachutés l'temps de faire le ménage dans l'paquet d'humains payés anormalement plus cher que l'salaire minimum. On m'a r'mercié. De quoi je l'sais pas. Mais ça fessé comme une brique. J'me d'mande ben ousque ça va me m'ner. Mon char est loué, mon appartement est loué, mes cartes de crédits sont full, ma femme est partie.

C'est p't-être une bonne nouvelle dans l'fond. C'est p't-être le temps de faire faillite pis de r'partir à zéro. Pas l'zéro Celsius, pas n'importe quel zéro. J'pense au zéro d'conduite, au zéro tout nu. Un zéro à tout casser, à m'lâcher lousse. M'a prendre ma carabine pis m'a tirer dans l'tas. Y'm'font pu peur. M'a m'vider l'cœur dans l'bureau du directeur. Maudite idée qui m'traverse. Maudit menteur de directeur ben assis à côté d'sa boîte de cigares. Y nous a menés en bateau. *Nous réévaluons sérieusement la situation pour votre bien...* juste avant d'rencontrer son DRH pour lui faire dire *que c'était la fatalité résultant d'une suite ininterrompue d'événements incontrôlables ...* Mange d'la marde !  
Mangez toutt d'la marde !

(BERNARD EST AU VOLANT DE SA VOITURE, LA RADIO JOUE...)

*J'sais pas comment ou si tu trouves ça drôle  
 Passer sa vie en comptant les zéros  
 Chausser ses poings en fonçant dans son rôle  
 Souvent cacher qu'on est mal dans sa peau  
 Sais-tu pour qui on charge ses épaules  
 D'un bel avenir dont le rêve a déteint  
 Un soleil gris à l'ombre des grands saules  
 La décadence a rejoint le troupeau*

- C'est n'importe quoi ! M'a faire quoi après 27 ans pour ces bâtards-là ? R'tourner dans un centre de placement ? *Réorienter ma carrière* ? R'prendre mes études ? Y'en a pas un sur dix qui r'trouve quekchose qu'y a d'l'allure ! Pis ma fille...J'lui avais promis un voyage en Chine pour ses 18 ans...

(FACE AU SOLEIL COUCHANT DU HAUT DU MONT-ROYAL, ON ENTEND  
 LES CLOCHES DE L'ORATOIRE)

- Faut pas s'morfondre, ça va s'placer, tu vas te r'lever...  
 Yé tard, rentre te coucher. Demain c't'une aut' journée.

(À BOUT D'INSOMNIES, QUELQUES MARÉES BASSES PLUS TARD)

**Un employé récemment licencié par la *Failnance General Enterprise* s'immole devant l'entrée principale de la maison mère. Avec l'approbation des proches, *Le Devoir* a décidé de publier des extraits de la lettre du défunt retrouvée à son domicile.**

*« Montréal, le mercredi 11 septembre 2019*

*« [...] C'est magnifique tout de même. Moi qui ai aimé mon travail, qui croyais qu'à ma retraite, je pourrais me trouver un petit bout de jardin en dehors de cette ville mansarde, un petit bout de jardin de rosée, de brume matinale, d'air presque pur sans pesticides, sans fumée grise...*

*« [...] À l'école, triste école, on ne m'a pas appris à me méfier des carottes, des promesses de mots tordus pensés pour langues de bois. Devant les Monsanto devenus Bayer, devant les polis ti-chiens éduqués au lobby, les publicités paradisiaques, les gérants de banques, les vendeurs de primes, les tueurs d'avenir, je n'ai plus de larmes, plus de sourires, plus de sentiers de liberté.*

*« [...] Je porte une masse incalculable de gros zéros mêlés aux comptes milliardaires surpeuplés d'imbéciles qui dansent la mort de leurs semblables en sirotant un millésime extravagant vendu au prix d'un mois de salaire avant impôts, de mon sang d'homme digne d'être battu. Ce soir, pour échapper à la noirceur qui malgré moi m'entoure, ce soir, devant l'insurmontable mal de vivre qui me traverse, nourrie d'impuissance mon idée est faite... Vous allez voir de quoi un homme à terre est capable quand il ne se sent plus la force de se relever. Et j'ose écrire qu'on sera plusieurs à mettre aux poudres les étincelles qui s'attaqueront aux artifices des plus malins. »*

*Bernard Lanteigne*

Chanson à la radio : *J'sais pas comment*, paroles et musique d'Edgar Bori  
<https://bori.bandcamp.com/track/jsais-pas-comment>

\*\*\*

*Auteur, compositeur et interprète, comédien, directeur artistique, metteur en scène, réalisateur et producteur, Edgar Bori est un personnage engagé sur la scène culturelle depuis des dizaines d'années. En 2017, sa dernière création, poésie théâtralisée où les mots de Michel Garneau se mélangent aux siens, a été présentée pour la première fois en France, au Théâtre de la Passerelle, avec la complicité du metteur en scène Michel Bruzat. À SUIVRE sur [www.bori.com](http://www.bori.com) - [www.delonde.com](http://www.delonde.com)*

---

**Note**

Ce récit est librement inspiré du film *En guerre* de Stéphane Brizé (2018).

Critique en ligne :

<https://www.franceinter.fr/cinema/en-guerre-de-stephane-brize-et-avec-vincent-lindon>

(Page consultée le 19 novembre 2018).

# Diptyque Solidarité

Par Danielle Lauzon



2018. « Solidarité 6 ». Deux techniques mixtes sur papier de 10.5 x 14.5

*Bien que ma peinture soit abstraite, mon approche picturale est narrative. Mes œuvres racontent. (...) Des histoires universelles, intemporelles, qui s'adressent à l'essence de l'être, qui se tracent au fil de notre genèse commune. Et ici et là, dans l'abstraction onirique des toiles, s'entrecroisent motifs anciens, primitifs et objets du petit quotidien. Et s'interpellent nos propres histoires.*

Danielle Lauzon, démarche artistique

\*\*\*

*Après des études de premier cycle en histoire de l'art, la peintre Danielle Lauzon complète plusieurs cours et ateliers en arts visuels. Elle participe à de nombreuses expositions collectives depuis 2009 et expose pour la première fois en solo en 2010 à la Galerie Luz de l'édifice Belgo à Montréal. Elle vit et peint à Sainte-Julienne, dans Lanaudière.*



# Ne pas s'en crisser

Par **David Goudreault**

Ne pas s'en crisser  
Du racisme à l'eau de rose  
De l'acculturation maligne  
De la détresse en haute définition  
Des carencés de l'humanisme  
Et des suicidés anonymes  
Non, ne pas s'en crisser

Vieille maquerelle hypocrite  
Sous un bandeau opaque  
La justice sociale porte  
Sa morale et ses orbites  
Évidées

Ne pas s'en crisser  
De notre manque de courage  
De nos silences assourdissants  
De notre complicité tacite  
De notre pornographique veulerie  
Et des miettes éparses de nos idéaux  
Non, ne pas s'en crisser

Se regarder dans les yeux  
Assez longtemps assez vrai  
Qu'un printemps s'enracine  
Qu'on devienne plus que le quart  
De la moitié de nous-mêmes

Ne pas s'en crisser  
De l'amour à faire  
De la grandeur à être  
Des vérités à dire  
Du pays à naître  
Et de nos enfants  
Non, ne pas s'en crisser

Lever haut la main  
Poser les questions essentielles  
Si personne n'ose répondre  
Refermer le poing

\*\*\*

*David Goudreault est travailleur social, chroniqueur, poète et romancier. Premier Québécois à remporter la Coupe du monde de poésie à Paris (2011), il a aussi reçu la Médaille de l'Assemblée nationale (2012), le Prix des nouvelles voix de la littérature (2016), le Grand Prix littéraire Archambault (2016) et le prix Lèvres urbaines (2017).*

# En dialoguant avec Heiner Müller - Collage intertextuel autour de Hamlet-machine, scène 4, extrait par H. Müller

Par Anatoly Orlovsky

Avec les mots intercalés de **Hélène Matte, Stève Michelin,  
Anatoly Orlovsky et Claudine Vézina**

HAMLET :

Le poète fume dans cet octobre mouvementé

A BAD COLD HE HAD OF IT JUST THE WORST TIME JUST  
THE WORST TIME OF THE YEAR FOR A REVOLUTION

*- Et la lyre dans son amplitude thermique...*

À travers les banlieues passe le ciment en fleurs

Le docteur Jivago pleure

Ses loups

*- Mille abrasifs délicats...*

EN HIVER PARFOIS ILS VENAIENT AU VILLAGE  
DÉCHIQUETAIENT UN PAYSAN

*dépose masque et costume.*

INTERPRÈTE D'HAMLET :

Je ne suis pas Hamlet. Je ne joue plus de rôle...

Je rentre à la maison et tue le temps ne faisant qu'un

Avec mon moi non divisé

*- debout sur la crête des palais commerciaux  
une crevasse à l'envers*

Télévision La nausée quotidienne Nausée  
 Du verbiage apprêté De la bonne humeur prescrite  
 Comment écrit-on CONFORT

- *Humeur de gestes apatrides*
- *En terre adolescente*  
*orogène de pleurs*

Donne-nous aujourd'hui notre meurtre quotidien  
 Car de toi vient le néant Nausée

- *vertige aimanté*

Des mensonges auxquels croient  
 Les menteurs et personne d'autre Nausée

- *poussière d'usine ou éclat*

Des mensonges auxquels on croit Nausée

- *debout sur ce sourire*

- *Un sceptre valse*  
*Jette à mes pieds*  
*Des minutes des secondes échues*
- *Des machines pieuses à vomir,*  
*Optimiser, sceller la viande*  
*Des pères, Macbeth en conserve*

Des visages de faiseurs marqués  
 Par la lutte pour les postes voix comptes en banque

- *l'homme debout sur deux mains*

Nausée Un char à faux qui étincelle de ses pointes  
 Je traverse rue magasins visages

- *goïnfre d'écran et de route...*  
*étirant jusqu'à plus soif*

Avec les cicatrices de la bataille de la consommation Pauvreté  
 Sans dignité Pauvreté sans la dignité

- *Folie Mage Contractions*  
*Spectre avare Sa Nausée*
- *D'intraveineux soleils*  
*Tes vieilles lèvres agonisent*  
*Autodafé silence*

Du couteau du poing américain du poing  
Les corps humiliés des femmes  
Espoir des générations Étouffés dans sang lâcheté stupidité  
Rires sortant de ventres morts

- *Les yeux pleins la neige*

Heil COCA COLA

Un royaume

Pour un assassin

- *Humant les pluies sanguines.*

J'ÉTAIS MACBETH LE ROI M'AVAIT PROPOSÉ SA TROISIÈME  
CONCUBINE JE CONNAISSAIS CHAQUE GRAIN DE BEAUTÉ  
SUR SA HANCHE RASKOLNIKOV SUR LE CŒUR SOUS  
L'UNIQUE VESTE LA HACHE POUR  
L'UNIQUE CRÂNE DE L'USURIÈRE

Dans la solitude des aéroports

Je respire

- *Pour faire chanter les pierres*

Je suis

Un privilégié Ma nausée

Est un privilège

Protégé par mur

Fil de fer barbelé prison

*Photographie de l'auteur*

Je ne veux plus manger boire respirer aimer une femme un homme un  
enfant un animal. Je ne veux plus mourir. Je ne veux plus tuer.

*Mise en pièces de la photographie de l'auteur*

- *Préféablement*  
*L'hiver*

Je déchire par effraction ma viande scellée  
- *persienne d'innocence.*

- *Restent les écrous*  
*... ou la bougie qui ferroie ton ombre*

\*\*\*

*Heiner Müller (1929-1995) fut un poète, dramaturge et directeur de théâtre est-allemand, dont l'œuvre scénique établit ce que l'auteur qualifia de « dialogue avec les morts », tels Sophocle, Euripide et Shakespeare. Censuré en République Démocratique d'Allemagne dès le début des années 1960, Müller participa activement en 1989 aux manifestations populaires réclamant la chute du Mur (ce synopsis est basé en partie sur l'article Wikipédia au [https://fr.wikipedia.org/wiki/Heiner\\_M%C3%BCller](https://fr.wikipedia.org/wiki/Heiner_M%C3%BCller); page consultée le 17 septembre 2018).*

*Écrite en 1977, la pièce Hamlet-machine est une œuvre phare du théâtre critique (post)moderniste, s'ouvrant sur ces propos devenus notoires : « J'étais Hamlet. Je me tenais sur le rivage et je parlais avec le ressac BLABLA, dans le dos les ruines de l'Europe » (voir référence ci-dessus à Wikipédia). Selon le metteur en scène Clyde Chabot, « Hamlet-machine de Heiner Müller est un texte limite par sa forme chaotique et condensée. Il sonde la crise de l'individu après la chute des idéologies et la fin du communisme » (en ligne : [http://www.inavouable.net/blog/wp-content/uploads/2011/04/REGISTRE\\_2005.pdf](http://www.inavouable.net/blog/wp-content/uploads/2011/04/REGISTRE_2005.pdf); page consultée le 17 septembre 2018).*

*Stève Michelin, poète Longueuillois, récemment publié en France et au Québec. « Je dirais de moi-même, comme le dit Nathalie Nothomb d'elle-même, que c'est le manque du pays natal qui me forge... Né à Sedan (France) près de Charleville la ville de Rimbaud, là où je prenais le train pour aller retrouver ma grand-mère, j'ai grandi en Mauricie (Québec) partageant les ruelles, les bois, les sports de la région. Pianiste compositeur de musique contemporaine, homme de foi donc du vivace de la nature (voilure de l'invisible), je suis le citoyen mitoyen des frontières poreuses ».*

*Hélène Matte est une poète issue des arts visuels qui dit, une artiste plasticienne qui écrit. Par sa démarche, elle interroge particulièrement le dessin et la poésie en tant qu'acte de présence. Auteure de nombreux articles sur l'art, organisatrice d'évènements culturels, sa pratique est interdisciplinaire. Elle compte à son actif plusieurs expositions de dessins et des performances en Europe, au Canada et ailleurs en Amériques.*

*Après l'obtention de sa maîtrise en littérature, dans une galaxie lointaine, Claudine Vézina devient accompagnante professionnelle : elle accompagne les lecteurs dans leur temps libre avec ses romans; elle accompagne des étudiants dans leurs dissertations et leurs oraux; elle accompagne à la naissance des femmes et des couples; elle accompagne parfois ses textes de musique et vice versa.*

*Poète, compositeur et photographe, Anatoly Orlovsky cultive ses sons-sens-images assemblés en hybrides (é)mouvants tendant à rendre commune et tonique une part de l'inextinguible en nous. Anatoly, qui se produit régulièrement à Montréal, a enregistré quatre disques compacts, tout en exposant depuis 2002 ses photographies remarquées par La Presse, la revue Vie des Arts et Ici Radio-Canada.*

---

**Note**

Citations de (Müller, 1979) : tout le texte en romain, ainsi que les didascalies en italique, non précédées d'un tiret. Tous droits réservés par ©Les Éditions de Minuit.

Les interpolations des 4 poètes sont en italique et précédées d'un tiret (-) au début de chaque groupe de vers.

Citations de (Michelin, 2017), avec la permission de l'auteur :

- *Et la lyre dans son amplitude thermique...*
- *Mille abrasifs délicats...*
- *Les yeux pleins la neige*
- *Humant les pluies sanguines*
- *Pour faire chanter les pierres*
- *persienne d'innocence*

Citations de (Matte, 2017), extraites du poème « debout », avec la permission de l'autrice :

- *debout sur la crête des palais commerciaux / une crevasse à l'envers*
- *vertige aimanté*
- *poussière d'usine ou éclat*
- *debout sur ce sourire*
- *l'homme debout sur deux mains*
- *goinfre d'écran et de route... / étirant jusqu'à plus soif*

Les autres vers interpolés, tous inédits, sont de Claudine Vézina ou Anatoly Orlovsky.



## Références

*Muller, Heiner. 1979. « Hamlet-machine ». Paris: ©Les Éditions de Minuit.*

*Titre en ligne :*

[http://www.leseditionsdeminuit.fr/livre-Hamlet\\_machine-1721-1-1-0-1.html](http://www.leseditionsdeminuit.fr/livre-Hamlet_machine-1721-1-1-0-1.html)

*(page consultée le 17 septembre 2018).*

*Copyright © 1979, 1985 (nouvelle édition augmentée). ISBN : 9782707310330.*

*Michelin, Stève. 2017. « Comment retenir un Dieu qui passe... ». Nantes:*

*©Éditions de Petit Véhicule, Collection « La galerie de l'or du temps ».*

*Matte, Hélène. 2017. En ligne :*

<http://www.toutacouplapoesie.ca/portrait-helenematte> *(page consultée le*

*17 septembre 2018).*

# Ontogéologie des limites II - Extrusif

Par Anatoly Orlovsky



2012. Photographie argentique

*La vue recouverte*

*Aux sédiments des heures*

*Brilleront toutes nos promesses*

Claudine Vézina (inédit)

\*\*\*

*Poète, compositeur et photographe, Anatoly Orlovsky cultive ses sons-sens-images assemblés en hybrides (é)mouvants tendant à rendre commune et tonique une part de l'inextinguible en nous. Anatoly, qui se produit régulièrement à Montréal, a enregistré quatre disques compacts, tout en exposant depuis 2002 ses photographies remarquées par La Presse, la revue Vie des Arts et Ici Radio-Canada.*

*Après l'obtention de sa maîtrise en littérature, dans une galaxie lointaine, Claudine Vézina devient accompagnante professionnelle : elle accompagne les lecteurs dans leur temps libre avec ses romans; elle accompagne des étudiants dans leurs dissertations et leurs oraux; elle accompagne à la naissance des femmes et des couples; elle accompagne parfois ses textes de musique et vice versa.*

# Far West

Par **Claudine Vézina**

Puisque ton compte est bon  
Épouse une étoile de mer  
Fais-lui un nid de camerises  
Écoute les glaces et leur disparition  
Caresse la peau de l'automne  
Du revers de la musique  
Honore les agapes de tes sœurs de mue  
De tes frères de soie

Puisque ton compte est bon  
Prépare la fête  
Le roi se meurt  
Vive le roi !  
Et vive Eugène !  
Et vive les soldes !  
Cimetière en spécial  
Personne ne s'en plaindra  
Surtout pas Arrabal

Puisque ton compte est bon  
Rappelle-toi Prévert  
Offre-lui un dîner de têtes  
Découpe quelques âmes à l'emporte-pièce  
Marche sur les os de la peur  
Regarde le temps dans les yeux

Dis-lui que tu n'as pas que des roches dans tes poches

Après tu laisses dégoutter

Le silence inspire le combat

Poches Mémoire Promesse Poésie

3 P 1 M

MP3

Cible ratée      Fichier corrompu

Suspirama...

C'est le Far West *hombre*

Remonte sur ton cheval

Poussière avaleuse

Le soleil tombe en morceaux

Mais ton heure n'est pas venue

\*\*\*

*Après l'obtention de sa maîtrise en littérature, dans une galaxie lointaine, Claudine Vézina devient accompagnante professionnelle : elle accompagne les lecteurs dans leur temps libre avec ses romans; elle accompagne des étudiants dans leurs dissertations et leurs oraux; elle accompagne à la naissance des femmes et des couples; elle accompagne parfois ses textes de musique et vice versa.*

# Résurgence

Par **Anatoly Orlovsky**

Rompu de ces luttes

## **Inextinguible**

tu plonges –

amarres ressac - oraison

« Rage, rage »<sup>(1)</sup> analytique « against the dying »

une pelletée résiste sable « of the light » suintant

« do not go gentle » anthro-pulpe

« do not go gentle » dans les fibres de tes bourrasques

« into that night » Résiste

« that good night » aux aurores brise-fer

- *parmi ces hommes...*

***Glacis***

*corde*

*... ni désir*

- ... sa pantomime ...

*... à gris*

*... coupes*

*... sans mesure*

*... ni cœur*

**Fracas**

*... l'ubiquité... Pluton*

- Bonjour Marie !

*ton bail*

*vivre sous...*

*- ... réarme ...*

*... l'autoroute 20 ...*

*signé pour...*

Rampe, Marie !

- Rente-Assomption –

Terre-toi !

Fuse !

Couve et

Largue !

Transmue l'altier

déluge d'air aux confins

quel ouest ?

quelle autre substance ?

là, outre ...

je sculpte la chute ultime et les soirs qui te fondent, nouvel octobre.  
La brûlure l'évidence de tes nus ciels – guide-moi, rose hivernante,  
vers ces infuses clartés, leste-moi.

\*\*\*

*Poète, compositeur et photographe, Anatoly Orlovsky cultive ses sons-sens-images assemblés en hybrides (é)mouvants tendant à rendre commune et tonique une part de l'inextinguible en nous. Anatoly, qui se produit régulièrement à Montréal, a enregistré quatre disques compacts, tout en exposant depuis 2002 ses photographies remarquées par La Presse, la revue Vie des Arts et Ici Radio-Canada.*

---

#### Note

- (1) Citations, ici et ailleurs dans la même strophe, de (Thomas, 1937) – fragments du distique qui clôt cet essentiel poème :

“Do not go gentle into that good night.  
Rage, rage against the dying of the light.”



Ma traduction (relativement libre, dû à l'ajout des mots « sur terre », absents de l'original, pour la rime, le rythme et l'amplitude cosmique que j'entends chez D. Thomas) :

« N'entre pas si docilement dans cette nuit, cette bonne nuit sur terre.  
Peste, peste très rageusement contre l'extinction de la lumière. »

### **Référence**

*Thomas, Dylan. 1938. « Do not go gentle into that good night », dans « The Poems of Dylan Thomas ». New York: New Directions Publishing Corp. En ligne: <https://www.poets.org/poetsorg/poem/do-not-go-gentle-good-night> (page consultée le 13 septembre 2018).*

*Copyright © 1952, 1953 Dylan Thomas. Copyright © 1937, 1945, 1955, 1962, 1966, 1967 the Trustees for the Copyrights of Dylan Thomas.*

*Copyright © 1938, 1939, 1943, 1946, 1971 New Directions Publishing Corp. Utilisé avec permission sur le site web susnommé.*

# Vert

Par **Jean Barbe**

Ce vert  
Éclatant ici  
Timide là  
Ailleurs, simplement une promesse  
Tendre partout.

Oh je salue l'espoir du printemps !  
Mon corps se déroule au soleil  
Et mon sourire lui fait de l'ombre !

Mais je sais, je sais.  
Je sais que nous sommes faits ainsi  
Je sais que c'est biologique.  
Je sais qu'au fond des âges notre cerveau primordial  
apprécie simplement d'avoir survécu à l'hiver.

Je salue tout de même l'espoir du printemps  
Je salue tous les espoirs  
Nous n'en avons pas de trop. Je prendrai celui-là.

Je célèbre le jour des feuilles  
Et le chant des possibles.

\*\*\*

*Jean Barbe est né en 1962. Écrivain, éditeur et scénariste après avoir été longtemps journaliste culturel, il écrit de la poésie depuis toujours, sans jamais avoir pensé en publier.*

**SECTION III**  
**Documents**

**Partie I**  
**Varia**

# Les groupes de réflexion de droite : le pouvoir caché qui façonne notre société

Par **André Seleanu** (en conversation avec les sociologues **Jacques Mascotto** et **Jean-Claude St-Onge**)

Ce dossier composé en 2004 pour la revue *Recto Verso* contient en tant qu'élément central une entrevue avec deux sociologues montréalais sur le thème des *think tanks* de droite, qui exercent une grande influence sur la société, tout en maintenant un bas profil public. *Recto Verso* avait cessé de publier dans la même année, mais j'ai conservé le présent dossier. Je suis reconnaissant en effet à la revue *Possibles* qui me donne l'occasion de rendre publiques ces entrevues, qui restent d'une brûlante actualité. De nombreux membres de l'administration Trump proviennent de *think tanks* fondés par les frères milliardaires Koch. Les mirobolantes coupures de taxes corporatives adoptées par le Congrès en décembre 2017 faisaient partie du programme des Koch, dont l'influence sur la campagne de Trump a été déterminante.

« *Les think tanks constituent l'alliance entre le pouvoir et le savoir* », expliquait en 2004 Jacques Mascotto, ancien professeur de sociologie à l'UQÀM. Ce sont des organismes intégrant des intellectuels, ayant choisi de servir une certaine vision de l'économie privée en développant des argumentaires partisans. En 2004, on comptait 300 groupes de réflexion en Amérique du Nord selon M. Mascotto. En 2017, on en comptait plus de 1 900.<sup>1</sup>

La vraie mission du think tank néo-conservateur est d'influencer l'opinion publique, « *toujours vers la droite* », précisait M. Mascotto. L'un de ces rôles ressemble à celui d'une agence de relations publiques. « *Les think tanks sont des instituts bidon où des idéologues*

---

1 [https://repository.upenn.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1012&context=think\\_tanks](https://repository.upenn.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1012&context=think_tanks)

*propagandistes se pavanent en professeurs et savants. L'argent s'y déverse comme du sang coulant à partir d'artères ouvertes, afin de maintenir l'étouffement d'un vrai débat, ce qui est effectué par des techniciens de la communication* », écrivait le journaliste américain John Chuckman dans *YellowTimes.org*, en faisant ressortir le vecteur communicationnel. Les grands médias n'identifient presque jamais la position idéologique de leurs auteurs au service de ces groupes de réflexion, car on essaie de mettre l'accent sur le caractère « naturel » du néo-libéralisme.

Les *think tanks* contribuent de manière significative à l'élaboration de politiques servant des intérêts financiers et corporatifs. Groupes de pression copieusement financés par des fondations privées, les *think tanks* sont en relation entre eux, formant un réseau, expliquait Jacques Mascotto. Ils ont de forts liens avec le pouvoir politique et les universités.

Parmi leurs objectifs invariables se trouvent la diminution du fardeau fiscal des classes supérieures, la maximisation du profit grâce à la déréglementation tous azimuts, la privatisation des services publics de santé, d'éducation et de distribution d'eau potable, et la privatisation des services ferroviaires.

Aux États-Unis, *the American Enterprise Institute* de Washington et son « émanation politique », le « *Project for a New American Century* » (PNAC), ont lancé en 1997 le projet politique de remodeler le Moyen-Orient. Le gouvernement américain s'en est fait un fer de lance, en envahissant l'Irak.

### **Les fondations et les institutions : une importante distinction à retenir**

Une distinction cruciale doit être établie entre les fondations, qui octroient des fonds aux *think tanks*, et les *think tanks* proprement dits, aussi appelés « institutions ». Voilà un thème important dans les entrevues retranscrites plus bas. Aux États-Unis, l'*American Enterprise Institute*, le *Cato Institute*, le *Manhattan Institute for Public Research*,

la *Foundation for the Defense of Democracies*, la *Rand Corporation*, représentent, en 2004 tout comme aujourd'hui, les plus influents d'entre eux.

La *Heritage Foundation*, vouée à la défense des grandes fortunes, est à la fois fondation et *think tank*. Les fondations influentes sont aussi les *Koch Family Foundations* (liées à une fortune de 80 milliards de dollars en 2016, reposant surtout sur l'industrie pétrochimique), la fondation *Coors* (liée à une grande fortune du domaine de la bière), la bien structurée fondation *Bradley*, la fondation *Olin*, ainsi que les fondations financées par la fortune *Mellon-Scaife* de Pittsburgh, aux origines dans l'industrie de l'acier.

### **Entrevue sur les groupes de réflexion de droite avec les professeurs et auteurs J.-C. St.-Onge et Jacques Mascotto**

**« Actuellement, on ne peut rien faire sans les *think tanks* » : Jacques Mascotto**

**J. Mascotto (M.)** Les *think tanks*, ça ne tombe pas du ciel, il y a eu un mûrissement. Dans la tradition britannique, il n'y a pas de constitution écrite, ce qui aide à comprendre l'influence des *think tanks* au cours des dernières décennies. Les *think tanks* sont des organisations privées, elles sont dans le secret. Elles ne sont pas tenues de s'expliquer devant les médias, devant des institutions publiques. Au Parlement, il y a l'opposition : on ne peut pas dire n'importe quoi comme proposition au Parlement. Les *think tanks* parlent de démocratie dans les quelques publications, mais entre eux, ils disent la démocratie, on n'en a rien à foutre.

**André Seleanu (S.)** En Amérique du Nord, on décompte quelques 300 *think tanks*. On voit qu'il y a des personnalités qui se concentrent sur leur fondation, et on voit une prolifération presque incompréhensible de *think tanks*.

**M.** Lorsque des ministres républicains se font battre dans des élections, neuf fois sur dix, ils atterrissent dans des universités, et plus particulièrement dans un département de *Strategic International*

*Studies*, pratiquement des think tanks. Le problème « *think tanks* », c'est que ce sont des réseaux.

**J.-C. St.-Onge (S.O.)** Quand on regarde le site de l'Institut Économique de Montréal, il te renvoie à une quinzaine, une vingtaine d'autres sites, et lui-même, l'IEDM, a été formé par le *Fraser Institute* de Vancouver, qui a été formé par le *Adam Smith Institute* de Londres - qui a donné naissance à un nombre incalculable de *think tanks* qui se sont multipliés à cause de la crise de croissance que le capitalisme connaît depuis les années 1975-80, comme une réponse à cette crise-là - on a essayé de battre en brèche les idées promues par le keynésianisme, de rétablir les idées classiques du « marché » ...

**M.** Ceux qui ont quarante ans restent encore les principaux : la Rand Corporation qui fait entre autres des logiciels de simulation de guerre appelés *Real War* - vous avez les *Heritage Foundation*, *Hoover Institution*, *Georgetown Institute*, *Brookings Institution*, *Stanford Research Institute*, *Hudson Institute*... un des plus importants nés dans les années 1960, c'est l'*American Enterprise Institute*.

**S.** Pourquoi ne voit-on jamais de reportages sur ces institutions aussi importantes dans les grands médias?

**M.** De plus en plus, il y a l'idée que les journalistes sont triés sur le volet, qu'ils prennent leurs nouvelles à CNN, qu'ils sont de moins en moins de formation personnelle d'investigation - je parle ici au Québec, en France, en Italie...

### **L'IEDM et le prix des médicaments**

**S.O.** Par exemple, à Montréal, l'IEDM émet un communiqué sur le prix des médicaments, à savoir que si le prix des médicaments est élevé, c'est que la demande est de plus en plus grande, que les médicaments soignent de plus en plus de maladies, qu'ils ont besoin de notre argent pour financer la recherche - les journalistes prennent ce communiqué et le reproduisent dans le journal, sans faire d'enquête...

**M.** Il y a des institutions aux États-Unis comme le *Council on Foreign Relations*, le *Defense Policy Board*, dont les documents pèsent lourd sur le gouvernement, mais dont les membres n'ont aucune position officielle dans le cadre du gouvernement.

**S.** Alors, c'est quoi un *think tank* ?

**M.** Un exemple : des membres du *Defense Policy Board*, un corps intermédiaire, qui sont eux aussi membres d'un *think tank*, vont faire passer des politiques d'un *think tank*, comme l'*American Enterprise Institute* ou la *Heritage Foundation*. Vous avez des *think tanks* dans les *think tanks*.

Il y a des étudiants brillants qu'on repère en physique, en linguistique, etc. à qui on promet des bourses pour travailler directement sur les dossiers de *think tanks*, ensuite vous avez des senior researchers qui utilisent ce que ces étudiants brillants font sur la base de bourses... Il y a une idéologie du savoir du capitalisme contemporain : ça donne des experts qui sont la légitimation. C'est pour ça qu'il y a des fellows (membres de *think tanks*).

**S.O.** Jean-Luc Migué, qui est président d'honneur de l'IÉDM, est aussi un senior *fellow* du *Fraser Institute*; il a été décoré par le *Fraser Institute* pour son bouquin sur l'État et le Québec... c'est une espèce de *mutual admiration society* qui met en avant les idées néo-libérales. Les *think tanks* défendent une vision du monde fondée sur la propriété privée des moyens de production, qui prime sur les valeurs de justice sociale, de liberté et tout le reste.

### **L'éducation économique, selon Kelly-Gagnon**

**S.** L'ancien directeur de l'IÉDM, M. Michel Kelly-Gagnon, parlait d'une « éducation économique » de la société. Il y a un discours médiatique, rôdé, en surface ça ne donne pas l'impression d'un club occulte. Il veut prêter à cette institution un ton quasi humaniste.



**S.O.** Ça correspond à un club occulte dans la mesure où ils sont en contact avec les politiciens, les hommes d'affaires, et ils essaient de faire passer leurs idées à travers des rencontres parfaitement privées, et d'autre part, ils doivent intervenir publiquement, par la voie des journaux, de la télé.

**M.** Dans la *Bilderberg Conference* dans les années 1950, Zbigniew Brzezinski, qui a lancé l'idée de la Trilatérale, a dit : « Il faut avoir plus de journalistes cooptés dans nos organismes, dans nos réunions ». Le think tank a une activité de publicisation énorme depuis la fondation de la Trilatérale, dans les années 1960. Ils sont sortis de leur *total secrecy* : discussions très secrètes, et ensuite le volet public.

**S.** C'est quoi, la Trilatérale?

**M.** Avec l'émergence de l'Allemagne et du Japon comme de grandes puissances économiques aux côtés des États-Unis, Brzezinski a dit : « Il ne faut pas nous entredévoré, il faut coopérer. »

**S.O.** Antony Fisher, un fondateur de beaucoup de *think tanks* était un fervent admirateur de Friedrich von Hayek, père du néo-libéralisme. Fisher a mis sur pied un think tank en Grande-Bretagne, et puis il est venu ici au Canada : c'est lui qui a fondé avec Boyd, un homme d'affaires canadien, le *Fraser Institute*. L'IEDM est la création, le prolongement du *Fraser Institute*. Récemment, je lisais sur le site Internet de l'IEDM que l'ancien premier néo-conservateur de l'Ontario, Mike Harris, avait dit que l'IEDM - dans ses idées - était un train d'occuper une place extrêmement importante non seulement au Québec, mais au Canada.

**S.** Comment décrivez-vous l'IEDM ?

**S.O.** C'est une organisation charitable.

**M.** [rires] Ils ont un budget annuel de 800 000 dollars et ces contributions à l'IEDM sont faites notamment par la Banque de Montréal, ce qui veut dire que c'est nous, finalement, qui finançons ces *think tanks*. Depuis 1975, les idées néo-libérales sur la productivité dominant : il

faut couper les budgets publics, il faut faire des profits. La solidarité est finie : c'est dans l'air du temps, de sorte que leur discours ne rencontre pas de résistance.

S. Dans une entrevue que j'ai eue avec M. Kelly-Gagnon, le président de l'IÉDM se réfère à la « mission » de l'IÉDM : éducation économique et débats sociaux...

S.O. Oui, ils font de l'éducation économique qui va dans le sens de la classe dominante. Ce qu'ils mettent en avant, c'est la réduction de l'État, la privatisation, la déréglementation : l'ensemble des intérêts de la classe dominante.

S. Kelly-Gagnon parlait d'une amélioration de la compréhension publique des concepts de l'offre et de la demande ...

S.O. C'est de la foutaise. Pour que la loi du marché fonctionne, il faut qu'il y ait des milliers de producteurs et des milliers de consommateurs. Dans une situation oligopolistique, ce n'est plus le marché, dans le sens classique du terme, qui dicte les choses. Quand il y a huit, neuf joueurs, de grandes sociétés pharmaceutiques qui dictent les prix, ce sont les gros joueurs qui dictent les termes.

M. Des fois, c'est cinq, six; des fois c'est trois, quatre, dans le domaine du pétrole, c'est cinq, six... Et dans la presse, c'est combien ? Deux, trois ?

Les *think tanks* sont liés au capital. Ils sont alimentés par des fondations qui sont elles-mêmes propriétaires de journaux. Si vous n'êtes pas fédéraliste, est-ce que vous pouvez écrire dans *La Presse* ? Est-ce que Simon Durivage, Bernard Derome de la télévision ont des orientations socialistes ?

Pour être professeur agrégé, il faut avoir des subventions, ce qui vous paie une partie de votre salaire. Or, les subventions, c'est les capitalistes qui les donnent. La commandite remplace le programme universel universitaire. Ce sont eux qui contrôlent la recherche, parce que ce sont eux qui définissent les paradigmes de base. Ça veut dire que depuis dix,

quinze ans, on remplit l'université de professeurs qui doivent leur titre à des commandites et à des subventions. Un étudiant qui a payé ses études grâce à l'IÉDM, lorsqu'il sera professeur, est-ce qu'il va cracher sur l'IÉDM ?

L'université ne forme plus des gens qui ne sont pas dans l'air du temps, les grands journaux appartiennent à ceux qui font l'air du temps... à part de temps en temps ceux comme moi et M. St.-Onge qui ont le droit à un entrefilet...

**S.O.** Je regardais les étudiants diplômés de la faculté de pharmacologie de l'Université de Montréal, et tous les étudiants sans exception avaient reçu des bourses d'entreprise. Que ce soit de *Glaxxo*, *Merck Frosst*, etc. Et le *New England Journal of Medicine* disait récemment qu'aucun chercheur aujourd'hui n'est indépendant : la recherche fondamentale n'existe plus. Ils sont tous à la solde de l'industrie pharmaceutique. Et si les chercheurs n'arrivent pas avec des résultats qui plaisent aux industries pharmaceutiques, ils ne seront plus financés. Par exemple, si un chercheur ose dire que le « Prozac » peut causer le suicide...

La *Food and Drug Administration* (FDA) vient d'émettre un avis sur le « Prozac », qu'il est dangereux pour les adultes, et on le savait déjà pour les adolescents. Et *Glaxxo Smith Kline* a supprimé des résultats de recherche stipulant que des jeunes de moins de 18 ans, et sous placebo, aucun n'avait commis de tentative de suicide, alors que ceux qui étaient sous médication, prenant le « Paccile », un dérivé de la famille du « Prozac », en proportion de 2,5 à 3 %, avaient tenté de mettre fin à leurs jours. Et les résultats de cette recherche ont été cachés pendant des années.

**S.** Je voudrais revenir sur la fréquence des interventions sur le sujet des *think tanks*. Quel est le lien entre les *think tanks* et la structuration des nouvelles ?

**M.** Les grands journaux influents, de penseurs comme le *Foreign Affairs*, *The Weekly Standard*, *The National Review*, *The Public Interest*... Ils sont tous liés à de grands *think tanks*. C'est ce que les étudiants lisent,

et c'est ce que les journalistes lisent. Donc, c'est eux qui font passer les idées. Ils sont en position de force.

S. Et où se trouve l'esprit critique dans tout ceci ?

S.O. Il est évident que les néo-libéraux ont fait front commun contre toute idéologie commune, collective. Et dans ce collectivisme, ils incluent le régionalisme, le keynésianisme, la démocratie sociale et le marxisme... À partir de 1980, les néo-libéraux se sont aperçus que le capitalisme traversait une grave crise. Diminution des taux de profits, de croissance. Avant septembre 2001, il commençait à se produire un changement : émergence d'un front de résistance. Malheureusement, un coup de frein a été donné à ce mouvement. Mais on voit tout de même de forts mouvements de gauche. Au Venezuela, au Brésil, en Argentine, au Chili...

M. On commence à se rendre compte des désastres du néo-libéralisme, qui est arrivé - on se le rappelle - au milieu des Trente Glorieuses. Vous savez, l'économiste John Kenneth Galbraith a dit que le capitalisme a été stupide. Beaucoup d'intellectuels et de journalistes se sont retrouvés avec entre les mains des documents subversifs. Si les dirigeants les avaient mieux payés, ils auraient peut-être fermé leur gueule !

Évidemment, dans les *think tanks*, on est très bien payé. Et c'est une porte d'entrée dans les universités. Ou inversement. Les universités américaines ont des conseils d'administration privés, qui représentent les intérêts privés et industriels. Et ils sont tout à fait intéressés à voir venir des gens parler des grands sujets de l'heure. Et si vous avez une lettre de référence de l'AEI (*American Enterprise Institute*) signée par quatre ministres de l'administration Reagan et l'ancien chef de la CIA pour entrer à Harvard, ça vaut plus qu'une lettre signée par Mascotto.

Comme toute idéologie doit avoir un intérêt dans la réalité, et comme les États-Unis importent 83 % de ce qu'ils consomment, le pays s'est changé en gigantesque pompe à pomper le surplus mondial. Alors, ils sont obligés de veiller à leurs intérêts spécifiques, parce qu'ils ne produisent pas. Ils doivent donc mettre des barrières tarifaires, contrôler

le dollars, etc... Ça rentre donc en contradiction avec leurs propres idées mondialistes.

**S.O.** Les États-Unis subventionnent néanmoins des industries, ils pratiquent une politique protectionniste importante.

**S.** Qu'en est-il du *Cato Institute*, de la *Brookings Institution*, de la *Scaife Foundation* ?

**M.** Des *think tanks* ultra conservateurs. Qui les finance ? La fondation *Coors*, qui finance les ultra-conservateurs, comme le AEI, la fondation *Olin*... Il y a les fondations *Carnegie* et *Rockefeller*, qui financent des *think tanks*. *Olin* se spécialise dans l'édition, entre autres. Elle a financé le livre de François Furet, le *Livre noir du communisme*, qui a réussi à dire que la Révolution française n'était qu'une immense dictature. Ce qui prouve qu'on ne peut plus rien réaliser en termes de souveraineté populaire.

Les ouvrages de Charles Murray, de Dinesh De Sousa et de Furet sont financés par la fondation *Olin*. La fondation *Bradley* a contribué fortement à l'écriture du *Choc des civilisations* de Samuel Huntington.

**S.O.** Ce livre dit que ce n'est pas l'économie et la politique qui régit le monde, mais plutôt l'idéologie, et au cœur de l'idéologie, la religion.

**S.** Parlez-moi du philosophe conservateur Léo Strauss (né en Allemagne, décédé en 1973). Beaucoup de personnes de l'AEI se réclament de lui...

**M.** La base de la philosophie de Strauss, c'est que les grands hommes d'État, c'est eux qui font le monde. Comme Platon, où il y a les rois-philosophes et le peuple. Le royaume des idées est réservé aux élites. En se réclamant de Strauss, ils s'auto-proclament élite.

**S.** Est-ce que ça vaut la peine de faire un profil de tous ces groupes de réflexion, ou c'est du pareil au même; AEI, *Cato*, *Rand* ?

**M.** La *Ford Foundation*, par exemple, est plus progressiste. Elle est marquée par l'histoire des États-Unis, tout comme *Rockefeller Foundation*, *Carnegie*... Elle est née du fordisme, du taylorisme... Et non pas de la lutte anti-syndicale et anti-communiste de l'époque, comme le sont les Fondations *Olin*, *Scaife*, *Bradley* et al...

**S.** Un lien entre le positionnement politique des fondations et l'époque où elles sont nées ?

**M.** Les fondations *Ford* ou *Carnegie* ont un passé de philanthropie, de rapport au modernisme : elles ont financé des mouvements d'avant-garde en art. Ceux-ci ont détrôné Paris en art moderne.

Hayek a écrit *The Road to Serfdom* (La Route de la servitude). C'est un économiste, mais il est surtout connu pour ses écrits politiques anti-socialistes. Ce qui caractérise le néo-libéralisme, c'est que les économistes sont aussi de grands idéologues.

**S.O.** Hayek était vachement plus idéologue qu'économiste. Il a utilisé l'ensemble des sciences économiques et des sciences naturelles - notamment le néo-darwinisme - pour développer l'idéologie néo-libérale. Il s'inspire aussi notamment de l'idéologie de Herbert Spencer. Il est un idéologue de première classe. Il n'a jamais terminé son doctorat en économie, même s'il a obtenu le prix Nobel d'économie ! À mon avis, c'est beaucoup plus un idéologue, un politologue, qu'un économiste.

**M.** Les *think tanks* se distribuent de deux façons; il y a division de travail : ceux dédiés à l'action économique et politique d'une part, et ceux dédiés à l'éducation, de l'autre. Le premier groupe est nommé *International Strategic Studies*, ainsi que *Economic Studies*. On y dénombre : *The Competitive Enterprise Institute*, *The Center for the Defense of Free Enterprise*, *Citizens for a Sound Economy*, *The Reason Foundation* de Los Angeles, *The Texas Research League*, *The Political Economy Research Center*.

Vous avez les *Strategic International Studies*, les *Economic Studies* et les *Educational Studies*. Dans ce dernier domaine : *The National Association of Scholars*, *The Madison Center for Educational Affairs*, *The Institute for Educational Affairs*...

Ces *think tanks* influencent et financent l'expression de leur point de vue, grâce notamment à la fondation *Olin*, et à *Bradley*. Ils influencent le choix de livres d'école. Aux États-Unis, les différences entre écoles sont désastreuses. Les universités privées sont très riches, mais les écoles pour les petite et moyenne classes - par exemple les Noirs et les Hispanos - n'ont même pas de livres.

Dans les livres, on raconte la meilleure histoire du capitalisme concurrentiel. Ils sont distribués gratuitement aux instituteurs, c'est une des particularités de ces *think tanks*, à la fois de faire le tri idéologique des manuels scolaires et de déterminer comment on embauche. Vous voyez que ces groupes de réflexion n'ont pas seulement le rôle de décideurs derrière les rideaux, mais de travailler profondément dans le tissu social.

Le *think tank*, il est partout. Ils sont en relation avec des institutions apparentées, à savoir « La Chambre de commerce de New York », le *Business Round Table*, la *Chamber of Commerce of the United States* et la *Chamber of Commerce of New York*. Vous avez des *think tanks* qui sont en relation avec ces chambres de commerces les plus importantes, d'autres qui sont en relation directe avec des gouvernements au moyen des conseils d'administration et des conseils consultatifs, qui sont en relation avec les universités, qui sont en relation avec le Pentagone et la CIA, qui sont en relation avec tout ce qui concerne l'éducation à la base et qui sont en relation avec Hollywood et les médias. Vous avez également des *think tanks* qui sont conçus aux États-Unis, qui ont aussi une vocation de super-mondialisation - comme le Forum de Davos en Suisse.

**S.** Est-ce un *think tank* ?

**M.** Ça l'est. Certains participants rentrent à titre privé, comme par exemple les Rockefeller... Les statuts de Davos disent qu'il faut veiller qu'il y ait des politiciens, des économistes, des décideurs nationaux,

des décideurs régionaux : il y a aujourd'hui la Catalogne, la Rhénanie... des journalistes, des poètes, des artistes, des hommes des médias, des personnalités morales, comme les prix Nobel. Ce n'est qu'à ce prix que l'on peut développer une force de frappe de conviction des masses.

**S.** C'est présenté souvent dans les médias dans le genre : Au Forum de Davos, vous y rencontrez votre voisin poète, écrivain, autour d'un repas...

**M.** Il y a des quotas pour chaque groupe. Une des particularités est que d'autres *think tanks* y rentrent à Davos : des gens du Bilderberg, de la *Heritage Foundation*, de la Trilatérale. Davos est un super *think tank*. Davos a cette vision « d'une mondialisation heureuse ».

**S.** Avec Bilderberg, la *Heritage Foundation* ?

**M.** Ils y sont, soit pour entendre des choses, soit pour prendre des contacts personnels, soit pour influencer des décisions. Ce qui impressionne aussi, c'est cette espèce de passage de l'un à l'autre. Vous avez des gens du groupe Bilderberg à la Trilatérale.

Quelqu'un comme Zbigniew Brzezinski (1928-2017, ancien conseiller à la sécurité nationale du président Carter) qui est à la fois à la Trilatérale, au *Council for Foreign Relations*, au *Conference Board*, au comité éditorial de *Foreign Policy Magazine*, au comité éditorial de *Foreign Relations*, au conseil d'administration d'*Amnistie Internationale*. En même temps il est professeur à Harvard. Il faut connaître la biographie de quatre-cinq cents personnages et vous verrez que généralement les *think tanks* veillent qu'il y ait chez eux d'anciens généraux à la retraite... Par exemple, le général Schwarzkopf, en charge de l'invasion américaine de l'Irak, est dans un *think tank*. Il y a des anciens professeurs, des hommes et des femmes des médias, des spécialistes du marketing, des statisticiens, des spécialistes en affaires militaires, des anciens de la CIA, des renseignements.

Aux États-Unis, on ne peut rien faire sans les *think tanks*. On peut parler d'un complexe *think tank*, universitaire, militaire, industriel. À part ceci, les *think tanks* abreuvent et possèdent les journaux. Par exemple,



le *Weekly Standard*. Le fameux réac', William Kristol, est le rédacteur en chef du *Weekly Standard* et il est un des principaux du *Project for a New American Century* - PNAC (*think tank* qui préconisait la conquête de l'Irak depuis 1998). C'est le bras médiatique du PNAC.

### **Aiguilleurs du ciel**

**M.** Je comparerais les *think tanks* à des aiguilleurs du ciel : sans eux, les avions ne peuvent pas voler ou atterrir. Parce qu'ils ont d'abord beaucoup de fichiers, ils savent qui compte et qui ne compte pas. Ils disposent d'une information stratégique. Ils sont dans le *problem solving*. Vous dites : voilà le problème. Ils vont vous chercher des mathématiciens, des généraux, des sociologues, des psychologues, voire des zoologues. Là, ils les mettent tous ensemble. Et c'est cette synergie - le réel est faible, comme dirait Castoriadis, il est tellement plastique - que l'apport de toutes ces sciences stratégique, pragmatique, behavioriste fait en sorte qu'ils dégagent un document qui a valeur directe d'application, et a la capacité d'influencer les décideurs.

Un *think tank* résout les problèmes du capitalisme américain dans la logique et l'intérêt du capitalisme américain. Il y a une émeute raciale à Los Angeles : on mobilise des urbanistes, des policiers, des sociologues, des spécialistes en ethnies, et le *think tank* dit : « voilà ce qu'on doit faire ».

**S.** Et pourtant selon certaines descriptions que j'ai vues des *think tanks*, ce sont des places pour stationner des amis, ces spécialistes sont un peu bidon...

### ***Project for a New American Century***

**M.** Ça existe aussi. Mais les gens qui y travaillent sont quand même des spécialistes de leur domaine, il y a un noyau efficace. Le *Project for the New American Century*, c'est trois mille pages, commencé au temps de l'administration Reagan, avant la chute de l'URSS. Déposé en 1997 devant l'administration Clinton en 250 pages [...] : au début, ça s'appelait *The Presidential Mandate*.

Un groupe de réflexion peut se charger d'aspects de l'éducation d'un président. Le futur président Carter a été inscrit en cours d'été à la *Brookings Institution* en politique internationale : là, ils l'ont formé en trois mois. Un *think tank* est capable de *brief*er un type qui ne connaît rien en politique internationale. Depuis les années 1936-38, quand *Brookings* a été fondé, l'institution avait la mission de peaufiner la culture des présidents démocrates américains.

Avec G.W. Bush, son entourage républicain a dit : « *C'est pas la peine, on va mettre des gens solides autour de vous* ». Les *think tanks* autour de lui : *American Enterprise Institute*, *Heritage Foundation*, *Bob Jones University*, institution qui se dit religieuse protestante, qui influence fortement les politiciens du Sud : ils ont dit que son profil devait être martial, populiste et religieux.

S. Il n'avait aucun profil particulier avant d'être pris en charge ?

M. Il ne brillait en rien. Il avait fait plusieurs faillites. Il n'avait pas d'idées préconçues sur la politique. Il devient *born-again* et il suit la voie tracée par les intérêts du Sud. Pour la première fois un président représente une alliance des intérêts agri-business du Texas, du Sud, et du capitalisme financier du Nord, sur la base du populisme américain. À partir de là, on lui écrit ses discours; il a tout un agenda à suivre avec ses jackets militaires, il apparaît toujours sur les lieux...

« *Ce qui est dans l'avenir est la privatisation de la médecine au Québec* »

S. Parlons de quelques activités des groupes de réflexion et de cette « pensée unique » au Québec.

M. Au Québec, il y a une tentative qu'on appelle la ré-ingénierie de l'État. L'Institut Économique de Montréal est pour la privatisation : il est pour que l'État prête aux grandes organisations, pour qu'il n'investisse plus dans le social. Sachez que la grande gabegie, la grande hypocrisie est que jamais l'État n'a été aussi gonflé, tant dans ses budgets, que dans ses interventions, que chez les néo-libéraux. l'État doit donner de l'argent aux grandes

organisations, pour soi-disant créer des jobs; et pas du tout le donner à ce qu'on appelle un projet social de société. Ce qui est dans l'avenir, c'est la privatisation de la médecine, la privatisation de l'éducation, supprimer des fonds de pension - pour en faire des fonds de pension tout à fait individualisés, la généralisation complète des RÉER, et bien entendu, se retirer le plus possible du financement des universités, en disant « vous allez payer vous-mêmes pour l'éducation de vos enfants ».

**S.O.** Il semble qu'il y ait un mouvement lié au gouvernement Charest pour privatiser les analyses de laboratoire. En Ontario, ceci a déjà été fait. Ce qui coûtait en analyses de laboratoire en Ontario 100 dollars, coûtait au Québec 70 dollars. Voilà ce que donnent les « partenariats public-privé »...

**S.** En Grande-Bretagne, on a vu des accidents ferroviaires : un train de banlieue privatisé a fait des dizaines de morts à la gare Islington, à cause du mauvais contrôle informatique et du personnel insuffisant...

**S.O.** Oui, les accidents ferroviaires mortels en Grande-Bretagne... On n'a qu'à comparer le système américain de santé avec le système canadien. On cherche ici la déréglementation, notamment avec l'abolition de l'article 45 du code du travail : un véritable programme néo-libéral que le gouvernement Charest a mis de l'avant. Ça va donner des résultats véritablement catastrophiques dans les prochaines années. Le coût des médicaments a augmenté d'environ 1 567 % depuis 1975.

**S.** Quel est le rôle, par exemple, de l'IEDM dans ceci ?

**S.O.** Si vous allez sur son site Internet, vous voyez toute une série d'articles qui défendent les médicaments brevetés, que si jamais on maintient le contrôle des prix des médicaments au Canada, ça va être une catastrophe, parce qu'il n'y a plus personne qui va vouloir investir dans les nouveaux médicaments au Canada, alors qu'on sait que la plupart des nouveaux médicaments ne sont pas nouveaux. Seulement, 8 % des nouveaux médicaments sont des médicaments représentant des avancées thérapeutiques substantielles, selon le *Patented Medicine Review Board*. Il s'agit aussi d'allonger le plus possible la période

brevetée d'un médicament pour qu'il ne devienne pas générique. Il faut voir que le taux de profit sur les ventes des sociétés pharmaceutiques est huit fois le profit médian des cinq cents entreprises de *Fortune*.

### Des groupes de réflexion de gauche ?

**M.** Il y a une contradiction. Quand on est de gauche, on n'a pas besoin de *think tanks*, on fait appel à la souveraineté populaire... à la capacité des individus à délibérer librement.

**S.O.** Je pense que *Public Citizen* en est un. C'est un groupe de pression et un *think tank*. C'est un groupe qui, entre autres, fait l'évaluation des nouveaux médicaments. Oui, vous avez des *think tanks* de gauche, mais il faut faire attention : les *think tanks* de gauche ne sont pas financés par des capitalistes. Ils sont financés par les contributions volontaires des gens qui les appuient.

**M.** Au Québec, Jacques Parizeau a fondé un *think tank* pour s'opposer à l'Institut Économique de Montréal, et il s'agit de l'Institut de Recherches Économiques du Québec. Mais à cause du manque de ressources, il a de la difficulté à jouer dans la logique du *think tank* : billets d'avion en première classe pour des spécialistes, réceptions, faire la cour aux journalistes, haut niveau de bourses pour les étudiants... La gauche a ses partis et ses organisations de masse.

**S.** Pourrait-on parler des ONG, celles entre autres qui défendent les droits des Amérindiens, des petits paysans, si présentes au Forum de Porto Alegre, comme une forme de *think tanks* de gauche ?

**M.** Quand on se dit à gauche, c'est qu'on pose le problème de la production et du type de rapports de propriété, et les ONG ont cette remarquable capacité d'éluider le problème de la production et de l'économie. L'ONG suppose le cadre du capitalisme. Comment peut-on être de gauche quand on ne s'interroge pas sur les mécanismes reproducteurs à la base ? Vous avez beau parler des OGM et vous ne posez pas le problème de l'agri-business et de la logique du capitalisme, à quoi ça sert ?

S. Voit-on d'autre horizon que celui de la pensée que proposent les *think tanks* de droite, celui de la « pensée unique » ?

M. Avec les échecs de plus en plus cumulatifs de la mondialisation, de la privatisation à outrance, de la déréglementation pour les uns et d'un laisser-passer gratuit pour les autres, ceci conduit à des catastrophes. On va peut-être assister à des réactions populaires massives. Peut-être ce sera un retour à Marx, sans le marxisme...

### Conclusion

Les paroles de Jacques Mascotto avaient un sens presque prophétique. Il notait la dépendance des États-Unis par rapport aux exportations. Donald Trump a créé toute une tourmente économique internationale en 2018, en préconisant l'augmentation des tarifs douaniers tous azimuts, en contradiction avec le néo-libéralisme globalisant de bien de *think tanks*. Côté éducation, il est fort probable que l'influence décisive des *think tanks* et des fondations de droite sur les écoles et les universités, soulignée par Jacques Mascotto, ait miné à long terme la capacité analytique des électeurs américains, ce qui a pu contribuer à la victoire de Trump : « *Donald Trump a transformé les fantasmes corporatifs des frères Koch en réalité* »,<sup>2</sup> expliquait Robert Weissman, président de l'organisme de défense citoyenne de Washington, *Public Citizen*.

« *L'idéologie de déni du changement climatique, la permission accordée aux infractions corporatives, l'annulation des mesures de réglementation des sociétés, tout ceci provient littéralement du scénario des Koch. Des figures majeures de l'empire Koch se sont vantées que les importantes réductions d'impôts des entreprises votées par le Congrès américain en décembre 2017 pour les riches et les super riches, sont les plus importantes jamais implémentées* ».

« *Le gouvernement devrait travailler pour le peuple, et non pas pour deux personnes, parmi les plus riches aux États-Unis* », affirmait pour

---

2 [www.citizen.org/media/press-releases/44-trump-administration-officials](http://www.citizen.org/media/press-releases/44-trump-administration-officials)

sa part Alan Zibel, directeur de relations publiques pour *Public Citizen*. « Quarante-quatre membres de l'administration Trump ont travaillé pour des groupes créés par Koch, tels que Americans for Prosperity, Freedom Partners, Libre Initiative, Concerned Veterans for America et Generation Opportunity. Il s'agit d'avocats et de membres de lobbies qui ont représenté des entreprises des Koch et de leurs groupes politiques, entre autres Mike Pence, vice-président du pays, [l'ancien] chef des projets législatifs de la Maison-Blanche, Marc Short, le secrétaire démissionnaire de l'EPA (Environmental Protection Administration) Scott Pruitt, et le directeur du budget de la Maison-Blanche, Mike Mulvaney »,.

Quant aux Québec, en cette période pré-électorale de l'été 2018, il y a de nombreuses craintes qu'une victoire du parti provincial de droite, le CAQ, pourrait aussi signifier un grave rétrécissement du système provincial d'assurance-maladie, ce qui représente une obsession du discours et du programme de L'Institut économique de Montréal, déjà soulignée en 2004 déjà par J. C. St.-Onge.

### Biographies des participants à la table ronde

**Jacques Mascotto.** Ancien professeur de sociologie à l'UQÀM, diplômé de l'Université de Grenoble et de l'UQÀM. Il a participé au livre *Hannah Arendt, le totalitarisme et le monde contemporain*, publié aux Presses de l'Université Laval. Il a collaboré à un livre sur la mondialisation, dont un chapitre traitait des groupes de réflexion.

**Jean-Claude St-Onge.** Philosophe et économiste, il enseigne la philosophie au collège Lionel-Groulx. Il est l'auteur de livres importants sur le néo-libéralisme : *ADQ-Voie sans issue*, avec Pierre Mouterde, et *L'Imposture néo-libérale : marché, liberté et justice sociale*.

### Quelques repères

Société du Mont Pelerin. Fondé en Suisse en 1947 par l'économiste et idéologue Friedrich von Hayek, cet influent groupe de réflexion comptant dans ses rangs des chefs d'État, plaide en faveur de la « société

économique ». Selon cette doctrine, le libre marché est l'expression ultime de l'humanité, et doit donc définir le cadre de notre société. Antony Fisher, adepte et continuateur des idées de Hayek, fondait au cours des années soixante-dix la *Heritage Foundation* à Washington, le *Fraser Institute* à Vancouver, l'*Institute for Economic Affairs* (IPN) à Londres, l'*Atlas Economic Research Foundation*, qui crée à son tour un réseau international de *think tanks*. Ces riches institutions sont les gardiennes du néo-libéralisme.

**Milton Friedman (1912-2006).** Économiste américain qui soutenait l'idée que chaque intervention de l'État est néfaste pour l'économie et limite la liberté individuelle. L'État se doit d'éliminer toute restriction au commerce international, se retirer des programmes de pensions, des soutiens de prix à l'agriculture. Il a même plaidé en faveur de l'élimination des banques centrales. Son influence sur les *think tanks* et les politiques nationales a été très importante.

**Herman Kahn (1922-1983).** Fondateur du Hudson Institute, un influent groupe de réflexion de droite, Kahn était le modèle même du savant « fou » dans le légendaire personnage de Dr. Strangelove, créé par le cinéaste Stanley Kubrick. Physicien nucléaire de formation, adepte du progrès illimité, Kahn s'opposait au principe de précaution dans l'application des technologies, appuyait la destruction des forêts, et considérait les pluies acides comme un problème mineur. Il rejetait le concept de pollution de l'environnement. Ces idées extrémistes, minoritaires au cours des années soixante et soixante-dix, deviennent le dogme de la droite et des *think tanks* au tournant du millénaire.

## Biographie

*André Seleanu, journaliste, a été correspondant principal de Recto Verso de 1999 à 2004 pour les questions du Tiers Monde et de la mondialisation néo-libérale. Il a couvert le Forum Social Mondial de Porto Alegre et il a interviewé entre autres Hugo Chavez et Evo Morales. Depuis 1997, il collabore aussi fréquemment à la revue de référence québécoise Vie des Arts.*

# L'accaparement des terres aux Philippines : la zone économique spéciale et zone franche d'Aurora

Par **Samantha Julien**,

L'accaparement des terres, ou « land grabbing », est une pratique de plus en plus courante, notamment dans les pays du Sud. Il s'agit d'une forme de contrat où un pays, généralement moins développé, accepte qu'un autre pays, souvent plus développé, vienne exploiter ses ressources naturelles. Se faisant, des acteurs étrangers des secteurs autant publics que privés, tels que des gouvernements ou encore des sociétés d'agroforesterie ou d'exploitation minière, louent ou achètent des parties des terres. Cette pratique est acceptée par les gouvernements des pays plus pauvres, puisqu'elle permet de se développer et de générer une source de revenus. Néanmoins, il s'agit également d'une activité controversée puisqu'elle a souvent des effets négatifs sur les terres et nuit aux populations plus marginalisées. Le *land grabbing* est aussi perçu comme une forme de néo-colonialisme par certains, alors que d'autres le voient plutôt comme une façon, à long terme, de créer éventuellement une plus grande forme d'autosuffisance dans les pays du Sud (Seaquist, Johansson et Nicholas 2014, 2). Les Philippines ne sont également pas épargnées par cette dynamique Nord-Sud liée au contrôle des ressources. Néanmoins, il existe également un accaparement interne des terres qui suit la même logique que celui s'inscrivant dans un contexte international. Afin de se développer et de générer du progrès à l'intérieur du pays, certaines initiatives sont prises par les gouvernements. C'est le cas de la *Aurora Pacific Economic Zone and Freeport* (APECO), une zone économique spéciale mise en place en 2007 par la famille des Angara, une dynastie politique des Philippines. Le projet d'APECO est au milieu de plusieurs controverses depuis sa création, notamment quant à l'accaparement des terres qu'il suscite. Nous tâcherons ici de le présenter, tout en soulevant par après les enjeux de la zone économique spéciale. Nous aborderons donc le processus d'élaboration du projet par des voies juridiques, les



répercussions sur les terres ainsi que des pistes de solutions possibles dans ce combat qui oppose David et Goliath.

### **La zone économique spéciale et zone franche d'Aurora**

Le projet initié par la famille Angara visait à apporter progrès et développement dans la province d'Aurora, plus précisément dans la municipalité de Casiguran. L'établissement d'une zone économique spéciale devait attirer des investissements majeurs dans la région et créer plusieurs emplois par la mise en place de plusieurs incitatifs fiscaux (Cruz et Juliano 2012, 11). Cela devait se faire au moyen de partenariats publics-privés afin de stimuler les investissements des grandes entreprises dans un développement rural qualifié de « durable ». Il s'agit en effet de l'une des grandes lignes du projet, APECO se disant être un pionnier dans la construction de communautés vertes (Cruz et Juliano 2012, 11). Il y a cependant beaucoup plus derrière cette idée d'envergure : aéroport international, complexes hôteliers majeurs, création d'un port reliant Casiguran au reste de l'Asie. Tout du projet tient de la démesure et de la grandeur, bien qu'il soit situé dans une zone isolée et pauvre du centre de l'île de Luzon, en plus d'être dans une petite municipalité vivant principalement de pêche et d'agriculture.

#### *Processus de création*

Bien que la Aurora EcoZone fût officiellement créée en 2007, l'idée remonte à bien plus longtemps. En décembre 1997, la sœur du sénateur Angara, Bellaflor, présentait à la chambre des Représentants un projet de loi visant à établir une zone économique spéciale dans la province d'Aurora (Cruz et Juliano 2012, 15). Celui-ci était supporté par un autre projet de loi alors présenté par le sénateur Edgardo Angara la même année. La loi potentielle présentée par Bellaflor atteignit sa troisième lecture en seulement huit jours, une vitesse étonnante puisque le processus est généralement bien plus long. Toutefois, le projet fut rejeté par le président Ramos à la suite des doutes émis par les ministères du Commerce, de l'Industrie et des Finances au sujet des bienfaits réels de la réduction des taxes sur les investissements étrangers. De plus, certains hauts fonctionnaires craignaient que l'établissement d'une

zone économique spéciale dans la province complète d'Aurora la transformerait en une zone favorable à la contrebande (Cruz et Juliano 2012, 15). Il a fallu attendre dix ans pour que le projet passe en tant que loi. Il fut initié par le sénateur Edgardo Angara, soutenu par son fils Sonny Angara au Congrès, et endossé par sa sœur, alors gouverneure de la région. Le projet en entier est ancré dans une dynamique très familiale et ce, depuis ses premières ébauches.

Lors de sa mise en place en février 2007, le projet était connu sous le nom d'*Aurora Special Economic Zone Authority* (ASEZA). Le deuxième article 2 de cette loi stipule qu'il importe à l'État d'encourager et de promouvoir le développement socio-économique du pays, notamment en créant des emplois permettant aux familles, surtout des zones rurales, d'avoir un plus grand revenu (RA9490 2007, article 2). Cela signifie que l'un des rôles du gouvernement est également d'améliorer les conditions de vie des populations plus démunies, et de leur offrir un travail par l'établissement de la zone économique spéciale. Un autre élément très important de la loi, qui est aussi source de conflit avec la population locale, concerne la création d'une autorité responsable d'opérer le site. Il est également dit que ce corps arrivera à expiration cinquante ans après la première journée de la cinquième année d'existence de cette loi, et qu'il sera reconnu comme fonctionnel six mois après l'adoption de la loi (RA9490 2007, article 10). Cela permet donc à ce corps de perdurer dans le temps, d'autant plus qu'il peut être renouvelé. La particularité se trouve dans la dernière phrase de l'article 22 de la loi : « En cas de conflits entre l'ASEZA et la province d'Aurora sur des questions concernant la zone économique d'Aurora, autres que des questions de défense et de sécurité, la décision de l'ASEZA prévaudra. » Cette phrase est excessivement importante, puisqu'elle contribue à alimenter des conflits entre les gouvernements locaux et l'autorité responsable du projet. C'est également dans cette optique que le sénateur Angara disait que la loi d'APECO - et donc l'autorité responsable - prévalait sur d'autres lois.

Toutefois, la loi fut modifiée en 2010, créant ainsi une seconde loi, la RA10083. Parmi les changements notables, autre que le changement d'appellation évoqué plus haut, le territoire alloué se trouvait agrandi, passant à 12 923 hectares (RA10083 2010, article 2). La loi ajoute que

dans les limites de la Constitution du pays, l'APECO doit être développé et opéré de façon décentralisée et autosuffisante. Enfin, l'article 7 de la loi stipule que l'entité APECO est dorénavant considérée comme une organisation à but non lucratif. Les deux lois concernant cette initiative posent donc les bases d'un projet qui sème la controverse depuis son établissement.

### **Où est caché le développement ?**

Alors que cela fait déjà plus de dix ans que le projet existe, les réalisations s'avèrent minimes et les coûts très élevés. Le gouvernement des Philippines a investi plus de 2 milliards de pesos dans l'APECO depuis sa création (Cruz et Juliano 2012, 67). Parmi les objectifs qui devaient faire de l'APECO un lieu attractif, peu ont été réalisés. Il y a également plusieurs raisons pour lesquelles les experts doutent que le projet réussisse à attirer les investisseurs. Cette réalité est problématique pour la zone économique spéciale, puisque celle-ci devait reposer sur des partenariats publics-privés. Or, aucun des protocoles d'accords (*memorandum of understandings*) datant d'avant 2009 ne s'est concrétisé en véritables projets. De plus, l'un des investisseurs, le groupe Eco-Market Solutions, a pour cofondateur Roberto Mathay, président de l'APECO de février 2011 à janvier 2012. Le manque d'investissements peut s'expliquer par les nombreuses controverses qui entourent le projet, mais aussi par plusieurs autres manquements : aucune étude sur les conséquences possibles et la faisabilité n'a été menée, les permis de construction ainsi que les autorisations n'ont toujours pas été remis, les titres des terres ne sont pas l'objet d'acquisition, aucun appel d'offres n'a été déposé et aucune consultation n'a été faite avec les populations locales directement touchées par le processus (Cruz et Juliano 2012, 67).

#### *L'environnement*

L'un des aspects qui distinguaient le projet d'APECO était la place qu'il accordait à l'environnement; les porteurs de l'initiative voulant agir comme pionniers en la matière. Le sénateur Angara a d'ailleurs vanté les mérites de la zone économique à cet égard à plusieurs reprises. De même, la vidéo promotionnelle d'APECO met l'accent sur le potentiel

vert de la région, avec les différents types d'énergies disponibles, ainsi que la beauté vierge et intouchée de Casiguran. Néanmoins, un coup d'œil aux réalisations permet aisément de se rendre compte que le portrait dressé n'est pas fidèle à la réalité. La vidéo vante le fait que « la route [rend l'APECO] vraiment accessible » (APECO 2010). Or, parcourant



Figure 1 : Exemple d'un glissement de terrain ayant eu lieu sur la route.

Image prise sur [scoopnest.com](http://scoopnest.com)

les montagnes et longeant la côte du Pacifique, celle-ci s'avère plutôt dangereuse. Les quatre heures de trajet (selon la vitesse du chauffeur et la performance de son véhicule) qui séparent Baler de Casiguran sont jalonnées par les tronçons de routes manquants, les virages serrés, les routes trop étroites et les nombreux débris des précédents glissements de terrain. Plus loin dans la vidéo, le narrateur explique que les « industries vertes sont la priorité de l'APECO », que le projet souhaite utiliser et développer « les énergies renouvelables, telles que l'énergie éolienne [...], ainsi que les panneaux solaires et l'énergie hydraulique afin de réduire l'empreinte carbone dans un environnement complètement durable. »

Le discours « énergétique » de la Aurora EcoZone visant à séduire les investisseurs sensibles aux questions environnementales ne reflète pas l'attitude de ses membres. Aucune des énergies renouvelables mises de l'avant dans la vidéo promotionnelle n'est en place. De plus, les employés de l'APECO sont responsables d'avoir fait disparaître, sans certificats, permis ou accords de la municipalité, plusieurs mangroves, venant perturber les écosystèmes fragiles de Casiguran.

*Les populations locales*

L'idée de développement qui anime le projet de l'APECO ne correspond pas à l'imaginaire des populations locales, marchands, fermiers, pêcheurs, et Autochtones. Ceux-ci préféreraient avoir plus de ressources qui leur permettraient de maintenir et d'améliorer leur mode de vie, que de le changer, comme le fait le projet de la zone économique (Cruz 2013). Toujours dans la vidéo promotionnelle, les ambitions à grande échelle du projet sont révélées lorsque le narrateur fait mention d'un « aéroport international qui rapprochera le reste de l'Asie. » Ce grand aéroport a été construit au détriment de plusieurs centaines de familles de pêcheurs, qui ont été expulsées. Il ne possède aucune tour de contrôle, aucun bâtiment d'accueil des potentiels passagers, et seulement une piste d'atterrissage, d'ailleurs sérieusement endommagée par la succession de tempêtes.

En plus des pêcheurs, c'est aussi plusieurs personnes qui seront touchées à court ou à long terme par les effets de l'APECO. Des données récoltées par l'Office National de Statistique affirment que 5 430 personnes seraient directement touchées par le projet (Cruz et Juliano 2012, 54). Le principal enjeu concerne l'accès aux terres et leur accaparement. Certaines des terres qu'utilise l'APECO appartiennent à des communautés autochtones en attente de recevoir leur *Certificate of Ancestral Domain Title*. Toutefois, le projet n'aurait tout jamais dû voir le jour sur ces terrains, en raison de la loi sur la protection des populations autochtones. Celle-ci requiert le consentement éclairé des communautés touchées avant d'effectuer une quelconque modification de leur milieu ou de leur mode de vie. « L'accès à la terre est primordial afin de combattre la pauvreté [...]. La terre offre un endroit pour vivre, et leur permet de conserver leur identité et leur culture (Zoomers 2012, 12). Le projet d'APECO constitue donc une violation flagrante des droits de ces communautés. Plus largement, la zone économique ne bénéficie pas à la communauté locale de Casiguran, mais uniquement à ceux qui ont lancé le projet. Aucune initiative n'a été menée de la part des dirigeants de l'APECO pour faire participer concrètement les habitants. Les multiples violations des droits, le manque de communication et les contrecoups environnementaux ne sont que quelques facteurs qui expliquent l'opposition conjointe de l'Église, des ONG et de la population locale à la zone franche.

*La résistance*

La figure d'opposition principale au projet est le prêtre de la municipalité, le père Joefran. Le prêtre se dit le protecteur des plus pauvres et désire lutter afin de pouvoir redonner aux communautés touchées ce qui leur revient. Fervent défenseur, il s'est opposé plusieurs fois aux dirigeants et s'exprime sans filtre pour protéger la municipalité, les fermiers, pêcheurs et Autochtones des effets néfastes d'APECO. Entre autres, il mène des campagnes de sensibilisation afin que les habitants puissent réellement comprendre ce qui est en jeu avec l'établissement d'une telle zone. Il offre également de l'aide aux communautés touchées et déplacées. Travaillant de concert avec lui, la *TASK-FORCE* Anti-APECO tente de rejoindre des gens qui ne sont pas nécessairement à Casiguran. Les membres du groupe, la plupart basés à l'Université catholique Ateneo de Manila, tentent de sensibiliser les gens plus largement, par la rédaction d'articles sur le sujet et par le développement d'un réseau d'action. Au sein même de la communauté de Casiguran, plusieurs organisations des différents groupes touchés (pêcheurs, fermiers, Autochtones) ont vu le jour et agissent de concert par des pétitions ou des campagnes publiques (en tenant des kiosques d'information dans le centre de la municipalité, par exemple). Plusieurs autres groupes luttent également contre l'APECO, tels que le mouvement *Resist APECO! Defend Aurora!*, *Justice and Peace Action Group of Aurora* (JPAG), l'ONG *Focus on the Global South* ou encore *International Solidarity Mission*.

Le 24 novembre 2012, plus d'une centaine de personnes originaires de Casiguran et de mouvements associés ont entrepris une grande marche vers Manille afin de protester contre APECO. Les participants, dont le prêtre, les habitants de la région, des membres de la *TASK-FORCE* et de l'*International Solidarity Mission* sont arrivés quelques jours plus tard, le 10 décembre à Manille pour la journée dédiée aux droits de la personne. Les participants ont pu avoir un entretien avec le président du pays au cours duquel ils ont pu faire valoir leurs opinions. Parmi les autres initiatives, des manifestations ont été organisées afin de contrer la hausse du budget d'APECO, et des pétitions ont aussi été signées.

### **Des solutions possibles ?**

*L'Aurora Pacific Economic Zone and Freeport* n'a pas la faveur des habitants de Casiguran, même si certains y voient un espoir de développement bénéfique pour la municipalité et la province. Le manque - ou plutôt l'absence - de communication et de consultations entre les instigateurs du projet et la population locale est un important facteur de frustration. Les quelques consultations réalisées par le gouvernement n'ont fait qu'augmenter l'insatisfaction des pêcheurs, fermiers et Autochtones. Après la grande marche de 2012, ces derniers ont pu rencontrer le président des Philippines et discuter avec le fils du sénateur Angara, lui aussi membre du comité de direction du projet. Toutefois, le président de l'époque, Benigno Aquino III, avait manqué de considération, et Sonny Angara démentait les accusations d'accaparement des terres.

Comme les réalisations de l'APECO sont encore minimes, il est encore temps de tenir des consultations qui permettraient à la population locale d'exprimer ses besoins, favorisant ainsi une forme de dialogue. Si l'APECO avait également à cœur de se conformer aux lois, il devrait prendre en compte l'avis des Autochtones. Cela pourrait à long terme pacifier les relations entre les dirigeants et la population, et ainsi favoriser l'arrivée des potentiels investisseurs. La mise en place de telles mesures d'inclusion des communautés locales, qui passe également par des politiques d'aide et de soutien, s'inscrirait alors dans les lignes directrices que s'est données elle-même l'APECO.

### **Conclusion**

*L'Aurora Pacific Economic Zone and Freeport* a encore beaucoup à faire si elle désire attirer les investisseurs et montrer une image plus inclusive eu égard à la population locale. Les deux lois entourant le projet lui procurent plusieurs pouvoirs, entre autres celui d'avoir un avis prévalant dans le cas d'un conflit entre l'APECO et les gouvernements locaux. Ce pouvoir fut utilisé par exemple à quelques reprises dans des situations d'accès à la terre. Il a aussi été question des incohérences du

projet dans ces objectifs de développement, d'internationalisation du site, de ses velléités d'être un pionnier de l'industrie verte et de respect des communautés locales.

Lors d'une visite sur les lieux à l'été 2018, il fut possible de voir qu'APECO reste un endroit vide dégageant une ambiance lourde. En effet, alors que le projet devait favoriser le tourisme dans la région, mes collègues et moi-même étions les seuls visiteurs dans chaque endroit où nous nous sommes rendus. Sur le plan environnemental, le dépliant touristique de la zone économique met de l'avant une zone d'aquaculture. Toutefois, seuls les restes des mangroves démantelées sans autorisation par les employés d'APECO étaient observables. En ce qui concerne les populations locales, nous avons pu sentir chez eux du dégoût pour un projet qui ne réalise aucun de ses objectifs et qui empiète sur leurs terres. Les groupes autochtones auprès desquels nous avons mené des entrevues ont tous été unanimes quant au fait qu'ils n'ont jamais été consultés et que ce projet ne fut qu'une occasion pour accaparer leurs terres. La relation entre les habitants et les dirigeants demeure froide et tendue, sans aucun signe d'une possibilité d'entente entre les parties.

### Biographie

*Samantha Julien est détentrice d'un baccalauréat en Études internationales de l'Université de Montréal et est présentement candidate à la maîtrise en Affaires publiques et internationales à l'Université d'Ottawa. Ses intérêts de recherches reposent, entre autres, sur les questions environnementales et l'Asie.*



**Références**

*Aurora Pacific Economic Zone and Freeport (2010), Aurora Pacific Eco zone (APECO) Investor Video. YouTube. En ligne. <https://www.youtube.com/watch?v=Uc3E6yXGCic> (page consultée le 10 août 2018)*

*Cruz, Jerik et Hansley Juliano (2012), The APECO Imbroglia and the Anti-APECO Struggle. Philippines: Roman Catholic Prelature of Infanta.*

*Cruz, Jerik (2013), APECO's Story: Two Visions of Development Contend in Land Grab Case. En ligne. <https://www.focusonpoverty.org/apecos-story-two-visions-of-development-contend-in-land-grab-case/> (page consultée le 10 août 2018)*

*Philippines (2007), "Aurora Special Economic Zone Act of 2007". RA 9490.*

*Philippines (2010), "Aurora Pacific Economic Zone and Freeport Act of 2010". RA 10083.*

*Seaquist, Jonathan W., Emma Li Johansson et Kimberly A. Nicholas (2014), « Architecture of the global land acquisition system: applying the tools of network science to identify key vulnerabilities ». *Environmental research letters* 9 : 1-12.*

*Zoomers, Annalies (2011), « Introduction: Rushing for Land: Equitable and sustainable development in Africa, Asia and Latin America ». *Development* 54(1) : 12-20.*

**SECTION III**  
**Documents**

**Partie II**  
**G7**

# Le G7 de Charlevoix et la couverture médiatique : du local au national

Par Pascale Langlois

Le G7 a fait grand bruit au Québec. Dès l'annonce en 2017 du lieu de sa tenue, les articles et reportages ont commencé à affluer dans les médias québécois et canadiens. Tous les angles ont été couverts : les dépenses, la sécurité, les manifestations, l'utilisation des clôtures du défunt Circuit électrique, les rencontres préparatoires et sectorielles. La proximité de l'événement et les implications pour le gouvernement canadien peuvent être invoqués pour expliquer l'abondance des articles sur le sujet. Mais comment cette couverture s'est-elle démarquée selon la distance avec l'événement? Comment le G7 a-t-il été traité de Charlevoix à Toronto? Est-ce que la perspective et les préoccupations ont été les mêmes? Alors qu'un événement international devient local, il est intéressant de voir comment il est traité dans nos médias, quelles voix ont été entendues, quelles opinions ont été émises. C'est une façon de prendre le pouls de la population.

Dans cet essai, nous explorerons la consommation des médias, l'importance des médias locaux dans le portrait médiatique, le traitement des nouvelles internationales, le rôle de la distance psychologique dans le traitement médiatique et la couverture du G7 dans quatre médias écrits de Charlevoix, de Québec, de Montréal et de Toronto, soit *Le Charlevoisien*, *Le Soleil*, *Le Devoir* et *le Globe and Mail*. Ces journaux ont été sélectionnés parce qu'ils sont de tradition écrite et qu'ils ont une section importante de nouvelles internationales. Notre hypothèse est que les médias plus près de l'événement, soit *Le Charlevoisien* et *Le Soleil*, traiteront de questions plus locales. Nous croyons que les analyses globales et les perspectives internationales apparaîtront dans les médias plus éloignés, soit dans *Le Devoir* et *le Globe and Mail*.

### Consommation des médias

Depuis l'arrivée d'Internet dans les années 90, la consommation des médias a grandement changé. Tous les médias écrits, télé et radio, ont maintenant leur plate-forme de diffusion en ligne. Certains ont même opté pour une version complètement numérique comme *La Presse* +.

Selon le rapport *Netendances 2017* du Cefrio, 70 % des Québécois consultent les nouvelles en ligne, en progression de 13 points par rapport à 2013 (Cefrio, 2018). Ceux qui consomment les nouvelles en ligne ont plus tendance à chercher de l'information activement comparativement à ceux qui obtiennent leurs informations principalement des médias sociaux.

Toujours au Québec, la confiance envers les médias et les journalistes a été en hausse de 2017 à 2018. C'est la protection de la qualité de l'information qui influencerait cette cote de confiance. D'ailleurs, 61 % des Québécois seraient inquiets de la présence de la mésinformation (« fake news ») (Digital News Report, 2018). Cependant, ils sont une forte majorité à consommer les nouvelles moins d'une fois par semaine. Ce chiffre n'est pas un reflet de la confiance mais plutôt d'un désintérêt des répondants parce qu'ils trouvent les nouvelles trop négatives.

Plus largement, au Canada, la confiance envers les médias est également en hausse, passant à 58 % en 2018. Les francophones sont plus nombreux que les anglophones à dire pouvoir se fier aux médias. La proportion se préoccupant de la présence de fausses nouvelles en ligne est semblable à celle du Québec, soit 60 %. Ainsi, la prolifération des fausses nouvelles ne semble pas altérer la confiance envers les grands médias mais semble rendre les lecteurs plus vigilants quant à l'information qu'ils consomment. D'ailleurs, ils ne sont qu'un sur cinq à croire que le journalisme citoyen est fiable. Ils croient plutôt que la couverture de l'actualité devrait être laissée aux journalistes formés.

Finalement, sur le plan mondial, on remarque une baisse de la popularité de Facebook pour obtenir de l'information. Cette habitude est passée de 55 % en 2017 à 48 % en 2018. Les changements algorithmiques seraient

en cause dans ce changement d'habitudes. De plus, les Canadiens ne font que très peu confiance aux informations obtenues sur ce réseau social.

### **Le poids des médias locaux**

Le rôle des médias locaux est important dans la participation politique des citoyens. Chez les Américains, ceux qui votent toujours aux élections locales ont de fortes habitudes de consommation de nouvelles locales. Ils consomment également plusieurs médias différents. De plus, ils sont plus attachés à leur communauté et connaissent le nom de leurs voisins. Cependant, cette tendance n'est pas remarquée pour les élections nationales (Barthel, 2016).

La consommation de nouvelles locales et nationales se répartit également entre les milieux urbains et ruraux. Cependant, les citoyens vivant en milieux ruraux consomment plus de médias traditionnels, spécialement les journaux. Il n'est pas dit cependant s'ils consultent ces journaux en ligne ou sur papier (Pew Research Center, 2012).

Mondialement, 78 % des gens suivent régulièrement les nouvelles concernant leur ville. Ce sont les personnes âgées de plus de 50 ans qui suivent plus précisément ce type de nouvelles.

Ces chiffres contredisent la croyance populaire qui veut que les médias locaux ne sont pas consultés. Ce serait plutôt le bassin de population qui est plus restreint que pour les médias nationaux.

### **État des nouvelles internationales**

Les nouvelles internationales ne reçoivent pas la même attention que les nouvelles locales. Dans un sondage international, 57 % des répondants ont affirmé suivre régulièrement les nouvelles internationales comparativement à 86 % pour les nouvelles de leur pays et 78 % pour les nouvelles de leur ville (Mitchell, 2018).

Au Québec, la présence des nouvelles internationales a occupé 6,17 % de l'espace dans les médias en 2017, en hausse par rapport à 4,09 % en

2016 (Lepage, 2018). Cette hausse serait attribuable à l'entrée en poste du président Donald Trump. L'intérêt des Québécois pour les nouvelles internationales se classe au dernier rang.

De plus, la plupart des médias sont dépendants des agences de presse pour la couverture des nouvelles internationales (Mattelart, 2011). Cependant, avec Internet, les usagers ont accès plus facilement aux nouvelles internationales par les sites d'autres médias. Par exemple, le site de la BBC fait partie des sites de nouvelles les plus visités par les internautes américains (Olmstead, 2011). Au Canada, parmi les 50 sites les plus visités, seulement deux sont des sites de nouvelles : ceux de la CBC et de la BBC.

### **L'influence de la distance psychologique**

La distance psychologique se décline en quatre éléments : la distance spatiale, sociale, temporelle et expérientielle (Hamilton, 2015). Plus la distance implique un grand nombre de ces éléments, moins le lecteur se sent interpellé par la nouvelle. La distance psychologique explique également en partie le choix de couverture des nouvelles. Évidemment, la distance spatiale est inévitable en ce qui concerne les nouvelles internationales. Ceci explique pourquoi les questions internationales, comme le G7, peuvent se retrouver dans un journal local comme *Le Charlevoisien* alors que la distance spatiale est absente.

« Tout se passe comme si le rôle du journaliste consistait à réduire au maximum la distance à l'individu de l'item qu'il a piqué, péché dans le flot de messages qui lui parvient de son environnement. Cette réduction de la distance psychologique à l'individu s'opère par la mise en valeur d'un facteur plus ou moins latent dans l'item (ou par son introduction en cas d'absence totale) que Flesch appelle « intérêt humain » (Kientz, 1969).

Le principal défi du journalisme international est donc de réduire la distance, trouver de l'intérêt humain pour rendre moins abstrait des concepts et des idées, en l'occurrence les relations politiques internationales, et attirer l'attention du public. Le journaliste doit également faire attention à ne pas perdre d'informations ou une partie

du message dans ce processus de rapprochement.

### **Quatre médias canadiens, quatre visions d'un événement**

Pour illustrer cette différence de regard et d'approche dans le journalisme influencé par la distance psychologique, nous avons choisi d'observer la couverture journalistique d'un événement international devenu local : le G7 de Charlevoix. Afin d'éliminer un élément de la distance psychologique, soit l'aspect temporel, nous avons réduit cette couverture au 7 juin 2018, soit le jour de l'arrivée des participants, jusqu'au 9 juin, soit le dernier jour du Sommet et le moment de la conférence de presse rendant public le communiqué conjoint.

Nous avons privilégié les médias écrits qui sont plus faciles à répertorier que les reportages télé et radio. Pour observer la distance spatiale, nous avons choisi quatre médias à partir du plus près de l'événement, soit *Le Charlevoisien*, et en nous éloignant. *The Globe and Mail* a été sélectionné parce qu'il peut représenter la voix du Canada anglophone et parce qu'il jouit d'une forte réputation pour sa couverture internationale. À Québec, nous avons choisi *Le Soleil* plutôt que son concurrent, *Le Journal de Québec*, parce qu'il comporte une section de nouvelles internationales. *Le Devoir* a été choisi pour sa réputation dans sa couverture internationale, pour son caractère de média indépendant, mais également parce que *Le Journal de Montréal*, distribué plus largement, n'a pas de section de nouvelles internationales. Pour les fins de ce texte, nous avons consulté un total de 69 articles publiés du 7 au 9 juin 2018.

### ***Le Charlevoisien*, au cœur des événements**

#### *Historique*

*Le Charlevoisien* est un journal hebdomadaire fondé en 1996 par Charles Warren et Paul Brisson. Auparavant, Charles Warren avait également fondé des journaux régionaux au Saguenay. Le journal fait aujourd'hui partie du groupe Les Éditions Nordiques avec quatre autres journaux régionaux : *Le Nord-Nord-Côtier*, *Le Journal Haute-Côte-Nord* et *Le Manic*.

Simon Brisson est un des propriétaires du groupe. Il s'est régulièrement exprimé sur la concentration des médias en région et sur la survie de ceux-ci. Au début de l'année 2018, il a plaidé la cause de ses journaux auprès des villes qui n'ont plus l'obligation de publier les avis publics dans les journaux. Ces avis représentaient 30 000 \$ de revenus pour *Le Charlevoisien* uniquement. En 2017, Simon Brisson a également manifesté son intérêt d'acheter d'autres médias de l'Est du Québec.

*Le Charlevoisien* est imprimé à chaque semaine mais son site Internet est également mis à jour quotidiennement avec les actualités de la région. Le média a des bureaux à La Malbaie ainsi qu'à Baie-St-Paul. Son équipe comprend quatre journalistes et deux rédacteurs en chef.

#### *La couverture du G7*

*Le Charlevoisien* a publié 13 articles dont 2 vidéos sur la période étudiée. Les articles étaient plutôt courts et donnaient une voix à certains acteurs locaux. Parmi les quatre médias étudiés, c'est le seul par exemple qui relate les points de presse du maire de La Malbaie. D'autres acteurs locaux ont aussi pu s'exprimer dans leurs lignes comme le directeur de la SAQ de La Malbaie, qui a mis en valeur les produits locaux avec une permission spéciale du siège social. Un autre article mentionne aussi une papeterie locale qui a fourni le papier artisanal pour imprimer les menus, entre autres.

Les articles de ces trois journées montrent un regard relativement positif de l'événement faisant état de la circulation pour les touristes et de l'ouverture des magasins. Le côté négatif de l'événement est réservé aux paroles de Donald Trump, spécialement ses *tweets* envoyés après son départ reniant la déclaration conjointe. On ne fait aucune mention des quelques manifestations qui ont lieu à La Malbaie et non plus de celles qui se passent à Québec.

Nous remarquons également quelques mots informels dans la présentation d'une vidéo de l'arrivée de la délégation de l'Union européenne : « Désolé, pour l'image qui n'est que peu ou pas stable, mais la pluie, le vent et des difficultés dans le coin des journalistes ont rendu la prise d'images assez



pénible! » Ces quelques mots démontrent comment les résidents locaux et leurs médias sont peu habitués à ces événements.

Les articles n'offrent pas de mise en contexte internationale des événements, pas d'analyse. On se contente de rapporter les points de presse et de relater les faits saillants des rencontres. Il n'y a pas non plus de résumé du communiqué conjoint ni du point de presse du premier ministre Justin Trudeau qui clôt le Sommet. On parle seulement de ses remerciements à la population ainsi que des feux d'artifices offerts par le gouvernement aux Malbécens.

En résumé, *Le Charlevoisien* a consacré ses lignes principalement aux événements locaux en lien avec le G7. Les journalistes ont principalement illustré les facettes positives de l'événement, réservant les critiques au président américain. Cependant, si nous avons également étudié les jours précédant l'événement, nous aurions trouvé un article sur la manifestation du 3 juillet 2018 dans la « zone de libre expression » ainsi que les doléances des femmes de chambre qui se sont trouvées sans emploi durant l'événement.

### ***Le Soleil, dans le centre médiatique***

#### *Historique*

*Le Soleil* est un journal quotidien de la ville de Québec qui fait partie du Groupe Capitales Médias. Ce groupe comprend également les journaux *Le Droit* à Gatineau, *Le Nouvelliste* à Trois-Rivières, *Le Progrès et Le Quotidien* au Saguenay-Lac-St-Jean, *La Tribune* à Sherbrooke et *La Voix de l'Est* à Granby. *Le Soleil* naît en 1896 et fait suite au journal *L'électeur*, fortement libéral, qui subissait des pressions du clergé. Parmi ses membres fondateurs, on compte le premier ministre du Canada Wilfrid Laurier et des auteurs comme Louis Fréchette. Il y a un seul autre quotidien publié à Québec : *Le Journal de Québec*, propriété de Québecor.

Il est important de noter que la ville de Québec où se trouvent les bureaux du journal *Le Soleil* était le centre médiatique du G7. Ils étaient 1 400 journalistes du monde entier à s'y retrouver alors qu'ils n'étaient

que 400 à La Malbaie. Le Centre international des médias se trouvait au Palais des congrès, en plein cœur de la ville, à quelques coins de rue du Parlement. Les bureaux du journal *Le Soleil* se trouvent pour leur part dans la basse-ville de Québec.

### *La couverture du G7*

*Le Soleil* a produit 17 articles pendant les trois jours étudiés. Douze journalistes et chroniqueurs ont participé à cette couverture. Un seul article a été écrit en collaboration avec l'Agence France-Presse et La Presse Canadienne.

Parmi les quatre médias étudiés, *Le Soleil* est celui qui a produit le plus de reportages portant sur le G7, soit sept. Parmi ceux-ci, on retrouve des critiques sur la stagnation des négociations entre le Canada et les États-Unis, les effets de l'imposant dispositif policier dont la fermeture de nombreux commerces et des médias sur leur message alarmiste à propos des manifestations mais également envers les médias américains et le traitement spécial dont ils ont bénéficié. Notons également un article portant sur la préparation des policiers qui aura au moins servi à affiner les plans d'urgence de la ville de Québec selon l'auteur : « Cela va servir lors des grands rassemblements et événements de la vie de Québec : manifestations, Saint-Jean-Baptiste, Festival d'été, tempêtes, accidents, dommages aux infrastructures, etc. Québec sera devenue, mine de rien, un peu meilleure et plus sécuritaire qu'avant. » (Bourque, François, *Le Soleil*, 8 juin 2018)

Un des articles avait un ton plus positif. La journaliste en poste à La Malbaie parlait du message de paix du moine bouddhiste arrivé le mercredi avant le début du Sommet et qui souhaitait faire passer un message aux dirigeants sur les armes nucléaires. Le même article parle du calme plat à La Malbaie et des quelques manifestations qui se déroulent dans le calme.

Parmi les articles plus neutres qui font partie des sections « Actualités et Politique », seulement deux relatent les relations internationales à travers les propos que Donald Trump a tenus avant son arrivée au G7 et

analysent les relations tendues au moment des premiers points de presse des hauts fonctionnaires.

Au sujet des manifestations, deux articles journalistiques y ont été consacrés. Cependant, trois autres articles sont consacrés aux perturbations dues à la présence policière et à l'anticipation de manifestations. D'ailleurs, un article de la section « Arts » parle d'un spectacle qui a fait sensation et dont les dernières représentations ont dû être annulées. Si nous avions étendu notre étude à la semaine précédant le Sommet, nous aurions rencontré plus d'articles consacrés aux fermetures, entre autres celle du Parlement à Québec.

En résumé, *Le Soleil* s'est principalement consacré aux nouvelles concernant Québec et la région. Une forte proportion d'articles a été des textes d'opinion qui ont critiqué le dispositif de sécurité et l'attitude du président Donald Trump.

### ***Le Devoir*, entre local et national**

#### *Historique*

*Le Devoir* est un quotidien montréalais qui paraît pour la première fois le 10 janvier 1910. Fondé par Henri Bourrassa, le journal s'est toujours voulu un média d'idées et d'opinions. Pendant plus de cent ans, il est demeuré le seul quotidien indépendant malgré les nombreuses embûches financières rencontrées. Depuis 2016, le quotidien a pris un important virage numérique en nommant un directeur de l'information numérique et en lançant son application mobile.

L'équipe de rédaction du *Devoir* comprend 34 journalistes, 31 chroniqueurs, 10 directeurs de l'information et une grande équipe de surnuméraires. Un seul journaliste est consacré aux nouvelles internationales et il est également le chef de la division.

La section Monde du site Web est divisée en sections : Afrique, Asie, Moyen-Orient, Amériques, États-Unis, Europe. Plusieurs actualités sont fournies par différentes agences de presse comme l'Agence France-Presse et l'Associated Press.

*La couverture du G7*

Du 7 au 9 juin 2018, *Le Devoir* a fait paraître 20 articles ayant pour sujet le G7. Neuf d'entre eux provenaient d'agences de presse, soit l'Agence France-Presse et La Presse Canadienne. Le seul article d'opinion a été rédigé par un chargé de cours et chercheur de l'Université de Montréal, Régis Coursin. Celui-ci est résident de la région de Charlevoix en plus d'avoir créé l'école d'été « Le G7 en immersion ».

Il est intéressant de noter que trois articles journalistiques sont parus dans la section « Économie ». L'un d'entre eux était une entrevue avec le chercheur John Kirton de la Chaire de recherche sur le G7 et le G20 de l'Université de Toronto. Celui-ci analysait les relations entre les pays membres du G7 et spéculait sur le contenu du communiqué conjoint final. Un autre analysait les répercussions économiques des déclarations du président Donald Trump.

Au sujet des manifestations, quatre articles ont été écrit par les journalistes du *Devoir*. L'un d'entre eux, tout en conservant un ton neutre, a mis en opposition les effectifs policiers et le nombre de manifestants, tant à Québec qu'à La Malbaie. Deux autres articles relataient les difficultés financières des groupes de pression mais également la peur qu'a créé le dispositif de sécurité, encore une fois autant à Québec qu'à La Malbaie. Dans l'un d'entre eux, une résidente fait mention de la parole qui semble être accordée systématiquement aux résidents ayant une expérience positive du G7.

Un article relatait également les difficultés financières de plusieurs commerçants de la région de Charlevoix : des employés mis à pied faute de travail, des baisses du chiffre d'affaire, des hôtels qui affichent complet mais qui restent inoccupés. Parmi les quatre médias étudiés et sur les trois jours sélectionnés, c'est le seul article qui fait mention de ces difficultés.

En résumé, *Le Devoir* a affecté ses journalistes aux questions locales comme les manifestations et les conséquences pour la population, laissant les actualités internationales en lien avec le G7 aux journalistes des

agences de presse. La couverture est ainsi restée près des préoccupations locales tout en offrant un regard global sur les événements.

### **Le *Globe and Mail*, le pouvoir de l'image**

#### *Historique*

Le *Globe and Mail* est un quotidien de Toronto fondé en 1844. Il était alors *The Globe*, un mensuel de parti. C'est à la suite de sa fusion avec *The Mail and Empire* en 1936 qu'il deviendra *The Globe and Mail*. Il est le deuxième quotidien en importance au niveau du tirage à Toronto après le *Toronto Star*. C'est le média canadien qui a remporté le plus de prix journalistiques. Il est aujourd'hui la propriété de Woodbridge, la filiale d'investissements de la famille Thomson.

L'équipe journalistique du *Globe and Mail* inclut huit correspondants à l'étranger. Parmi les quatre médias étudiés, il est le seul à avoir une telle équipe pour la couverture des nouvelles internationales. La section Monde du site Web est divisée entre « Global Reporting », « U.S. Politics » et « Foreign Reporters ». Elle est principalement alimentée par les journalistes du *Globe and Mail*.

#### *La couverture du G7*

Le *Globe and Mail* a eu la plus forte production d'articles sur le G7 pendant la période étudiée avec 27 articles. L'utilisation de vidéos et de photos est aussi caractéristique de la couverture du quotidien avec dix articles à teneur visuelle, soit plus du tiers. Notons cependant que huit d'entre eux sont basés sur les images et les informations des agences de presse Reuters, la Presse Canadienne et l'Associated Press. La plupart des vidéos et galeries photos étaient sans commentaires et avec très peu de montage. Les deux vidéos produites par le *Globe and Mail* ont offert d'une part la vulgarisation de ce qu'est un G7, et de l'autre mettait en opposition les conférences de presse de clôture de Donald Trump et de Justin Trudeau. Cette dernière mettait ainsi en évidence les contradictions entre les deux discours et les deux visions des événements.

Parmi les 17 articles écrits, quatre sont issus d'agences de presse. Parmi eux, un article faisait la couverture des manifestations à Québec. Les trois autres font partie de la section Investissements et mentionnent les effets de l'incertitude des négociations au G7 sur les marchés financiers. Ainsi, un peu moins de la moitié des articles sur le G7 ont été rédigés par les journalistes du *Globe and Mail*, soit 12. Trois de ceux-ci sont des articles d'opinion. Deux ont été consacrés aux déclarations du président Donald Trump et à ses relations houleuses avec les autres pays membres du G7. L'un d'eux est le seul article parmi ceux étudiés qui parle en longueur de la stratégie du président en demandant la réintégration de la Russie au sein du Sommet. C'est également le seul média étudié qui a analysé la présence du controversé président rwandais.

En résumé, le *Globe and Mail* a consacré sa couverture du G7 principalement aux questions politiques et aux relations internationales. Aucun article n'est consacré aux effets du G7 sur les populations locales ni sur les fermetures de commerces. Nous remarquons également qu'il n'y a aucune mention ni critique du dispositif de sécurité. Les événements locaux, soit les manifestations à Québec, ont été entièrement couverts par les agences de presse. Les analyses du G7 se sont faites plus globales, parlant même des effets des incertitudes liées au G7 sur les marchés financiers.

### Discussion et remarques conclusives

Les couvertures médiatiques du G7 du 7 au 9 juin des journaux écrits *Le Charlevoisien*, *Le Soleil*, *Le Devoir* et *le Globe and Mail* sont très différentes. Nous retenons l'importance du *Charlevoisien* pour donner une voix aux acteurs locaux. Il en va de même pour *Le Soleil* pour analyser la présence policière à Québec et relater les effets sur les citoyens de la capitale. Cependant, les voix discordantes de la région de Charlevoix ont été plutôt entendues dans *Le Devoir*.

Ces préoccupations locales avaient complètement disparu des lignes du *Globe and Mail*, les seules actualités locales étant confiées aux agences de presse, ce qui crée encore plus de distance avec les événements. L'être humain derrière la nouvelle a également été éclipsé, les seules

personnes ayant eu la parole étant les dirigeants des pays membres du G7. Nous pourrions avancer l'hypothèse que la barrière linguistique a pu constituer un obstacle au travail des journalistes.

Tout comme nous l'avions anticipé, les analyses plus globales des événements et des relations internationales sont apparues dans les médias plus éloignés du centre des événements. Même si les propos de Donald Trump ont été rapportés et critiqués dans *Le Charlevoisien* ainsi que dans *Le Soleil*, ils ne sont pas les principaux sujets de ces médias locaux dans leur couverture du G7.

Nous pourrions également souligner la différence des moyens entre chaque média. Dans *Le Charlevoisien*, nous avons noté plusieurs fautes d'orthographe et de syntaxe, sans doute à cause de l'absence d'une équipe de correction. *Le Devoir* a un seul journaliste et chef de division pour les nouvelles internationales comparativement à huit correspondants étrangers pour le *Globe and Mail*. En plus de la distance psychologique, les différences de moyens pourraient aussi expliquer les différentes couvertures d'un événement comme le G7. Les frais d'accréditation, de déplacement et les effectifs disponibles sont tous des éléments qui influencent le contenu d'un journal.

En ce qui concerne *Le Charlevoisien* et sa couverture plus positive des événements, nous pourrions avancer comme hypothèse le poids des annonceurs dans les choix éditoriaux des médias régionaux. En l'occurrence, le maire de La Malbaie avait un message positiviste que le journal n'avait peut-être pas intérêt à contredire. On pourrait aussi parler de la tradition d'hospitalité de la région, peut-être une image renvoyée par son journal local. Ou encore que la majeure partie des habitants étaient sincèrement fiers de recevoir un événement d'envergure.

Aussi, il ne fait aucun doute que les distances spatiale, sociale et expérientielle ont influencé les choix éditoriaux de chaque média. Cependant, ce ne sont pas ceux qui ont été le plus influencés par les restrictions imposées par le G7, soit les Charlevoisiens, qui ont manifesté le plus de mécontentement à travers leurs médias. Ainsi, on pourrait se questionner sur le véritable reflet des médias des préoccupations

et revendications de la population. Dans l'article de Régis Coursin, tous les résidents s'expriment sous le couvert de l'anonymat. Un autre article mentionne la pression des habitants de la région qui étouffent les voix discordantes. Peut-être que finalement ce n'est pas tant la faute des médias et des journalistes mais plutôt de la disposition des citoyens à s'exprimer librement.

Il faut rappeler ici la limite de temps dans l'étude des articles. Tel que nous l'avons déjà mentionné, en élargissant la période de publication des articles étudiées, nous aurions trouvé plus de doléances des citoyens de Charlevoix dans leur journal hebdomadaire, un discours sans doute plus équilibré que ce qui a été étudié. Dans *Le Soleil*, nous aurions sans doute retrouvé plus d'articles de nouvelles venant équilibrer le nombre de reportages portant sur le G7. Du côté du *Devoir*, nous aurions probablement retrouvé plus d'articles sur les relations internationales.

Il aurait pu être aussi intéressant d'observer les différences de traitement du G7 par chaque pays représenté au Sommet. Les photos publiées d'un même moment sur Twitter au courant des discussions est déjà un bon indice des différences de points de vue. Même en voulant collaborer avec leurs alliés, les pays doivent également défendre chacun les intérêts de leur population, différents d'un pays à l'autre.

Dans tous les cas, ce que nous retenons est la complémentarité des médias. En ne consultant qu'un journal, nous aurions observé qu'un seul côté de la médaille. En lisant seulement les pages du *Charlevoisien*, nous aurions pu croire à un événement local; du *Soleil*, que la ville de Québec était en état de siège; du *Devoir*, qu'il n'y avait que des effets négatifs sur les résidents; du *Globe and Mail*, que le G7 est principalement un sommet économique. Cet exercice souligne donc l'importance de s'informer à différentes sources, autant locales que plus éloignées, car c'est à travers cette diversité de sources et de perspectives qu'il nous est possible de jeter un regard global et nuancé sur un même événement.



## Biographie

*Pascale Langlois est étudiante au DESS en journalisme à l'Université de Montréal. Elle est également journaliste au journal Quartier Libre. Elle s'intéresse aux répercussions sociales de la politique.*

## Références

*American Press Institute (2016), « A new understanding: What makes people trust and rely on news », 17 avril 2016, <https://www.americanpressinstitute.org/publications/reports/survey-research/trust-news/> (consulté le 5 juillet 2018)*

*Barthel, Micheal, Holcomb, Jesse, Mahone, Jessica, Mitchell, Amy (2016), « Civic Engagement Strongly Tied to Local News Habits », Pew Research Center; 3 novembre 2016 <http://www.journalism.org/2016/11/03/civic-engagement-strongly-tied-to-local-news-habits/> (consulté le 5 juillet 2018)*

*Charaudeau, Patrick (2015), Les médias et l'information, De Boek Supérieur, 256 pages, pp.105-106*

*Digital News Report (2018), « Digital News Report 2018 : Peu de Canadiens disposés à financer l'information en ligne », <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/DNR2018FRA%20Communique.pdf> (consulté le 5 juillet 2018)*

*Hamilton, Rebecca (2015), « Gérer la distance psychologique », Harvard Business Review, 16 septembre 2015 <https://www.hbrfrance.fr/magazine/2015/09/8239-gerer-la-distance-psychologique/> (consulté le 5 juillet 2018)*

*Kientz, Albert (1969), « Analyse de contenu et rewriting journalistique », Communication et langages, pp.55-71 [https://www.persee.fr/doc/colan\\_0336-1500\\_1969\\_num\\_4\\_1\\_3768](https://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1969_num_4_1_3768) (consulté le 5 juillet 2018)*

*Massé, Isabelle (2018), « Sondage: la confiance envers les journalistes en hausse au Québec », La Presse, 27 mars 2018 <http://www.lapresse.ca/arts/medias/201803/27/01-5158841-sondage-la-confiance-envers-les-journalistes-en-hausse-au-quebec.php> (consulté le 5 juillet 2018)*

*Mattelart, Tristan (2016), Déconstruire l'argument de la diversité de l'information à l'heure du numérique : le cas des nouvelles internationales, Les Enjeux de l'information et de la communication, pp.113-125*

*Mitchell, Amy, Barthel, Micheal, Holcomb, Jesse, Mahone, Jessica (2016), « The Modern News Consumer », Pew Research Center; 7 juillet 2016 <http://www.journalism.org/2016/07/07/the-modern-news-consumer/> (consulté le 5 juillet 2018)*

*Mitchell, Amy, Simmons, Katie, Matsa, Katerina Eva, Silver Laura (2018), « Publics Globally Want Unbiased News Coverage, but Are Divided on Whether Their News Media Deliver », Pew Research Center, 11 janvier 2018, <http://www.pewglobal.org/2018/01/11/publics-around-the-world-follow-national-and-local-news-more-closely-than-international/> (consulté le 5 juillet 2018)*

*Pew Research Center (2012), « How People Get Local News and Information in Different Communities », 26 septembre 2012, <http://www.journalism.org/2012/09/26/how-people-get-local-news-and-information-different-communities/> (consulté le 5 juillet 2018)*

# Leurs mains (au Forum social mondial de 2015 en Tunisie)

Par Christine Archambault



2015. À Tunis. Photographie numérique

## Biographie

*Grande amante des arts de la scène, Christine Archambault s'intéresse particulièrement aux questions de justice sociale et d'environnement. Elle enseigne la traduction à l'Université-du-Québec à Trois-Rivières.*

# Femmes locales et enjeux globaux : qu'en est-il du G7 de Charlevoix ?

Par Kary-Anne Poirier

En se penchant sur les thématiques liées au G7 de Charlevoix, il est possible de remarquer un certain effort de conciliation des enjeux de genre sous les bannières déployées telles que « se préparer aux emplois de l'avenir » et « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ». À la lecture des recommandations du Conseil consultatif sur l'égalité des sexes pour la présidence canadienne du G7, il s'avérerait que plusieurs recommandations s'attardent au financement, au soutien financier, à l'importance de l'économie et, enfin, à l'importance de la croissance économique. Un décalage semble s'être installé entre les discours et les répercussions réelles découlant de la tenue de cet important sommet. Les 8 et 9 juin 2018, alors que les dirigeants du groupe des 7 se rencontraient en région éloignée, plus précisément au Manoir Richelieu de La Malbaie, les résidents devaient cohabiter avec les dispositifs de sécurité mis en place, contrariant le bon déroulement des activités touristiques. La situation contribuait parallèlement à accentuer le trou noir de l'assurance-emploi subi par bon nombre de travailleuses et de travailleurs. Or, en arborant la lunette analytique du *féminisme local* et à la suite de la consultation d'articles et de publications de quotidiens locaux tels que *Le Charlevoisien*, les femmes, et particulièrement les femmes occupant des emplois saisonniers, semblent celles qui demeurent le plus touchées par la tenue du G7.

Plutôt que de mesurer les retombées économiques réelles de l'événement, reconstruire le discours émergent qui essaie de dénoncer une réalité locale est une piste qui nous paraît intéressante à creuser. En effet, une analyse critique féministe permettrait de comprendre comment les groupes locaux de femmes ont vécu l'événement et comment certaines inégalités ou divisions des rôles basées sur le genre furent accentuées par sa simple tenue. En quoi la mise en place du

G7 de Charlevoix a-t-elle cantonné les femmes dans des rôles genrés, tant sur le plan de l'organisation structurelle (sécurité locale) que sur le plan communautaire ? Nous croyons qu'une analyse féministe des enjeux de premier plan du G7 témoigne de l'opposition de classe qui recoupe en grande partie une opposition de sexe, voire une masculinité hégémonique, renforçant ainsi des structures genrées. Une attention particulière doit effectivement être portée à l'endroit des femmes, ou les personnes s'identifiant ainsi, puisque bon nombre d'indices laissent présager qu'elles furent touchées par des conséquences directes de la tenue du G7 de Charlevoix (Delphy 1998).

Afin de soutenir notre thèse de départ, nous effectuerons une analyse discursive d'articles de presse, tant canadienne que locale, d'entretiens, de pages Facebook locales, d'associations ainsi que les propos d'individus qui se sont prononcés publiquement, directement ou indirectement sur la tenue du G7. L'observation des interactions concitoyennes se déroulant dans le cyberspace permettra de saisir les témoignages « à vif » qui mettront en lumière la manière dont les enjeux locaux furent vécus par le public, notamment les groupes de femmes. La temporalité de la revue discursive se tiendra sur une période circonscrite de 8 à 10 mois environ avant la tenue du G7 et les quelques semaines suivant sa fin, puisque l'attention portée au G7 fut à son comble jusqu'à la tenue du Sommet. Une fois l'événement terminé, l'attention tant du public que de la presse s'en est très rapidement détournée, devenant quasi inexistante. Le contenu fut ciblé en fonction des prises de position, des accords ou désaccords ainsi qu'en fonction de la nature de la participation des actrices et acteurs impliqués. De fait, dans un premier temps, nous présenterons quelques théories qui se penchent sur la mondialisation et le capitalisme ainsi que leurs effets sur la division genrée du travail des groupes locaux de femmes. Ensuite, nous proposerons un parallèle entre ces théories et les enjeux locaux auxquels ont dû faire face les femmes et groupes de femmes avec la tenue du G7 de Charlevoix.

## **Mondialisation et effets sur les organisations et les groupes de femmes**

Certains débats entourant la mondialisation ignorent ses dimensions de genre, de classe et d'ethnicité-race. En termes de dimensions genrées, on ignore des aspects liés à la fois aux acteurs (les hommes produisent et les femmes consomment) et à la nature de la production, perçue comme masculine et sérieuse, même lorsque mise en branle par des femmes. En ce sens, l'économie capitaliste mondiale fonctionne de façon à catégoriser la main-d'œuvre de manière à scinder les différentes formes de travail, catégories également perceptibles à l'occasion du G7 de Charlevoix : travail rémunéré contre travail non rémunéré, travail formel contre travail informel, travail masculin contre travail féminin, etc. L'accumulation de profits, telle que le prescrit la base même du capitalisme, est rendue possible grâce à l'extraction des surplus générés par le travail. Ces surplus incluent également les activités rémunérées et non rémunérées des femmes, qu'il s'agisse de ménages ayant autant à leur tête des hommes que des femmes. Les formes variées de travail qu'exercent les femmes témoignent d'une asymétrie des relations entre les genres et surtout, d'une prolifération des idées patriarcales sur le genre. L'accumulation globale devient la source première de motivation de ce système mondial, créant ainsi une tension palpable sur les différences de classes et les différences régionales raffermissant la découpe actuelle des zones économiques mondiales. Il s'agit également d'un processus genré, basé sur les différences de genres dans les sphères de production et de reproduction, se transposant également sur le plan local (Acker 2004).

### **La division sexuelle du travail**

« Toutes les femmes sont d'abord ménagères », est un énoncé conforme au titre que Camille Robert utilisa pour intituler son récent ouvrage qui présente de façon rigoureuse la lutte de la reconnaissance du travail ménager, lutte à laquelle toutes les femmes doivent faire face, mais qui, malgré sa présence dans l'espace public, demeure essentiellement la responsabilité de la femme. Cet ouvrage est un point d'ancrage intéressant puisqu'il tente de rendre visible un travail qui ne l'est pas et de réinscrire au sein des luttes féministes les enjeux liés à la reproduction sociale

(Robert 2017). Il s'agit d'autant plus d'un point de départ théorique de choix qui nous amène au G7 de Charlevoix, venant notamment cibler la division sexuelle des tâches auxquelles ses actrices furent attirées.

Cette catégorisation genrée fait perdurer la survie des économies telles que nous les connaissons, notamment par la prolifération du travail gratuit des femmes et le campement des économies riches qui cherchent à incorporer une main-d'œuvre transnationale et peu coûteuse. Le concept de division sexuelle du travail est en soi une source de revenus et constitue l'enjeu d'un rapport d'exploitation et de dépossession. Il prend à revers les dichotomies « privé-public », « travail-famille », « production-reproduction », « travail domestique-travail salarié », pour tenter de penser l'ensemble du rapport dissymétrique que les hommes et les femmes entretiennent au travail. Prenons par exemple le milieu communautaire qui renvoie la majeure partie du temps à des emplois « féminins » contre le milieu de la sécurité publique qui renvoie à un terrain davantage « masculin ». Les modalités du travail domestique varient également si l'on prend en considération les réalités particulières vécues par certaines femmes, notamment l'expérience des femmes noires, qui doivent souvent exercer simultanément « leur » travail domestique et celui d'une ou d'autres femmes, cette fois, dans un cadre professionnel. Il ne faut donc pas oublier que le bon roulement des activités d'une région touristique comme celle de Charlevoix repose sur un apport considérable du personnel de soutien. Or, une non-reconnaissance du travail des femmes de chambre – comme dans le cas où il pouvait sembler futile de ne pas permettre aux aubergistes d'offrir leurs chambres aux touristes pendant la période du G7, clamant qu'elles seraient occupées par du personnel prêtant main forte G7 – peut s'avérer fatale pour ces employées, déjà très peu rémunérées. Ainsi, le travail domestique – tout comme le travail salarié – apparaît comme une réalité complexe à déconstruire si l'objectif est de démontrer la malléabilité de ses formes, ses complexités et le fait qu'il s'imbrique dans différents rapports sociaux (Masson 2003).

La division sexuelle du travail se dessine aussi selon une division urbaine-rurale, dans la mesure où les concentrations urbaines à hauts revenus suscitent la création d'une multitude d'emplois, de services

et une explosion du travail informel. L'explosion de l'offre de ces marchés informels souligne l'hégémonie de la mondialisation, puisque ces emplois informels sont, en quelque sorte, au cœur même de la réorganisation néolibérale du travail. Ce paradigme internationalisé de la division sexuelle du travail émet un créneau patriarcal selon lequel les hommes seraient « en armes » (militaires de toutes sortes, mercenaires, gardiens, vigiles, etc.) et les femmes seraient « de service » (prostituées et domestiques). Effectivement, en s'inscrivant dans ces divisions sexuelles, Geneviève Pruvost s'est prononcée au sujet de la féminisation de la police, mentionnant le fait qu'une femme n'est pas « un[e] policier[e] » à part entière. Curieusement, dans le contexte du G7 de Charlevoix, les femmes policières davantage mises de l'avant étaient celles qui interagissaient avec la communauté ou ayant elles-mêmes déjà œuvré dans le milieu communautaire. Un « vrai » policier est soit un homme, soit une femme + un homme, mais jamais une femme + une femme, faisant en sorte que deux femmes ne font pas un policier (Pruvost 2007).

À notre sens, problématiser la division sexuelle du travail répond à une double nécessité en lien avec le dernier G7 : d'une part, celle d'intégrer le travail ménager non salarié dans la définition du travail; d'autre part, d'expliquer sociologiquement les rapports dissymétriques des hommes et des femmes au travail domestique et salarié. En dénaturalisant la division sexuelle du travail, il nous est possible de remarquer des rapports sociaux de sexe, ces derniers étant définis comme des rapports de forces (classes sociales, classes de sexe), de pouvoir, etc. La division sexuelle du travail permettrait, par ailleurs de faire apparaître la fonctionnalité (pour les dominants) du déni que les femmes soient productrices de richesses économiques, les reléguant à un statut de citoyennes de seconde zone et, puisqu'elles sont assignées à la sphère du privé, de ne reconnaître pour seule « valeur » de leur travail reproductif que celle de son utilité sociale (Galerand et Kergoat 2013).

### **L'implication genrée de la mondialisation**

Un contexte dans lequel des enjeux internationaux se trouvent à donner le ton à une communauté locale peut également donner place au *Local feminism*, cadre selon lequel les théories des mouvements de femmes



sont recueillies à partir de leurs pratiques concrètes et la diversité de leurs discours, afin de repenser le développement « de l'intérieur ». Cette perspective théorique s'applique, à notre sens, à la forme de féminisme local prenant place en région éloignée, considérant que les organisations féminines locales s'appuient sur les organisations féminines internationales de *social welfare*, dans leur ligne de pensée, leurs discours et orientations. Les organisations locales se retrouvent donc à embrasser des problématiques plus nombreuses, notamment par les voies du cyberspace. Est-ce que les recommandations proposées par le Conseil consultatif sur l'égalité des sexes permettraient de faciliter les grands objectifs déterminés par les comités du G7, même à l'échelle locale? Nous nous posons la question suivante, puisque nous croyons que bien souvent, certaines femmes ou groupes de femmes ne sont pas considérés dans l'équation. Cela s'applique notamment d'autant plus aux femmes œuvrant dans des sphères de travail précaire, lesquelles reposent bien souvent sur une division sexuelle des tâches. Cette logique « d'aide » et « de soutien financier » injectés dans l'économie, afin de « garantir » sa bonne croissance, s'inscrit dans un créneau encore axé sur une forme patriarcale de développement capitaliste. À notre sens, il ne s'agit pas de la voie à emprunter pour soutenir à long terme les femmes détenant des emplois saisonniers, précaires et souvent domestiques, telles que les femmes qui sont engluées dans la réalité régionale de Charlevoix, devant d'autant plus faire face à un taux de chômage qui est non seulement élevé, mais aussi cyclique.

Selon Ester Boserup, cette volonté de soutenir ces femmes de façon à les intégrer dans l'économie s'inscrit dans un féminisme occidental, une sorte de paradigme de « développement » qui repose sur des effets bénéfiques en cascades (*trickle down effects*). En résumé, il s'agit d'une équation d'effets qui finissent par atteindre les femmes : « incorporation des femmes dans l'industrie = efficacité accrue des dispositifs économiques = développement ». Or, cette équation construite sur des bases de « processus industriel » ignore souvent les réalités vécues par les femmes à l'échelle locale. Justement, « l'émancipation » ne repose pas uniquement sur le travail salarié ou l'appui au moyen d'un support financier ou l'injection de fonds – ceci débouchant bien souvent sur une massification de l'emploi féminin dans certaines industries.

Effectivement, une stratégie qui reposerait uniquement sur cette équation s'appuierait sur la conversion d'emplois industriels en emplois dits « flexibles » et mal payés, caractéristiques des postes et emplois occupés par plusieurs femmes en région. Ainsi, l'industrialisation produit un double effet : certaines femmes sont chassées de leurs activités traditionnelles, d'autres se reconvertissent dans la petite production industrielle basée à domicile, ou bien travaillent comme sous-traitantes, et d'autres intègrent l'emploi salarié (Degavre 2011).

Tel qu'avancé plus tôt, les rapports sociaux basés sur le sexe ne s'arrêtent pas à la porte du foyer, ils organisent aussi le marché du travail dans son ensemble, également au sein des marchés régionaux. Les rapports sociaux de sexe et de classe, auxquels il faut ajouter les enjeux intersectionnels, notamment les rapports sociaux de « race » (Blancs par rapport à groupes racisés), sont coextensifs et organisent ensemble toutes les sphères d'activités. Ce faisant, ils se modulent les uns aux autres, se recomposent, se réorganisent mutuellement et de manière réciproque.

### **Les travailleuses saisonnières et le trou noir de Charlevoix**

Avec la venue du G7, la région de Charlevoix a connu son lot de rapports incongrus dans la division sexuelle du travail domestique et salarié. À cet effet, des dizaines de travailleuses et de travailleurs saisonniers de la région se retrouvent année après année sans revenu et sans emploi pendant une période pouvant atteindre 20 semaines. Depuis la mise en place de la réforme de l'assurance-emploi, les travailleurs saisonniers de la région ont vu leur situation s'empirer (Radio-Canada, janvier 2018). Le trou noir de Charlevoix correspond à la période transitoire entre laquelle les gens cessent de recevoir de l'assurance-emploi et la reprise du travail estival. Les travailleuses et travailleurs n'arrivent plus à obtenir le nombre d'heures nécessaires afin de cumuler suffisamment de semaines de prestation pour obtenir un revenu jusqu'à la prochaine saison estivale. Les exigences de l'assurance-emploi augmentant sans cesse, les gens travaillent pendant l'été, mais pas assez pour bénéficier de prestations de l'assurance-emploi jusqu'à ce que leur travail reprenne.

Les travailleuses et travailleurs saisonniers doivent donc surmonter année après année ce problème récurrent. Or, puisque la région roule beaucoup sur l'industrie du tourisme et que beaucoup d'emplois ne sont que saisonniers, nous constatons que ce sont généralement les femmes occupant des emplois précaires et à faibles revenus qui se retrouvent davantage touchées par les conséquences engendrées par le trou noir. Qui plus est, l'avènement du dernier G7 a accentué de plus bel le fossé du chômage. Effectivement, plusieurs femmes de chambre de différentes auberges se sont retrouvées sans travail, étant donné que de nombreux établissements d'hébergement affichaient complets, mais n'étaient pas totalement occupés, voire inoccupés (Tremblay, juin 2018). En parcourant la page Facebook du quotidien *Le Charlevoisien*, il était clairement palpable que les commentaires de certaines femmes laissaient présager que le phénomène des « chambres inoccupées » allait occasionner une baisse de revenus considérable pour plusieurs travailleuses saisonnières. Cela est dû au fait qu'avant la tenue du G7, la présidence canadienne avait « réservé » la quasi-totalité des chambres disponibles dans la région en vue d'accueillir des membres du gouvernement canadien, sous-contractants et d'autres personnes actives dans la logistique ou l'organisation. Autre fait important, même dans le cas où toutes les chambres étaient bien occupées, certaines femmes de chambre ne pouvaient travailler à proportion de l'occupation puisqu'elles se voyaient refuser l'accès aux chambres par les policiers de la GRC et de la SQ, et ce, pendant plusieurs jours. Les conséquences sur le nombre d'heures travaillées nécessaire pour l'assurance-emploi se faisant alors sentir directement, nombre d'entre elles entreprenant la saison avec un retard substantiel, qui leur semblait déjà difficile à combler.

Dans l'ensemble, nous constatons que cela découle d'une décision *top down*, alignée sur une structure genrée, enlevant toute considération intersectionnelle et laissant très peu de place à la négociation avec les populations sujettes à être davantage touchées. En parcourant quelques pages Facebook locales, dont celle du journal *Le Charlevoisien*, certaines personnes demeurent persuadées du fait que les compensations aux pertes occasionnées, promesse du gouvernement avant la tenue du sommet, n'étaient en fait qu'une pilule facile à faire avaler aux habitantes et habitants locaux. Qu'il y ait compensation ou non, nous croyons que

les propriétaires seront davantage ceux qui pourront en bénéficier plutôt que les travailleuses précaires, déjà forcées de surmonter une période de chômage prolongée. Effectivement, nous croyons que des rapports incongrus subsistent dans la division sexuelle du travail domestique et salarié dans le cas des femmes de chambre. En appliquant une lunette analytique intersectionnelle, nous pouvons également ajouter le fait que ces femmes de chambre, comme le nom l'indique, occupent des postes sensiblement tenus par des femmes, bien souvent racisées et qui pratiquent un travail domestique ou ménager peu reconnu et sous-rémunéré. Dans le cas du Manoir Richelieu à lui seul, il est à noter que près de 30 % de la main-d'œuvre vient de l'extérieur du Pays (Boulianne 2018). Par conséquent, ce sont surtout les femmes occupant des emplois saisonniers qui se retrouvent directement touchées par les effets du trou noir prolongé par le G7 (Lessard-Mercier 2015). Les personnes touchées par le phénomène doivent donc composer avec des taux d'endettement importants et une hausse flagrante des problèmes sociaux qui l'accompagnent.

### **Organismes communautaires et travail informel**

Plusieurs personnes qui se retrouvent enlisées dans le phénomène du trou noir comptent souvent sur les organismes communautaires, dont les banques alimentaires, afin de leur venir en aide. Toutefois, plusieurs organismes communautaires de Charlevoix ont dû fermer leurs portes pendant quelques jours à cause du sommet du G7, semant le mécontentement des citoyens dans le besoin. Les restrictions de circulation sur les routes, étant donné la présence accrue de policiers, ont forcé la fermeture du Centre communautaire de Charlevoix les 7 et 8 juin, empêchant du même coup les employé.e.s de plusieurs groupes d'accéder à leurs bureaux et d'offrir des services (Robichaud 2018). D'après notre lecture de la situation, la plupart des prestataires de services communautaires de même que les employé.e.s demeurent en grande majorité des femmes. L'interruption de service a créé des effets négatifs autant sur la population bénéficiaire de services communautaires que sur les intervenant.e.s. Selon les propos de madame Renée-Claude Laroche du Centre de prévention de suicide de Charlevoix, le mot d'ordre fut donné de ne pas planifier de rendez-vous de suivi face à face avec les client.e.s, en prévision des déplacements difficiles.

Le Centre Femmes aux Plurielles ferma également ses portes les 7 et 8 juin 2018. La porte-parole Anne-Marie Leroux déplore que le G7 a perturbé non seulement l'accès aux services communautaires, mais également l'accès à d'autres services de base : « Ça ressemble à une prison ici. Les accès sont barrés, la circulation est réduite. Essayez d'avoir un rendez-vous chez le dentiste ou pour réparer un pare-brise. C'est impossible », déclare-t-elle à l'époque. Les clientèles vulnérables en paient encore le prix, d'autant plus que certaines pourraient vivre des moments beaucoup plus anxiogènes à cause de la forte présence policière. De fait, la population déjà marginalisée dû à différentes avenues et vecteurs intersectionnels de précarité, soit le sexe, le genre, la situation économique, la race, la situation maritale ou familiale, etc. devient à nouveau celle qui en subit les conséquences.

Dans un autre ordre d'idées, la division sexuelle du travail est également perceptible dans le travail du sexe. À quelques heures du Grand Prix du Canada, qui eut lieu à Montréal le 10 juin 2018, la demande pour ces formes de services informels connut un glissement jusque dans la région de Charlevoix, alors que certains proxénètes crurent y faire de bonnes affaires. En effet, l'exploitation sexuelle s'invita au G7, le nombre d'offres pour des services sexuels ayant également presque doublé depuis le mois de mai pour Montréal et Québec. Une affluence de travailleuses du sexe en provenance des grands centres et des États-Unis fut notamment perceptible dans la région de Charlevoix. Un nouveau logiciel à la fine pointe de la technologie aurait permis de répertorier toutes les annonces de services sexuels sur le Internet telles que des demandes pour des salons de massage et des prostituées, offrant même un « spécial G7 » et, de façon pitoyable, une réponse à la forte demande pour de jeunes filles mineures... (Néron, 98,5 FM, 2018). Encore une fois, ce sont les femmes marginalisées et étreintes dans des rapports de pouvoirs établis par les réseaux de proxénètes qui subissent des conséquences directes et locales des effets globalisés du G7.

### **Femmes, sécurité et division sexuelle du travail**

Afin d'assurer la sécurité entourant les déploiements du G7 de Charlevoix, un Groupe intégré de sécurité (GIS) a été mis sur pied.

Ce groupe était notamment composé de différents corps policiers et des membres des Forces armées canadiennes. Une équipe de relations communautaires y prenait également place. Elle était composée de deux policières de la Sûreté du Québec (SQ) de la région de Charlevoix-Est et de deux autres agentes de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Cette équipe s'est installée à la Malbaie en septembre 2017 et est devenue la courroie de transmission entre la population et le GIS. Les policières se rendaient à la rencontre des citoyens de La Malbaie pour répondre aux nombreuses questions concernant la sécurité en prévision de cet événement d'envergure, causant appréhensions et inquiétudes. Les agentes étaient accessibles en personne, par téléphone ou par courriel. Chaque semaine, elles colligeaient les questions des citoyens et les transmettaient aux responsables de la sécurité – les réponses arrivaient généralement une semaine plus tard. En entrevue avec Radio-Canada, l'une des agentes communautaires et policière de la SQ, Laurie Bergeron, affirmait qu'il n'y avait pas que les adultes qui se posaient des questions sur le G7 : « *Les enfants voient ce qui se passe. Ils comprennent, on en parle dans les médias du G7, dans les journaux, dans les sorties. Ils peuvent voir des logos et ils nous voient les policiers du GIS partout. Donc, ça suscite des questionnements.* »

Les agentes ont également rencontré les élèves des écoles de la région pour les rassurer et leur expliquer à quoi ils devaient s'attendre pour le mois de juin alors que l'action allait devenir palpable dans leur région. Le rôle des agentes était aussi d'effectuer des mises au point, de clarifier certaines rumeurs. Anne Marcotte, policière à la GRC, a raconté en entrevue à Radio-Canada qu'une résidente de La Malbaie lui avait demandé d'expliquer la délimitation de la « zone orange ». Elle a dû bien préciser à la dame que la zone orange dont la population parlait était probablement la « zone sécurisée ». Autre fait intéressant, Anne Marcotte, du GIS, a déclaré lors d'une conférence donnée dans le cadre de l'école d'été du CERIUM, « G7 en immersion », qu'elle a tenu à travailler comme bénévole au Centre Femmes aux Plurielles, ce même centre qui a dû fermer ses portes les 7 et 8 juin 2018. Vrai souci de participation ou entrisme stratégique (sachant que l'une de ses membres était la *représentante* du REPAC dans Charlevoix, l'organisme qui a organisé la résistance locale au G7...) (Marcotte 2018)?

Comme nous y avons fait référence un peu plus tôt, la division sexuelle du travail prend également part au sein des métiers, d'ordinaire « masculinisés » comme ceux entourant les enjeux de sécurité, dont la police et les forces armées. En effet, dans le cas de l'équipe de relations communautaires du GIS, nous avons pu remarquer que cette dernière était constituée de femmes uniquement. Ces agentes détenaient un rôle renvoyant à la sphère du milieu communautaire, milieu qui emploie majoritairement des femmes. La tâche d'agente communautaire représente effectivement un rôle venant mettre en lumière la sphère domestique dans laquelle la femme est recluse, si l'on considère une division genrée et sexuelle du travail. Les quatre agentes communautaires remplissaient effectivement des tâches en parallèle avec une certaine forme de maternité : l'agente se voulait rassurante (relatant l'apaisement de la maternité), tant auprès des adultes que des enfants, jouait le rôle d'éducatrice, de communicatrice et bien entendu, devenait éloignée de toute forme de violence, bien que les quatre agentes portaient visiblement leur arme de service en tout temps. Pendant ce temps, se sentaient-elles autant policières que leurs homologues au front? Probablement qu'elles nous répondraient de façon affirmative, mais à quel point leurs homologues masculins en seraient-ils convaincus?

Selon les théories de Geneviève Pruvost, avancées un peu plus tôt, une femme policière + une femme policière ne feraient pas un policier à part entière – venant destituer quelque peu la fonction occupée par ces agentes, renvoyant à la matriarchie, au rôle maternel et rassurant de travailleuse du secteur communautaire. Cette équipe particulière de policières, mise en place à l'échelle locale pour le G7 de Charlevoix, nous laisse présager une division sexuelle du travail accentuée qui fut vécue par ces agentes et ce, pendant plusieurs mois. En effet, ce rôle d'agente communautaire réitère certains traits féminins genrés qui maintiennent les femmes hors du modèle de chasseuse de criminels, leur infligeant plutôt le carcan de la police communautaire. Peut-être que les femmes sont plus à l'aise dans ces tâches policières particulières, vu l'analogie qui les relaie facilement au rôle de médiatrice (Rabe-Hemp 2009). Clairement, les agentes semblaient apprécier leur affectation dans la magnifique région de Charlevoix, et loin de nous

l'idée de dévaloriser le genre de rôle qui leur fut confié. Il s'agit plutôt de cerner les productions et reproductions, venant accentuer ou non la division sexuelle du travail et ses effets sur le plan local. Ici, les agentes entretenaient des interactions au sein même des municipalités touchées par le G7. Toutefois, cela n'écarte pas une répétition de cette division genrée des tâches dans les milieux policiers à l'échelle globale, remaniant le stéréotype des « femmes de service » contrairement à leurs homologues masculins qui sont « en armes ». Cette sous-culture des femmes policières vient certainement renforcer cette conformité sous-jacente aux rôles stéréotypés féminins.

### Les propriétaires d'entreprises locales

Charlevoix étant avant tout une région touristique, les emplois gravitent essentiellement autour de trois secteurs d'activités : l'hébergement et la restauration (21,4 %), les soins de santé et l'assistance sociale (16,9 %), ainsi que le commerce de gros et de détail (13,4 %). Les emplois relevant du secteur de la restauration, de loin le plus important, se trouvent être plus souvent occupés par des femmes que des hommes, par exemple lorsqu'il est question d'employé.e.s de bar ou de restaurant. Une des explications possibles réside peut-être dans le faible taux de diplomation qui tend à persister. En effet, les femmes de la région sont moins diplômées que les hommes et occupent davantage des emplois précaires, à faibles revenus (Emploi-Québec 2010).

À l'occasion du G7 de Charlevoix, l'information transmise aux restaurateurs et aux aubergistes semble avoir été quelque peu « moussée », laissant présager une affluence de clients particulièrement importante. Dans un article du *Devoir* publié en juin dernier, Audrey Gagnon, propriétaire de La Gaufré-Folie, affirmait qu'elle n'avait « pas de monde » et était presque « en crise financière » : « Si je me fie à mes chiffres de l'année passée, j'avais au moins trois fois le revenu que j'ai là ». Même son de cloche pour Nancy Giguère, autre propriétaire de la région (Porter, juin 2018). De fait, les propriétaires d'auberges et de gîtes (bien souvent des femmes), ont reçu le mot d'ordre d'afficher complet en prévision de l'arrivée de membres du gouvernement, de la police ou d'autres personnes associées au G7 qui auraient dû occuper



ces chambres. Or, tel que mentionné plus tôt, plusieurs auberges se sont retrouvées inoccupées, surtout dans la région de Baie-Saint-Paul, créant des conséquences directes sur les heures de travail des employé.e.s de soutien, notamment les femmes de chambre.

Du même coup, la puce de cette affluence soudaine et prometteuse avait été aussi mise à l'oreille des propriétaires de restaurants. Ces derniers crurent bon d'engager des serveuses en surplus pour répondre à la demande supplémentaire sur le plancher. Les propriétaires affirment que l'événement leur aurait été vendu comme quoi « ce serait *big* ». Or, l'affluence ne fut pas plus importante pendant la durée du G7, les restaurants restant quasi-déserts, notamment à Baie-Saint-Paul. De fait, les employé.e.s de bar et de restaurants engagé.e.s pour l'événement se sont pour la plupart retrouvé.e.s sans emploi, puisque les propriétaires n'avaient pas d'heures à offrir. À présent, les propriétaires de restaurants songent même à demander un dédommagement pour combler les pertes occasionnées lors du G7 (Robichaud, 9 juin 2018).

Clairement, une certaine grogne se faisait sentir et entendre, tant dans les commerces et restaurants de Baie-Saint-Paul que sur Internet. Une dame propriétaire d'un restaurant aux abords des rives du fleuve, longeant la route entre Baie-Saint-Paul et La Malbaie, aurait aimé avoir l'heure juste avant le début du G7. Elle aurait aimé être avertie puisqu'au final, la plupart des chambres de son petit motel se sont aussi retrouvées inoccupées. Elle aurait également apprécié obtenir plus de détails, surtout « pour la nourriture », constatant que plusieurs aliments de son restaurant se sont retrouvés périmés, après coup.

Sur Internet, la propriétaire d'un gîte de La Malbaie a cru bon partager ses observations sur *Facebook*, à la manière de chroniques, en créant même mot-clic #ChroniqueduG7 pour l'occasion. En parcourant ces chroniques, surtout les commentaires sous les différentes publications, il est possible de constater une certaine ironie véhiculée et ressentie autant par la population locale que par les spectateurs extérieurs à l'événement. Clairement, les mesures de sécurité relatives au Sommet sont venues chambouler le bon déroulement des activités des femmes propriétaires d'auberges et de gîtes. Charlevoix n'est pas une région pourvue de

grands hôtels, mis à part le Manoir Richelieu et Le Germain à Baie Saint-Paul, bien évidemment. Les femmes propriétaires d'auberges ou de gîtes convertissent souvent leur maison privée en hébergement. À l'occasion du Sommet, il est facilement perceptible de constater sur les pages Facebook publiques que ces femmes propriétaires se sentaient recluses et certainement confinées à domicile. Elles se questionnent à savoir si leur gîte, selon son emplacement, sa situation géographique dans l'une ou l'autre des zones sécurisées, fera en sorte qu'elles seront dédommagées pour les pertes encourues. En plus de cette source de stress financier, blocs de béton, accréditations, clôtures et présence policière accrue rendaient aussi les déplacements très difficiles – créant même des embouteillages de circulation. Les parades de *Suburban* n'ont certainement pas aidé à la cause. En vain, avec leur accréditation au cou, les gens étaient supposés se sentir un peu plus « libres ».

## Conclusion

Cet article doit être considéré à la fois comme un préambule et une invitation à l'étude des rapports qui naissent à l'issue de la rencontre entre l'organisation d'un événement mondial comme le G7, et les réalités locales des femmes vivant dans une région reculée, comme celle de Charlevoix. Faute de temps et de moyens logistiques, nous n'avons pu mener des entretiens, qui nous auraient permis de voir encore un peu plus en situation et en nuance les contrecoups circonstanciés d'une telle rencontre.

**La recherche fut basée sur des éléments (articles ou commentaires)** publiés dans l'espace public. Il est à noter que, même seulement quelques semaines après la tenue du Sommet, plusieurs sources d'information importantes n'étaient plus disponibles en ligne, notamment la page Web que la GRC avait mise sur pied pour diffuser de l'information concernant le GIS. Avant tout, il s'agit d'une analyse de contenu qualitatif permettant d'avoir une réflexion sur les réalités vécues dans la région. Enfin, quoi qu'il en soit, la diversité des discours véhiculés par les femmes ayant été touchées et le ton employé dans le cyberspace font certainement preuve d'une forme d'action collective qui, dans ce contexte, s'apparente au *Local feminism*, notamment pour

celles étant venues soutenir les femmes de chambres ou restauratrices ayant subi les conséquences directes du G7. Les femmes détenant des emplois précaires et devant gérer le prolongement du trou noir avec la tenue du Sommet prennent une part importante du lot de conséquences accompagnant un tel événement. Il s'agit d'une réalité peu connue et qui, bien souvent, est passée sous silence tant dans les médias traditionnels que sur la place publique.

### Biographie

*Kary-Anne Poirier poursuit présentement sa maîtrise en science politique à l'Université de Montréal. Dans le cadre de sa recherche, elle s'intéresse particulièrement à la carrière et aux postes qu'occupent les femmes au sein des Forces armées canadiennes.*

### Références

Acker, Joan (2004), « Gender, Capitalism and Globalization ». *Critical Sociology* 30, no 1 (1 janvier 2004): 1741. <https://doi.org/10.1163/156916304322981668>

Boulianne, Myriam (2018), « Près de 30% de la main d'œuvre vient de l'extérieur du pays », *Le Charlevoisien*, 11 juillet 2018, <http://www.lecharlevoisien.com/manoir-richelieu-pres-de-30-de-la-main-doeuvre-vient-de-lexterieur-du-pays/>

Communication de Anne Marcotte (2018), agente de la GRC et membre du GIS lors du Sommet du G7 de Charlevoix, École d'été du CERIUM « G7 en immersion », *La Malbaie*, mercredi 6 juin 2018.

Chronique du G7, Page Facebook publique de Monique Lefebvre (2018), juin 2018, [En ligne], [https://www.facebook.com/search/str/chroniquedug7/keywords\\_search](https://www.facebook.com/search/str/chroniquedug7/keywords_search)

Degavre, Florence (2011), *La pensée « femmes et développement » : critique des fondements et pistes pour reconstruire un point de vue féministe croisé nord/sud*, dans Isabelle GUÉRIN, *Femmes, économie et développement*, 2011, p. 63-84. <https://www.cairn.info/femmes-economie-et-developpement9782749212982-page-63.htm>

Delphy, Christine (1998), *L'ennemi principal : L'économie politique du patriarcat*, 1998, Paris, Syllepse, 262 p.

Emploi-Québec, direction de la planification, du partenariat et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec, région de la

Capitale-Nationale (2010), *Portrait territorial de Charlevoix*, Avril 2010, 31 p. [http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Capitale-Nationale/03\\_etude\\_portrait\\_MRC\\_charlevoix.pdf](http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Capitale-Nationale/03_etude_portrait_MRC_charlevoix.pdf)

GALERAND, Elsa. et Danièle KERGOAT (2013), « Le travail comme enjeu des rapports sociaux (de sexe) », dans Margaret MARUANI, *Travail et genre dans le monde*, La Découverte, 2013, p. 44-51. <https://www.cairn.info/travail-et-genre-dans-le-monde--9782707174567-page-44.htm>

G7 Charlevoix 2018 (2018), « Faire de l'inégalité des sexes une histoire du passé » dans *Recommandations du Conseil consultatif sur l'égalité des sexes pour la présidence canadienne du G7*, 4 juin 2018, [https://g7.gc.ca/wp-content/uploads/2018/06/FR\\_Recommandations\\_ConseilConsultatif%C3%89galit%C3%A9Sexes\\_VFfinale.pdf](https://g7.gc.ca/wp-content/uploads/2018/06/FR_Recommandations_ConseilConsultatif%C3%89galit%C3%A9Sexes_VFfinale.pdf)

Lessard-Mercier, Émilie (2015), « La mobilisation contre la réforme de l'assurance-emploi au Québec », *Cahier de recherche du GIREPS*, n° 6, Février 2015, 38 p. <http://www.gireps.org/wp-content/uploads/2015/03/Emilie-Lessard-Cahier-de-recherche-Essai-1-mise-en-page.pdf>

Masson, Sabine (2003), « Féminisme et mouvement antimondialisation », dans *Nouvelles questions féministes*, Vol. 22, n°3, 2003, p. 102-121. <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2003-3-page-102.htm>

Néron, Monic (2018), *Entretien entre Monic Néron, spécialiste des affaires judiciaires du 98,5 FM et Paul Laurier de Vigitech, propos recueillis par Monic Néron (2018), [Chronique radio du 98,5 FM], Montréal, (3 min. 21).* <http://www.985fm.ca/nouvelles/faits-divers/118006>

Porter, Isabelle (2018), « Un G7 pas payant pour tous », *Le Devoir*, 9 juin 2018, <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/529901/un-g7-pas-payant-pour-tous>

Pruvost, Geneviève (2007), *Profession--policier; sexe--féminin*. Collection *Ethnologie de la France* 28. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2007, 307 p.

Rabe-Hemp, Cara E. (2009), « POLICEwomen or PoliceWOMEN?: Doing Gender and Police Work », *Feminist Criminology* 4, n° 2 (1<sup>er</sup> avril 2009), p. 114-29. <https://doi.org/10.1177/1557085108327659>.

Radio-Canada (2018), « Assurance-emploi, occupation aux bureaux de Jean-Yves Duclos », *ICI Québec*, 13 janvier 2018, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1077898/assurance-emploi-chomeurs-occupation-jean-yves-duclos-liberal>

Robert, Camille (2017), *Toutes les femmes sont d'abord ménagères*, Éditions somme toute, Montréal, 2017, 180 p.

Robichaud, Olivier (2018), « Des organismes ferment à cause du G7 »,

*Huffington Post Québec*, 4 juin 2018, [https://quebec.huffingtonpost.ca/2018/06/04/charlevoix-organismes-ferment-g7\\_a\\_23450736/](https://quebec.huffingtonpost.ca/2018/06/04/charlevoix-organismes-ferment-g7_a_23450736/)

*Robichaud, Olivier (2018)*, « Des restaurateurs de Charlevoix sortent perdants du G7 », *Huffington Post Québec*, 9 juin 2018, [https://quebec.huffingtonpost.ca/2018/06/09/restaurateurs-charlevoix-perdants-g7\\_a\\_23454692/](https://quebec.huffingtonpost.ca/2018/06/09/restaurateurs-charlevoix-perdants-g7_a_23454692/)

*Tremblay, Jean-Sébastien (2018)*, « Des travailleuses saisonnières vivent le trou noir...du G7 », *Le Charlevoisien*, 6 juin 2018, <http://www.lecharlevoisien.com/travailleuses-saisonnieres-vivent-trou-noir-g7/>

*Tremblay, Jean-Sébastien (2018)*, « Le trou noir, un combat national », *Le Charlevoisien*, 20 janvier 2018, <http://www.lecharlevoisien.com/trou-noir-combat-national/>

*Vox pop (2018)*, *Gens de Charlevoix, le Sommet du G7 est maintenant derrière nous. Comment avez-vous vécu l'événement ? C'est pour un article...*, Page Facebook du Charlevoisien, 10 juin 2018, [En ligne], <https://www.facebook.com/pg/charlevoisien/posts/>

# **« If it bleeds, it leads » : (Re)penser les pratiques dans la gestion des mobilisations transnationales**

Par Victor Morelle

Les frasques de Donald Trump au G7 de Charlevoix ont concentré l'attention des médias sur les efforts de négociation des chefs d'État, masquant complètement un des enjeux centraux de la diplomatie de sommet : les manifestations transnationales qui s'y opposent. Et pour cause : alors que le Canada aurait dépensé près de 800 millions de dollars pour assurer la sécurité de l'événement, la « zone de libre expression » aménagée pour les militants est restée déserte. Les unités anti-émeutes, de plus en plus équipées comme leurs homologues des forces militaires, transforment le terrain de mobilisation en un théâtre de guerre. Ainsi, les autorités semblent mettre les activistes face à un choix impossible : exercer leur liberté d'expression ou se prémunir de toute confrontation violente avec ces policiers lourdement armés. Malgré ces critiques, qui pourtant remettent en cause les valeurs démocratiques que brandissent les pays du G7, force est de constater que la gestion des manifestations transnationales évolue toujours plus vers des pratiques sécuritaires.

L'objectif de cet essai est d'établir si les acteurs des mobilisations transnationales peuvent, par leurs actes sur le terrain, influencer ces pratiques. Pour ce faire, nous nous pencherons tout d'abord sur la documentation existante en matière de mobilisations sociales et de pratiques policières. Alors que deux courants majeurs semblent se distinguer sur le sujet, l'on constatera que ces deux visions, aussi différentes soient-elles, s'accordent sur un point : les acteurs des relations police-activistes ne maîtrisent pas la définition des relations qu'ils entretiennent entre eux. Si les réflexions sur la militarisation, comme celles de Lesley Wood, favorisent une approche constructiviste laissant les interactions police-activistes à l'intersubjectivité de la compréhension de l'« autre », une lecture critique se développe sur les

bases d'un structuralisme définissant les policiers comme agents d'un système libéral-capitaliste à renouveler en étouffant les contestations (théorie développée sous le nom de « théorie de la pacification »). L'agentivité de ces acteurs semble systématiquement refusée, ou en tout cas remise en cause. Dans la suite de cet essai, nous faisons le choix cependant de nous éloigner d'une conception structuraliste de la police. Bien qu'elle admette la possibilité d'initiatives individuelles, celles-ci sont toujours perçues soit comme résultant d'une prédétermination systémique dans le but de donner l'illusion d'une liberté d'expression, soit comme des anomalies que l'État « libéral-sécuritaire » étouffe aisément (McMichael, 2017, Kienscherf, 2016). En leur préférant le schéma de Wood, moins hermétique à la volonté des acteurs, nous montrerons dans une seconde partie que ces derniers gardent un certain degré d'agentivité qui pourrait mettre à mal le cercle vicieux dans lequel ils sont engagés sur le terrain. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur un cas de mobilisations transnationales : le sommet du G8 de Kananaskis en 2002, présenté comme particulièrement pacifié. L'objectif ici sera de montrer que la présence ou l'absence d'une volonté de coopération de la part des manifestants et des forces de l'ordre a eu une incidence sur l'issue de leurs interactions.

Notre ambition est d'explorer une réflexion personnelle antérieure sur la surveillance des manifestations lors de rencontres internationales présentée par Lesley Wood le 8 juin 2018 lors de l'école d'été du CÉRIUM, « G7 en immersion ». Les travaux présentés par la chercheuse laissaient en effet supposer l'inéluctabilité des contraintes institutionnelles et sociales menant à la militarisation du contrôle des manifestations. En replaçant son travail dans un cadre théorique nécessaire à l'étude de ce sujet, nous serons donc en mesure de mobiliser diverses connaissances, allant des politiques publiques aux études sur le renseignement, afin d'apporter des éléments de réponse à cette question posée lors de la conférence de l'universitaire : les acteurs des mobilisations transnationales ont-ils les capacités de s'opposer à la militarisation de ces phénomènes sociaux ?

### **Le Sommet du G7 : lieu d'expressions citoyennes et d'expérimentations policières**

Afin de cerner le processus à l'œuvre dans la définition des mesures de protection des sommets internationaux, il conviendra tout d'abord d'exposer brièvement l'évolution des mobilisations et des stratégies policières, avant de présenter l'analyse de Lesley Wood en l'inscrivant dans un cadre théorique cohérent. Cette première partie nous permettra de constater que les forces de l'ordre et les manifestants s'encouragent (volontairement ou non) à amplifier la perception que chacun d'eux se fait de la menace à laquelle ils font face, menant ainsi à la militarisation des activités de protection de sommet.

#### *Évolution des mobilisations*

Aussi divers soient-ils, les rassemblements tenus lors de sommets internationaux tels que le G7 sont décrit par la documentation comme opposés au néolibéralisme (Ayres, 2004 ; Zajko & Béland, 2008 ; Hussey & LeClerc, 2011). Initialement, l'objectif principal du G7 était de coordonner les politiques économiques et monétaires à la suite de la dévaluation du dollar américain et de l'échec des accords de Bretton Woods dans les années 1970. C'est donc dans un contexte de « ralentissement économique mondial » que certains « leaders politiques et économiques » tentèrent de canaliser la mondialisation dans une « direction néolibérale » (Ayres, 2004 : 12). Cette volonté, en mettant à mal la prise en compte de spécificités locales au profit de la cohérence internationale des mesures économiques, se heurta nécessairement à des oppositions considérant que la « mondialisation de l'économie mondiale n'a pas nécessairement besoin de suivre un modèle néolibéral » (Ayres, 2004 : 13).

Ces manifestations à l'encontre des sommets internationaux et de leurs orientations politiques et économiques sont d'abord intrinsèquement locales, spatialement situées et remettent ainsi en question la légitimité étatique (Zajko & Béland, 2008 : 720) du pays hôte en tant que représentant de ses citoyens. Zajko et Béland nous informent ici que le territoire, en tant que composante essentielle de l'État, devient un



enjeu de contestation : l'occupation de l'espace expose la capacité des individus à s'opposer au monopole de la violence légitime de leur propre État. Cependant, si cette spatialisation de la résistance nous informe sur les tactiques employées par les manifestants, il est nécessaire de noter qu'en parallèle se développe une transnationalisation de ces revendications. La compréhension de cette diffusion au-delà de l'espace et de la durée du sommet semble essentielle pour qui veut appréhender l'approche policière du contrôle des manifestations. Cette tendance se veut d'abord régionale. Selon Ayres (2004 : 15-16), les orientations néolibérales adoptées par les États américains, à travers le CUSFTA (et plus tard l'ALÉNA) mettent davantage en exergue différentes lacunes du processus de mondialisation économique et politique que ne le fait l'Union Économique et Monétaire (UEM) en Europe. De même, les pays en développement, sous l'étiquette des « pays du Sud », expérimentent, quant à eux, les programmes d'ajustement structurel imposés notamment par le FMI dans la foulée du consensus de Washington. Autrement dit, si différentes régions du globe vivent les défaillances de l'économie politique et de la diplomatie selon différents angles, c'est bien le multilatéralisme de sommets qui est à chaque fois mis en cause, contribuant à la convergence des mobilisations.

Cette convergence se cristallise aux sommets de l'APEC de Vancouver (1997) et de l'OMC à Seattle (1999). Le développement des moyens de communication et la persistance des orientations de la diplomatie économique et politique semblent en effet contribuer à l'organisation de résistances mieux préparées face aux forces de l'ordre et également plus virulentes. Ces deux événements démontrèrent la capacité des militants à faire « dérailler le processus d'un sommet » (Zajko & Béland, 2008 : 725) et l'incapacité des forces de l'ordre à maintenir certains débordements de protestations.

C'est dans ce contexte de défiance entre militants et forces de police que la diplomatie de sommet entame un élargissement de ses domaines d'action. Les années 2000 sont en effet témoins de la prise en charge, sur le plan international multilatéral, d'enjeux aussi variés que la santé, l'environnement ou encore la sécurité. Les attentats du 11 septembre 2001 viendront renforcer cette dynamique. Alors que cet événement

fragilise la légitimité et la volonté des manifestants (Ayres, 2004 : 25) dans une atmosphère de « ralliement autour du drapeau » et de solidarité (inter)nationale, l'on assiste à une division des mobilisations face à l'étendue des problèmes traités par ces sommets et instances internationaux. Dès lors, l'on assiste à un processus d'« inflation de la menace » (Chopin & Oudet, 2016 : 184) de la part des autorités publiques qui, fondé sur l'évolution précédente des pratiques policières, ne cessera de soumettre les manifestants à une gestion militarisée de leurs activités.

#### *Perceptions intersubjectives de la menace*

L'étude menée par Lesley Wood quant à l'évolution des pratiques policières (Wood, 2015 et Wood, 2015b) vers une militarisation repose précisément sur la dynamique de perception de la menace entretenue par les militants et les agents de police, et conditionnée par le contexte dans lequel ces acteurs interviennent. En nous appuyant sur notre brève recension historique de départ, nous allons ici présenter le développement progressif d'un contrôle des manifestations axé sur le renseignement et l'arsenal militaire. En replaçant celui-ci dans un cadre théorique, nous serons ainsi capables de conceptualiser ce que Wood appelle le « cycle de défiance et de militarisation » (Wood, 2015b : 150).

La documentation relative au contrôle des mobilisations semble s'accorder sur une philosophie policière initialement fondée sur l'« escalade de la force » (principalement illustrée par le Canada et les États-Unis) (Wood, 2014 : 127), ce jusqu'aux années 1970. Alex Vitale décrit cette approche comme « *a philosophy [...] in which the militancy of protestors was met by increased militancy by the police. Any show of force or violence by the protestors was met with overwhelming force in return* (2007 : 404). »

Devant l'échec d'une telle méthode de « *tit-for-tat* » (Wood, 2015b : 139), les forces de l'ordre se sont donc progressivement référées à la méthode du « *negotiated management* ». Cette configuration correspond à ce que Vitale (reprenant Winter) nomme la *bürgerpolizei* (2007 : 404) :

une conception policière non plus tournée vers la protection de l'appareil étatique, mais de la société civile et de ses droits. L'accent est ainsi mis sur le dialogue avec les manifestants et l'acceptation d'une sorte de désordre contrôlé inhérent à l'expression démocratique (Wood, 2015b : 145). Une telle stratégie implique cependant une gestion en amont des mobilisations, afin de connaître le groupe de militants, ses tactiques et ses objectifs (Gorringer & Rosie, 2008 : 189). C'est ainsi qu'a émergé, dans le sillon du « *negotiated management* », l'« *intelligence-led policing* », consistant à exploiter les outils et méthodes des services de renseignements dans le cadre d'enquêtes policières (Wood, 2015 : 191). Par la suite, les événements de Vancouver et Seattle évoqués plus haut, par l'échec qu'ils représentèrent en termes de prévention du risque, servirent à justifier une utilisation accrue des méthodes de renseignements ainsi qu'une mobilisation en parallèle d'outils et de tactiques militaires (Wood, 2015 : 196). Rappelons que les années 1990 et 2000, qui connurent cette convergence entre contrôle des manifestations et activités de sécurité extérieure, sont également le berceau de la diversification des revendications. Il semble alors complexe pour les manifestants de parvenir à un « cadrage » (Ayles, 2004 : 13) commun au sein de ces orientations. Benford et Snow définissent ce concept comme : « [...] *an active and contentious process where actors are engaged in producing and disseminating meanings that differ from and may in fact challenge existing socio-political conditions* (Benford & Snow, 2000 : 613). »

Autrement dit, les divergences de plaidoyers, d'objectifs et de tactiques, concourent à rendre une situation d'opposition frontale avec les forces de l'ordre inévitable. À ce titre, Wood nous rappelle que : « *While most police continue to prefer cooperative relationships with protesters, those who refuse to cooperate, who are not expected to cooperate, with the police are attracting an increasingly militarized response* (Wood, 2015b : 138-139). »

Le processus de durcissement des mesures anti-émeutes engendré par cette perspective de risque potentiel conduit ainsi inéluctablement au « cycle de défiance et de militarisation » évoqué par Wood, dans lequel une attitude policière menaçante entraîne chez les manifestants un refus de collaborer, que les forces de l'ordre perçoivent alors comme un risque

à maîtriser. C'est ce cercle vicieux que les approches constructivistes en matière de sécurité appellent l'intersubjectivité, ce phénomène de construction sociale entre deux ou plusieurs types d'acteurs impliqués (volontairement ou non) dans la définition d'un enjeu.

Arrêtons-nous un instant sur les fondations théoriques de ce constat, qui nous permettront de nuancer l'inéluctabilité de cette « escalade du contrôle » (Wood, 2015b : 151). Lesley Wood établit que les activités militantes ne représentent pas intrinsèquement une menace (Wood, 2015 : 188). Ce qui fait d'un phénomène une menace, c'est au contraire la construction par la société de cette menace. Cette construction, comme nous le rappellent Chopin et Oudet, résulte d'un processus de « *securitization* » (2016 : 183), faisant converger un enjeu de politique (au sens *policy*) « quotidienne » vers un enjeu de sécurité dénotant la présence d'une menace vis-à-vis de l'État et de ce qu'il protège (sa population, son territoire, ses institutions) (Balzacq, 2005 : 171). Un tel enjeu s'apparente alors à une « raison d'État », un « impératif au nom duquel le pouvoir s'autorise à transgresser le droit dans l'intérêt public » (Chopin & Oudet, 2016 : 23). Seulement, ce processus de construction sociale n'est pas uniquement le fruit d'un contexte particulier, comme la crainte mutuelle qu'entretiennent les forces de l'ordre et les manifestants (cette intersubjectivité dans la définition des protestations et de leur contrôle comme d'une menace). Il est autant produit par les luttes de cadrage d'acteurs légitimes en la matière (comme des agents de police, des activistes ou encore des personnalités politiques), par les pratiques des acteurs, etc. Notre seconde partie s'attache donc à mettre en exergue certains de ces facteurs contribuant (ou s'opposant) à la définition des protestations transnationales comme de menaces requérant la mobilisation d'outils de renseignement et d'arsenaux militaires.

### **La militarisation sur le terrain**

Nous tâcherons ici d'ébaucher plusieurs pistes de réflexion dans l'idée de nuancer le constat d'une *securitization* échappant aux volontés individuelles. Deux enjeux majeurs sont abordés : les considérations diplomatiques et politiques des hôtes des sommets internationaux, puis la diversité des réponses qui s'offrent aux acteurs sur le terrain.

Comme le notent Zajko et Béland, la diplomatie de sommets, impliquant des rencontres multilatérales entre *leaders* politiques et économiques, est hautement visible et symbolique (2008 : 724). Les enjeux politiques et de relations interétatiques sont donc au premier plan lorsqu'il est question de manifestations s'opposant soit à la légitimité de l'État hôte, soit à la pertinence du sommet lui-même.

Un premier vecteur de cette militarisation repose ainsi sur l'obligation de protection qui incombe à l'État hôte devant des représentants étatiques. Cette obligation juridique internationale, si elle n'est pas respectée, représente un risque majeur pour le pays hôte. Dans le cas de la mise en danger d'un membre d'une délégation, ce sont tout d'abord les relations diplomatiques avec le pays représenté qui peuvent être mises à mal. Par ailleurs, il semble légitime de noter que la stabilité des mobilisations sociales représente un enjeu de réputation pour les États. En effet, rappelons que la capacité étatique à canaliser les mouvements de protestation est un indicateur fondamental de la légitimité de l'autorité publique. Tout comme il semble inconcevable pour un État démocratique de saper toute tentative de libre expression licite, l'exposition de son incapacité à gérer sa propre population est tout aussi impensable.

Cette pression diplomatique ne concerne pas uniquement les États en tant qu'abstraction, mais également leurs représentants politiques. Zajko et Béland font à ce titre référence à la création d'« espaces de dignité » (2008 : 726) : ces zones entourant le lieu de la rencontre multilatérale où la présence de tout manifestant est plus qu'interdite, elle est cachée dans le cas où elle parviendrait à pénétrer l'espace ainsi délimité. Les zones rouges et vertes tracées à l'occasion du G7 de Charlevoix en sont par exemple une parfaite illustration. Au-delà des préoccupations de sécurité, c'est bien l'image du représentant politique et de son État qui doit être préservée, l'image d'un lieu paisible car contrôlé et vierge de toute dissidence, interne ou externe.

La pression politique en faveur d'une militarisation peut également se faire plus explicite, comme ce fut le cas avec le président indonésien Suharto lors du Sommet de Vancouver en 1997. Zajko et Béland

rapportent que celui-ci aurait menacé de boycotter la rencontre si les manifestations n'étaient pas tout bonnement interdites (2008 : 726). L'on reste ici dans le registre de la dignité d'un représentant politique, mais la dimension de cette tractation évolue. En plus de sortir d'une pure logique institutionnelle, l'inflation de la menace à l'œuvre ici est engendrée par un acteur international tiers qui impose sa volonté à l'État hôte. On ne parle donc plus d'un cercle vicieux engendré par une intersubjectivité inconsciente, comme semble l'exposer Lesley Wood, mais bien d'une décision politique et diplomatique éclairée.

Pour finir, et pour reprendre le cas de la rencontre de l'APEC, notons l'instrumentalisation qui peut être faite de la coopération interétatique en matière de protection de sommets. La présence d'agents de sécurité indonésiens contribua, toujours selon Zajko et Béland (2008 : 726), aux efforts de dissuasion canadiens quant à l'organisation de manifestations. La Gendarmerie Royale du Canada sembla en effet préoccupée par les menaces initiées du côté indonésien de recourir à des tirs létaux en cas de présence de militants (2008 : 726). Cet exemple est emblématique de ce que cette première sous-partie a traité jusqu'alors ; aux tensions diplomatiques probables s'ajoute l'exercice de la force par une puissance étrangère sur son propre territoire, menaçant à la fois la légitimité, la réputation, et la stabilité de l'État hôte. Ces situations, aussi extrêmes soient-elles, ne se limitent pas à des pays considérés insensibles aux droits de la personne. Le directeur politique du G7 de Charlevoix note par exemple l'attention considérable portée par les services de sécurité états-unis à la sécurisation de la zone de la rencontre, requérant des mesures spécifiques que le Groupe Intégré de la Sécurité ne semblait pas avoir lui-même prévues au sein de sa propre juridiction.

Les pistes et exemples explorés ici tentent de nuancer une première caractéristique de la *securitization* de la protection de sommets identifiée dans les écrits de Lesley Wood : celle d'une militarisation qui échapperait totalement au contrôle des acteurs de ce processus, et qui serait principalement dépendante du contexte dans lequel ces acteurs perçoivent la menace à laquelle ils font face. Au contraire, nous avons ici un aperçu d'actions volontairement mises en œuvre afin de développer cet état d'exception qui caractérise la *securitization*. Gardons seulement

en mémoire l'objectif de ce travail, à savoir si ce processus décrit par la chercheuse est réellement inéluctable. En maintenant la focale sur l'agentivité, mais cette fois-ci en se concentrant sur les oppositions à ce processus, notre réflexion sur les acteurs de terrain semble parvenir à un constat divergent.

Il semble pertinent d'aborder en premier lieu l'agentivité des « opposants » à la militarisation du point de vue des militants. En effet, les divergences que peuvent connaître les différentes mobilisations exemplifient l'hétérogénéité du terrain des résistances aux sommets internationaux, et donc l'importance d'explorer les spécificités de chacun des acteurs.

Comme nous l'avons affirmé plus haut, les années 2000 ont connu une extension des sujets traités par ce type de diplomatie multilatérale. Ce phénomène a de fait participé à la division des mobilisations à travers le monde, en offrant à ces dernières différents angles de protestation à l'encontre de politiques internationales. Il en va de même pour les tactiques utilisées par ces groupes d'activistes qui, dans leurs relations avec les forces de l'ordre, ont eu l'occasion de décider s'ils souhaitent maintenir une contestation ferme (voire violente) ou s'ils préféreraient jouer le jeu du *negotiated management* et de la coopération. C'est l'absence d'une unique autorité chapeautant ces mobilisations qui rend possible cette situation. Dans ce contexte, rappelons les mots de Lesley Wood quant aux interactions activistes-police : « ceux qui refusent de coopérer, ou ceux dont on n'attend pas la coopération avec la police, provoquent une réponse de plus en plus militarisée » (2015b : 138). Il est alors légitime d'accorder une certaine agentivité à ces militants. Si l'on ne peut pas supposer que ces derniers prennent nécessairement conscience des implications de leur (non-) collaboration, ni même qu'il est légitime que ce soient les manifestants qui adaptent leur attitude en fonction de la compréhension policière de la situation, l'on ne peut contester que le choix reste, *in fine*, entre leurs mains au moment de définir leurs stratégies. La justification de ces attitudes non coopératives par l'absence de confiance entre manifestants et forces de l'ordre, comme le schématise Lesley Wood (2015b : 150), semble également limitée. Cette défiance n'est pas systématique, comme le

démontrent les manifestations tenues du Sommet du G8 à Calgary : bien que les forces de l'ordre aient été militarisées et aient « nettoyé » la zone de la rencontre de tout manifestant, les éléments perturbateurs des rassemblements organisés ailleurs n'ont reçu aucun soutien de la part des autres manifestants, les obligeant ainsi à abandonner leur stratégie (2008 : 729). Par ailleurs, notons l'importance de la couverture médiatique grandissante dans les restrictions que peuvent eux-mêmes s'imposer les militants concernant leur violence, dans un souci de maîtriser leur image et leur crédibilité auprès de la population (Zajko & Béland, 2008 : 722).

Ce degré d'agentivité que nous venons d'exposer est également présent du côté des forces de l'ordre. Lesley Wood affirme par exemple que nombre d'agents de la Gendarmerie Royale du Canada dénoncent le processus de militarisation et les pratiques d'*intelligence-led policing*. Ces divergences d'opinion semblent exacerbées par la nature même du travail des agents : acteurs de terrain, ils bénéficient d'une certaine marge de manœuvre dans la conduite de leurs missions, qui en fait des "*street level bureaucrats*". Le modèle d'évaluation de menace criminelle Sleipnir par exemple, utilisé par la police canadienne, est souvent complété par les analystes de manière subjective et sans nécessairement de données à l'appui. En cause, l'étendue des domaines (hiérarchie, capacités économiques, etc.) couverts par la grille d'analyse ainsi qu'une échelle de cotation des facteurs criminogènes mal construite. De plus, un agent de la Gendarmerie Royale du Canada basé au détachement de Canmore affirme, lors d'une communication informelle (l'anonymat ayant été requis), avoir participé à la facilitation de certaines manifestations lors de son déploiement dans le cadre du G8 de 2002. Cette initiative, affirme-t-il, allait pourtant à l'encontre d'instructions qu'il avait reçues. Ces déclarations confirment par ailleurs les recherches de Gorringer et Rosie, qui affirment que certains agents initient une stratégie de « facilitation » afin de gagner la confiance des militants et de garder le contrôle sur d'éventuels débordements (2008 : 194).



## **Le sommet du G8 de Calgary (2002)**

Le sommet du G8 de 2002, organisé à Kananaskis, fait partie selon nous des démonstrations d'agentivité qu'ont éludées jusqu'ici les analyses sur la militarisation policière. Après avoir rappelé le contexte de l'événement, nous nous pencherons sur le déroulement des manifestations. Cette présentation nous permettra, à l'appui de matériaux fournis par les « médias alternatifs » et d'entretiens avec la police de Canmore principalement, de mettre en exergue les manifestations les plus flagrantes de l'agentivité des acteurs de terrain.

### *Le contexte de Kananaskis*

Le sommet de Kananaskis se distingue des précédentes rencontres internationales par le contexte extrêmement tendu dans lequel il se tient. Le précédent G8, qui s'est tenu à Gênes du 20 au 22 juillet 2001, est le théâtre d'oppositions violentes entre les manifestants et les forces de l'ordre, à tel point que les agissements de la police italienne ont été qualifiés par Amnistie Internationale d'atteinte flagrante aux droits démocratiques. La mort de Carlo Giuliani, manifestant abattu par un policier dès le premier jour du sommet, enflamma les protestations au sommet, qui se poursuit par d'importantes dégradations et nombre d'arrestations violentes par les forces de l'ordre. Le raid sur l'école Armando Diaz, siège du Forum Social, et les actes de torture perpétrés dans la caserne de Bolzaneto restent les preuves les plus criantes de leurs exactions. Moins de deux mois plus tard, les attentats du 11 septembre cristalliseront cette tension. Alors que certains mouvements entament une autocensure dans un contexte d'union nationale, d'autres au contraire refuseront de se plier à la rhétorique sécuritaire du président américain. Alors que les mesures sécuritaires se multiplient en Amérique du Nord et en Europe, accordant une place capitale aux techniques de renseignement, les mouvements protestataires voient leurs rangs s'étoffer. Aux côtés des militants anticapitalistes et des militants altermondialistes, les mouvements anti-guerre se consolident en opposition aux interventions américaines en Afghanistan et en Irak. Loin de diviser les discours, cette convergence des luttes trouve dans la dénonciation du néo-colonialisme de quoi maintenir sa cohérence entre

le refus du capitalisme et la défense d'une justice globale et des droits de la personne.

Dans ce contexte, deux tendances se distinguent, qui nous permettront de nuancer notre analyse des événements de Kananaskis. En premier lieu, notons les évolutions des politiques de sécurité que nous avons déjà évoquées plus haut. L'inflation de la menace qu'engendrent Gênes et les attentats fournissent une justification à la militarisation policière et aux mesures exceptionnelles de maintien de l'ordre. Au-delà des symptômes clairement identifiables comme l'équipement militaire ou les dispositions juridiques, l'on note le développement de l'*intelligence-led policing* et l'émission de consignes d'atténuation des tensions, deuxième tendance identifiée. En effet, à la violence des traumatismes de 2001 s'ajoute la compréhension, par les autorités, du besoin d'anticiper ces événements, et non plus d'y répondre *a posteriori*. Les faits qui seront reportés plus loin dans notre analyse doivent donc être appréciés à la lumière de ce contexte : nous ne croyons pas identifier des phénomènes d'agentivité « pure », et il est évident que certains de ces exemples ont été le produit de consignes plus que de volontés individuelles. Cela ne retire cependant rien à l'intérêt du débat : si une quelconque agentivité est effectivement identifiée, alors la décision de se conformer aux consignes de pacification peut être légitimement perçue comme une préférence, chez les agents, pour la collaboration avec les manifestants. Les événements autour du sommet de Kananaskis sont à ce titre dignes d'intérêt.

### *Les manifestations à Calgary et Ottawa*

Le sommet du G8, les 26 et 27 juin 2002, reflète les conséquences des émeutes italiennes et de la guerre contre la terreur. Alors que le risque d'une attaque terroriste plane sur l'organisation de la rencontre, les difficultés expérimentées par les forces de l'ordre dans les rues de Gênes poussent Jean Chrétien à isoler l'événement dans les Rocheuses. Face à cette stratégie, les mouvements activistes abandonnent vite l'idée de se rendre sur le site du G8. En lieu et place sont organisées des mobilisations à Calgary et à Ottawa qui, d'après leur traitement médiatique, sont considérées comme un exemple de manifestations transnationales pacifiques.

Si le sommet de Kananaskis retient notre attention, c'est donc d'abord parce qu'il contredit au premier abord le cycle de défiance de Wood. Le type de sommet est également pertinent : les enjeux traités (dans notre cas principalement le développement en Afrique et la lutte contre le terrorisme) ainsi que les acteurs présents font de Kananaskis un événement comparable à ceux que nous avons traités jusqu'ici. Par ailleurs, le fait que les forces de l'ordre aient relevé de l'État canadien à Charlevoix comme à Kananaskis nous permet d'anticiper d'éventuelles différences de cultures organisationnelles qui pourraient affaiblir nos constats.

### *L'agentivité des acteurs sur le terrain*

Afin d'exposer au mieux les preuves d'agentivité détectées dans les médias et lors de nos entretiens, ces dernières sont divisées en trois catégories : en premier lieu, les interactions entre forces de l'ordre, puis les interactions entre manifestants, pour finir avec les interactions entre la police et les militants.

Deux types d'interactions entre agents ressortent de nos recherches. Tout d'abord, une division des tâches nette s'établit entre les différents corps de police. Celle-ci est d'abord voulue par les consignes des agences, chacune ayant son propre mandat. Néanmoins, force est de constater que cette division va bien au-delà d'une stratégie imposée par les structures de sécurité. Ainsi, à Calgary, l'agent de la GRC interviewé rapporte les échanges entre l'un de ses collègues et un membre des forces canadiennes à propos de la gestion des manifestants. L'inquiétude du militaire concernait le franchissement potentiel des zones de sécurité, mettant en cause « l'approche *soft* » de gestion des manifestants et ironisant sur le « ridicule d'assurer la sécurité en short ». L'agent de la GRC aurait rappelé au militaire « qu'on ne traite pas un altermondialiste comme un terroriste ». Il semble ici que l'insistance des autorités sur les mandats respectifs des forces de sécurité ait entraîné une prise de conscience du rôle de chacune. Dans ce cas précis, l'ingérence perçue du militaire provoque chez l'agent de police le besoin de rappeler la spécificité de ses propres attributions. Les frictions internes sont autant horizontales que verticales, se traduisant par l'opposition à la

hiérarchie : rappelons les déclarations de l'agent de la GRC évoquées plus haut quant à ses efforts pour aider certains manifestants en dépit des consignes internes.

Les interactions entre manifestants sont également instructives au sujet des dissensions internes. Premièrement, notons la volonté de certains militants d'entamer un dialogue en amont avec la police, en dépit de plusieurs consultations entre mouvements ayant affirmé le besoin d'afficher une unité face aux forces de l'ordre. Alors que le trauma de Gênes participe au maintien d'une partie des manifestants dans le cycle de défiance, il contribue pour d'autres à favoriser l'option du dialogue et de l'apaisement au détriment de l'unicité. C'est d'ailleurs ce qu'illustre l'organisation de la marche de Global Democracy Ottawa, planifiée avant le sommet afin d'offrir aux manifestants une alternative au tumulte des protestations. Ces volontés d'apaisement s'affichent également lors des affrontements : des activistes auraient « activement découragé ceux parmi eux qui prônaient la violence » (Firby, 2002), alors que d'autres ont anticipé le travail des forces de l'ordre en empêchant des militants d'escalader les barrières érigées par la ville.

Comme l'illustre notre dernier exemple, les interactions au sein même de chaque groupe entraînent dans le même temps de nouvelles dynamiques entre la police et les manifestants. Celles-ci se traduisent d'abord par la coopération. Outre le maintien de l'ordre, parfois assuré conjointement avec les militants, l'on note l'aide apportée par les forces de l'ordre. Elle n'implique pas nécessairement une prise de risque, comme l'opposition à la hiérarchie, et peut s'exprimer sous la forme de conseils (Firby, 2002), d'entraide tout à fait banale : ainsi, certains agents de la GRC à Calgary auraient accompagné des protestataires égarés (*entretiens*), d'autres auraient déconseillé à un groupe de militants pacifiques certaines zones « à risque » (*entretiens*). Ces pratiques anodines deviennent même parfois « amicales » (Firby, 2002) : l'agent de la GRC interrogé nous raconte par exemple comment il aurait « pique-niqué à l'improviste » avec des manifestants (*entretiens*). Il affirme à ce propos que lui et ses collègues ont « profité de porter un uniforme soft pour avoir l'air moins menaçants » (*entretiens*).

Les indices exposés ci-dessus nous permettent ainsi de consolider notre impression théorique : la volonté des acteurs sur le terrain n'est pas étouffée (du moins entièrement), ni par un processus antérieur de construction sociale, ni par une structure oppressive omnipotente. Une étude plus approfondie de ces données permettrait certainement d'avancer que ces manifestations de volontés individuelles et groupales ont eu un effet direct sur le déroulement des protestations, en dehors du contexte et de la configuration des interactions (nombre de militants, zones de manifestations, cultures organisationnelles des forces de l'ordre canadiennes, etc.).

### Conclusion

En repositionnant la réflexion de Lesley Wood sur le processus de militarisation des protections de sommets internationaux dans l'approche constructiviste des études en sécurité, ce travail nous a permis de mettre en exergue l'intersubjectivité qui lie les principaux acteurs de ce phénomène dans la construction sociale d'une « menace » militante. L'évolution historique des manifestations, telle qu'étudiée par la documentation sur les mobilisations transnationales, nous a néanmoins amenés à nous questionner sur l'inéluçtabilité de la *securitization* de cet enjeu *a priori* commun et ne représentant pas de menace particulière. Il semblerait que ces acteurs (forces de l'ordre, décideurs politiques, dirigeants politiques étrangers, militants, médias, etc.) maintiennent une certaine forme d'agentivité dans leurs pratiques et leur définition des protestations et de leur gestion.

Évidemment, le format de cet essai, s'il initie une discussion encore délaissée par les chercheurs en mobilisations sociales, mériterait de nombreux développements. En premier lieu, sur le plan théorique, rappelons que la documentation abordée ci-dessus ne semble pas se fixer pour objectif d'étudier l'agentivité des acteurs de ces phénomènes sociaux. Il serait pertinent d'approfondir la compréhension de ces textes et de la pensée des auteurs, afin de comprendre ce qui justifie cette mise à l'écart d'une notion aussi centrale que l'agentivité. Par ailleurs, la décision de fonder cette étude sur les travaux de Lesley Wood laisse orpheline les recherches divergentes abordées plus haut.

Si nous avons en effet vérifié que les acteurs préservent un certain degré d'agentivité, la critique structuraliste n'en est pas pour autant déconstruite : l'hypothèse d'une pseudo-agentivité prédéterminée par les classes dominantes d'un système libéral-capitaliste à préserver reste pertinente. Pour continuer sur notre réflexion méthodologique, notons également qu'il reste nécessaire d'apporter une plus grande vérification empirique à notre argument. L'enjeu central de ce travail, les volontés et capacités individuelles, nécessiteraient, idéalement, une étude ethnographique des pratiques policières et militantes lors des manifestations transnationales. En lieu et place, notre décision de nous référer aux articles de presses diffusés sur Internet comporte de nombreuses limites. Ce corpus est loin d'être exhaustif, tout comme les acteurs et opinions qui leur sont attachés. Par ailleurs, une analyse de la documentation primaire produite par ces acteurs aurait étoffé notre réflexion. Un travail tel que celui-ci se heurte inévitablement à la confidentialité de tels matériaux d'étude, des rapports de police ou autres mémos administratifs et politiques à la diffusion uniquement papier entre militants ou sur le *dark net* ; autant de perspectives de recherches. Il semble donc que ce soit au tour des universitaires de se mobiliser.

### Biographie

*Victor Morelle est étudiant à la Maîtrise en Études Internationales à l'Université de Montréal et diplômé de la European School of Political and Social Sciences (ESPOL).*

### Références

*Ayres, J. M. (2004), Framing Collective Action Against Neoliberalism: The Case of the "Anti- Globalization" Movement. Journal of World-Systems Research, X(1), 11-34.*

*Balzacq, T. (2005), The Three Faces of Securitization: Political Agency, Audience and Context. The European Journal of International Relations, 11(2), 171-201.*

*Balzacq, T. (2011), A theory of securitization: origins, core assumptions, and variants. Dans T. Balzacq, Securitization theory: How security problems*

*emerge and dissolve. Londres: Routledge.*

Benford, R., & Snow, D. (2000), *Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment. Annual Review of Sociology*, 26, 611-639.

Chopin, O., & Oudet, B. (2016), *Renseignement et sécurité. Paris: Armand Colin.*

Firby, D. (2002, septembre 01), *Why was Calgary so quiet. Récupéré sur Policy options: <http://policyoptions.irpp.org/magazines/911-one-year-later/why-was-calgary-so-quiet/>*

Gorringer, H., & Rosie, M. (2008), *It's a long way to Auchterarder! 'Negotiated management' and mismanagement in the policing of G8 protests. The British Journal of Sociology*, 59(2), 187-205.

Hussey, I., & LeClerc, P. (2011), *"The Big Smoke" Screen: Toronto's G20 Protests, Police Brutality, and the Unaccountability of Public Officials. Socialist Studies / Études socialistes*, 7(1/2), 282-302.

Kienscherf, M. (2016), *Beyond Militarization and Repression: Liberal Social Control as Pacification. Critical Sociology*, 42(7-8), 1179-1194.

McMichael, C. (2017), *Pacification and police: A critique of the police militarization thesis. Capital & Class*, 41(1), 115-132.

Tarrow, S. (2005), *The New Transnational Activism. Cambridge: Cambridge University Press.*

Vitale, A. (2007), *The Command and Control and Miami Models at the 2004 Republican National Convention: New Forms of Policing Protests. Mobilization: An International Quarterly*, 12(4), 403-415.

Wood, L. (2014), *Protest as Threat. Dans L. Wood, Crisis in Control: The militarization of Protest Policing (pp. 124-147). New York: Pluto Press.*

Wood, L. (2015), *La violence des manifestations. Dans L. Wood, Mater la meute. La militarisation de la gestion policière des manifestations (pp. 185-218). Montréal: Lux Éditeur.*

Wood, L. (2015b), *Uncooperative Movements, Militarized Policing, and the Social Movement Society. Dans H. Ramos, & K. Rodgers, Protest and Politics: The Promises of Social Movement Societies (pp. 138-152). Vancouver/Toronto: University of British Columbia Press.*

Zajko, M., & Béland, D. (2008), *Space and Protest Policing at International Summits. Environment and Planning D: Society and Space*, 26, 719-735.

